

Les élections syndicales seront libres

Gierek remanie le gouvernement et annonce une «libéralisation»

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — M. Edward Gierek bat sa couple et s'accroche au pouvoir: le premier secrétaire du PC polonais a fait hier soir d'importantes concessions aux ouvriers en grève et a annoncé l'élimination des responsables de la gestion économique du pays.

M. Gierek a promis des élections syndicales libres à bulletin secret, ce qui constitue une libéralisation importante du régime politique polonais à parti unique.

Les revendications portant sur des syndicats libres étaient au centre des mouvements ouvriers du nord de la Pologne qui paralysent les industries de la région depuis plus de dix jours.

M. Edward Babiouch, président du conseil polonais, a été relevé de ses fonctions, et il est remplacé par M. Jozef Pinski, ancien responsable de la planification économique.

Les travailleurs de plus de 400 entreprises du nord de la Pologne ont défié à la fois M. Babiouch et le chef du parti en tenant bon sur leurs revendications syndicales, que les autorités avaient jugées inacceptables dans un premier temps.

La volte-face surprenante du pouvoir constitue une victoire pour les grévistes de Gdansk et des autres villes du littoral de la Baltique. M. Gierek a promis que le pouvoir respecterait les résultats des élections syndicales, même si des dirigeants des grévistes étaient élus.

C'est une défaite pour le parti communiste, qui dirige la Pologne depuis trente-six ans, avec un monopole de fait sur les syndicats et le gouvernement.

Quatre membres permanents du bureau politique, qui en comprend quatorze, ainsi que deux membres suppléants, ont été démis de leurs fonctions. C'est le second remaniement important de cette instance en 1980.



M. Edward Gierek annonce au plenum du comité central du parti le remaniement du gouvernement et du bureau politique, ainsi que les importantes concessions aux ouvriers en grève. (Photolaser AP)

Lévesque somme le fédéral de renoncer à son «coup de force»

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Le gouvernement du Québec menace Ottawa de faire échec à la conférence constitutionnelle de septembre si ce dernier ne renonce pas au préalable à tout rapatriement unilatéral de la constitution.

«Nous allons nous rendre à cette conférence parce que nous voulons tenir notre promesse de négocier de bonne foi, mais je peux vous assurer que le climat va être particulièrement tendu», a déclaré hier le premier ministre, M. René Lévesque, au cours d'une conférence de presse donnée

à Québec, à l'issue de la première journée de la réunion spéciale de son cabinet.

Organisée à la hâte, par l'un des plus beaux dimanches de l'été, cette conférence de presse avait essentiellement pour but de dénoncer vigoureusement le contenu d'un mémorandum du bras droit de M. Trudeau, M. Michael Pitfield, dressant un plan en vue du rapatriement unilatéral du texte constitutionnel.

Rendu public vendredi dernier par le *Ottawa Citizen*, ce mémorandum, adressé au premier ministre Trudeau, suggère à ce dernier de convoquer les Communautés dans les semaines qui suivront la conférence de

septembre dans le but d'adopter une résolution permettant le rapatriement de la constitution, nonobstant le point de vue défendu par l'ensemble des provinces.

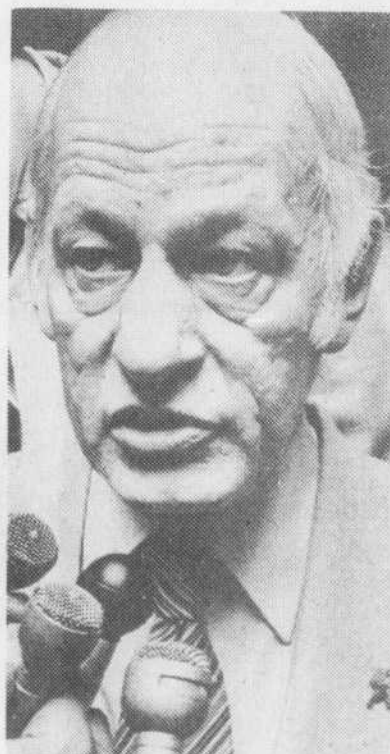
Vendredi, M. Lévesque avait réagi sommairement à ce mémorandum qu'il participait, à Winnipeg, à la conférence annuelle des premiers ministres des provinces. Comme la très grande majorité de ses homologues provinciaux, il avait dénoncé le projet fédéral en le qualifiant d'insulte pour les partenaires des provinces.

Hier, il s'est montré beaucoup plus explicite en lisant une déclaration de deux pages, préparée quelques heures plus tôt en compagnie de ses collègues du cabinet.

Pour l'essentiel, le gouvernement du Québec voit dans ce mémorandum de M. Pitfield une preuve supplémentaire du fait qu'Ottawa ne négocie pas de bonne foi et se moque littéralement des provinces.

«Ce que révèle, de façon indiscutable, ce document cynique, c'est que tout au long des discussions qui se sont poursuivies depuis juin, le gouvernement fédéral, au lieu de négocier de bonne foi pour arriver à un consensus avec les provinces, a préparé dans le détail une action unilatérale qui, si elle était mise à exécution, changerait la nature même du fédéralisme et nous orienterait vers un régime unitaire et centralisé. Pour Ottawa,

Voir page 8: Lévesque somme



René Lévesque

Une vague d'attentats secoue Israël et le Liban: 6 morts

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Regain de violence hier au Moyen-Orient: deux bombes ont explosé en Israël, faisant un mort et douze blessés, un avion syrien a été abattu par la chasse israélienne au-dessus du Sud-Liban toujours pilonné par l'artillerie, une voiture piégée a explosé à Raïfoun, au nord de Beyrouth, tuant cinq personnes et en blessant une trentaine d'autres.

De plus, une charge a été découverte et démolie à temps en fin d'après-midi à Herzliya, cite résidentielle à 12 km au nord de Tel-Aviv, annonce la radio israélienne.

La charge avait été déposée en bordure d'un parc, à proximité d'une station d'autobus, dans un secteur où la circulation est intense, note le communiqué.

C'est le troisième attentat à la bombe de la journée. La première avait explosé à la sortie de Jérusalem vers Tel-Aviv, sur un terre-plein face à une station d'attente de transport de soldats, sans faire de victimes.

La seconde, qui a explosé dans la nuit à la station service d'Abou Gosh, village arabe proche de Jérusalem, a fait, selon le dernier communiqué, un mort, et douze blessés dont deux dans un état grave.

La police israélienne a souligné que le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd, dans le second attentat notamment, si les pompes-avaient explosé. En effet, quelque 200 touristes américains et espagnols se trouvaient dans la station-service à ce moment-là.

À l'occasion du premier, au mois de février, M. Babiouch avait pris les fonctions de président du conseil, alors que le pays s'enfonçait dans la crise économique et politique.

Les ministres des Finances, des Affaires étrangères et de l'Industrie mécanique perdent également leurs charges, de même que les responsables de la commission nationale des prix, de la télévision et de l'Institut du bureau des statistiques.

M. Jery Lukaszewicz, responsable de la propagande au sein du bureau politique du parti, qui avait joué un rôle important dans la campagne de presse depuis le début de la crise sociale, a été également démis de ses fonctions.

Mais rien ne permet d'indiquer que cela suffira à résoudre la profonde crise politique qui secoue la Pologne — une crise dont M. Gierek a lui-même reconnu la gravité.

De plus, le retour au premier plan de certains dirigeants éliminés il y a six mois, en particulier M. Stefan Olszowski (relégué à l'époque au poste d'ambassadeur à Berlin-Est), affaiblit singulièrement la position du premier secrétaire, dont le capital de confiance semble largement érodé dans la population.

La première réaction du chef de file des grévistes de Gdansk, M. Lech Walesa est d'ailleurs sans appel: «C'est du réplâtre, nous voulons du nouveau».

Certes, les ouvriers de Gdansk ont semblé impressionnés par l'ampleur des concessions du pouvoir — M. Gierek n'a-t-il pas promis la liberté de candidature aux élections syndicales, ce qui constitue une petite révolution dans un pays à système socialiste.

Mais s'ils ont crié «Victoire, victoire», les grévistes pensaient sans doute autant à celle qu'ils pourraient obtenir qu'à celle qu'ils ont déjà remportée.

Car M. Gierek, tout en promettant — une fois de plus — une amélioration de la gestion économique du pays, a fixé les limites politiques des réformes annoncées: rien qui puisse remettre en cause les fondements du système, ou l'appartenance de la Pologne au camp socialiste.

Il n'a rien dit de la suppression de la censure (réclamée par les grévistes) ou de la libération des prisonniers politiques — mais il a fait un clin d'œil remarqué aux intellectuels: en effet l'une des dernières phrases de son discours reprend presque mot pour mot un passage du manifeste de soutien aux grévistes publié par plusieurs dizaines d'intellectuels.

Cependant, cette phrase — «Personne n'a le droit de jouer sur une seule carte le sort de la Pologne» — est plutôt ambiguë, et pourrait constituer un appel à la sagesse.

On remarque à ce propos que dans son discours, M. Gierek a évité de recourir à l'argument massue qu'il a déjà utilisé à plusieurs reprises, à savoir la menace d'une intervention soviétique en cas d'aggravation de la crise. Il semble en effet que la population polonaise ait très peu apprécié cet avertissement ou certains avaient vu une insulte à sa dignité.

Il est trop tôt pour juger de la réaction profonde de la population — et des grévistes — aux décisions annoncées hier soir: la poursuite ou l'essoufflement du mouvement de grève sera à cet égard la meilleure indication.

Le remaniement du bureau politique a été annoncé à la suite d'une séance extraordinaire de six heures du comité central du parti qui a discuté des échecs successifs des deux vice-présidents du conseil en tentant d'endiguer la vague de grèves.

Les décisions du comité central ont été rendues publiques au cours d'une émission spéciale de la télévision.

M. Gierek s'est ensuite adressé à la nation, et on s'est alors rendu compte de la portée des futures réformes.

Voir page 8: Gierek remanie

week-end sportif



Spectaculaire remontée des Expos

Tirant de l'arrière 9-2, les Expos de Montréal ont effectué une poussée de sept points en sixième manche hier après-midi, ce qui leur a permis de vaincre les Padres de San Diego, 12-9. Rodney Scott a inspiré l'offensive des Expos en jouant d'audace sur les sentiers. C'était la troisième victoire des Expos et autant de parties contre San Diego au Stade olympique ce week-end, et elle leur a permis de rester à seulement deux parties des Pirates de Pittsburgh, qui occupent le premier rang de la section Est de la Ligue nationale.

— page 10



Les Alouettes congédient 4 vétérans

Les Alouettes de Montréal ont fait maison nette samedi en congédiant quatre vétérans, Gordon Judges, Dan Yochum, Don Sweet et Larry Uteck. En annonçant ce grand remue-ménage, la direction de l'équipe, a fait savoir qu'elle s'engageait ainsi dans une phase de rajeunissement. Toutefois, à la lumière des derniers développements au sein de l'équipe, il semble plus probable que ces congédiements soient en fait le dénouement d'une crise d'autorité.

— page 11

AU SOMMAIRE

■ Patrimoine: les richesses de la Pointe-au-Buisson
■ Féminin pluriel: Femmes du Québec n'a pu tenir le coup

— page 2

■ Le beau temps a fait son oeuvre aux Florales: c'est l'apothéose

■ Hors Québec, l'assimilation est-elle la seule voie de la réussite en affaires?

— page 3

■ Le discours «Nord-Sud» canadien: un éditorial de Lise Bissonnette

— page 6

■ Pour Claude Ryan, novembre 1976 n'aura été qu'un «incident de parcours»

— page 8

■ La famine en Ouganda: l'antichambre de la mort

— page 9

■ Un document des évêques canadiens: vers un leadership plus pastoral

— page 13

films du monde

Un début prometteur

par Richard Gay et Francine Laurendeau

Ces deux premières journées du Festival des films du monde se seront déroulées à peu près sans encombre devant un public nombreux et enthousiaste. A tout seigneur tout honneur, commençons par les œuvres projetées dans le cadre de la compétition officielle. *Anxious to Return* (Il brûle de rejoindre l'armée), du réalisateur Li Jun, est en soi un événement parce que bien peu d'entre nous ont eu l'occasion de voir des productions authentiquement chinoises. Je ne parle évidemment pas des Kung Fu made in Hong-Kong. Je parle de la vraie Chine, dont nous commençons à peine à connaître le cinéma. En 1939, pendant la guerre de résistance contre le Japon, le soldat Wei est séparé de sa compagnie. Il se joindra d'abord à un groupe de chercheurs d'or se se liera d'amitié avec leur chef. Mais les Japonais le rattraperont et Wei va croupir dans un camp de concentration dont les gardiens sadiques n'ont rien à envier aux Nazis. Il réussira à s'échapper et, gravement blessé, sera recueilli et admirablement soigné par une jeune

veuve mère d'un adorable bambin. Notre infatigable soldat connaît enfin les délices d'un foyer. Cela pourrait être le bonheur si Wei n'avait pas le sens du devoir. Un vol d'oiseaux sauvages en route vers le sud vient lui rappeler qu'il doit retrouver sa compagnie et se battre jusqu'à ce que le dernier Japonais ait été bouté hors de Chine. Déchiré, il reprend la route tandis que la jolie veuve essuie ses larmes et qu'une voix entonne la chanson du cœur brisé.

Le scénario, la psychologie des personnages et le jeu des acteurs sont, par moments, d'une étonnante naïveté. Mais ce sont peut-être justement cette naïveté, cette sincérité, cette candeur qui forcent notre sympathie et désarment notre sens critique. Les images sont d'une jolie toute orientale: clairs-obsurs, nuances pastel, brumes légères, couleurs d'automne, croissants de lune. Une bataille devient un merveilleux feu d'artifice. Les branches ploient gracieusement, selon les saisons, sous la neige ou sous les fleurs. Et, surtout, nous découvrons une histoire et une civilisation que nous avons trop longtemps

Voir page 8: Films

INTER Gros lot de 250 000\$ Tirage: 310		(279342) 279342 79342 9342 342	250 000\$ 25 000\$ 250\$ 50\$	Gros lots de 25 000\$ 259673 201763 858271 Numéros non décomposables Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale	NUMÉROS MOBILES GAGNANTS Numéro tiré 00717 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$ 0 0 7 1 7 X X 0 0 7 1 7			Numéro tiré 9385 3 FAÇONS DE GAGNER 250\$ 9 3 8 5 X X X 9 3 8 5 X X X 9 3 8 5	Numéro tiré 029 4 FAÇONS DE GAGNER 50\$ 0 2 9 X X X X 0 2 9 X X X X 0 2 9 X X X X 0 2 9
---	--	--	--	---	---	--	--	--	---

Les richesses de la Pointe-au-Buisson

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



PENDANT près de 2,500 ans et jusqu'au voyage de Jacques Cartier, les Amérindiens ont fréquenté et occupé la Pointe-du-Buisson.

Cette pointe de terre qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent se trouve dans la municipalité de Melocheville, près du barrage de Beauharnois. Bien que la pointe ait été un lieu de portage et un lieu de pêche, elle n'a jamais été exploitée et mise en valeur depuis la colonisation européenne de telle sorte qu'elle nous parvient dans l'état où elle se trouvait au 16^e siècle. Son sous-sol n'avait pas été gravement perturbé ou bousculé par l'agriculture ou par des constructions jusqu'à ce que, depuis quelques années, des campeurs, des promeneurs et des bûcherons ne viennent compromettre sa quiétude et sa richesse.

Depuis le début du siècle, plusieurs auteurs avaient mentionné dans leurs écrits une tradition orale locale relative à la présence des Amérindiens à cet endroit. Ce n'est finalement qu'en 1965 que des recherches archéologiques, entreprises par Laurent Girouard et une équipe de la Société d'archéologie préhistorique du Québec, ont confirmé un potentiel d'une grande richesse. Le site de la Pointe-

du-Buisson, classé en 1975, demeure l'un des plus importants de tout l'Est du Canada. Le département d'anthropologie de l'Université de Montréal a fait de la Pointe-du-Buisson son école de fouilles archéologiques. On prévoit que les recherches pourraient se poursuivre jusqu'à la fin du siècle.

Le classement du site et les campagnes de fouilles annuelles n'ont pu assurer à eux seuls une préservation convenable des lieux. «On a constaté, dans la région, les effets nocifs des activités estivales sur le milieu naturel et sur la richesse archéologique», peut-on lire dans le rapport de la firme d'urbanistes Lecours, Miller et Associés, publié récemment pour le compte de la Société de développement culturel du parc archéologique de la Pointe-du-Buisson.

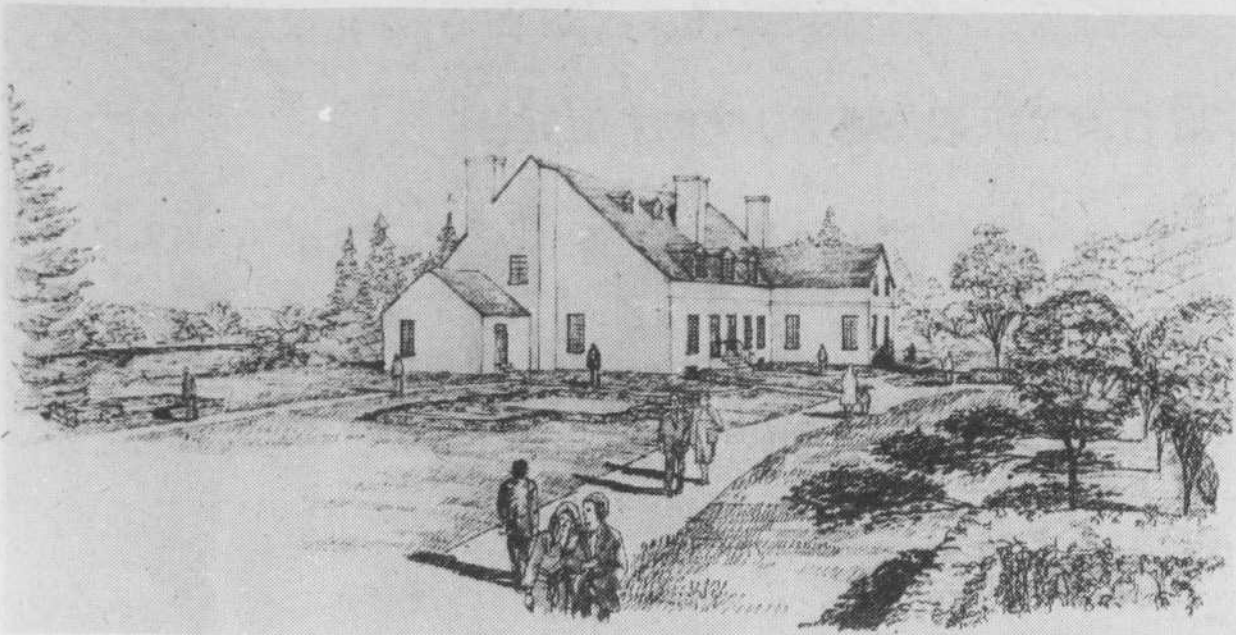
Des citoyens de la région ont formé cette société, il y a deux ans, dans le but d'assurer un avenir à ce site qui, autrement, se trouverait continuellement sous la menace du pillage et du déboisement. La Société, avec le concours du ministère des Affaires culturelles, a mis au point un concept de mise en valeur fondé sur un centre d'interprétation et d'analyse des richesses archéologiques et

écologiques de la pointe. On évalue le projet à environ \$700,000.

Le président de la Société, M. Georges Howson, estime que le projet de mise en valeur devra se réaliser au cours des deux prochaines années. «Le pire, affirme-t-il, c'est l'abattage des arbres, à l'automne surtout. Je ne voudrais pas partir en me disant que le site était beau!»

La Pointe-du-Buisson appartient, depuis 14 ans, à la municipalité de Melocheville. La Société a déjà l'assurance d'une collaboration étroite et active de l'Université de Montréal. Son projet suscite un grand intérêt à la Direction générale du patrimoine et devrait aussi intéresser les ministères des Transports et de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

«Il est clair que la Pointe-du-Buisson offre un potentiel de développement qui n'est pas négligeable. Le terrain a des caractéristiques le rendant apte pour des activités culturelles et récréatives», peut-on lire dans le rapport des urbanistes. Il n'y a pas en ce moment de projet à caractère archéologique dans la région administrative 06 (la région de Montréal) et le projet de la Pointe-du-Buisson comblerait une lacune sérieuse dans la ré-



Sur les fondations de la Grande Maison, Parcs Canada se propose de restituer l'enveloppe architecturale du bâtiment. (Photo Parcs Canada)

gion la plus peuplée du Québec.

«Le projet de la Pointe-du-Buisson est unique au Québec. Devant l'urbanisation croissante à la périphérie de Montréal, et dans le contexte d'un ensemble de projets touristiques, culturels et récréatifs dans ce secteur de la région métropolitaine, une action immédiate s'impose et justifie qu'on y consacre toute l'énergie et les ressources possibles, aucun projet archéologique dans la grande région métropolitaine n'étant actuellement accessible au grand public», conclut les urbanistes. Outre la richesse naturelle

des lieux et son potentiel archéologique, la Pointe-du-Buisson a aussi une signification dans l'histoire et les traditions locales à laquelle la Société de développement culturel se propose de faire une place dans son projet de mise en valeur.

Les grandes pêches à l'esturgeon, les novades, la descente des rapides en canot, les rencontres d'amoureux, les rassemblements de famille dans les grandes occasions ont entouré ce lieu de légendes et de récits. Le déboisement, des aménagements inopportuns et mal inspirés, l'affluence de personnes étrangères à la région ont vidé la Pointe-du-

Buisson de sa signification sociale et culturelle. La mise en valeur de la Pointe-du-Buisson doit aussi de préoccuper de la restauration d'un attachement de la population à l'égard de ce lieu. C'est d'ailleurs l'une des meilleures garanties de conservation de la mise en valeur du patrimoine de la Pointe-du-Buisson.

Aux Forges du Saint-Maurice — Le concept de mise en valeur du secteur domestique des forges du Saint-Maurice diffère quelque peu des orientations retenues dans la mise en valeur du secteur industriel proprement dit. En effet, Parcs Canada

avait retenu un concept novateur, de mise en valeur en faisant appel à des volumes expressifs, évocateur des fonctions et des activités du site pendant une période de 150 ans. Écartant les concepts de mise en valeur fondés sur la simple exposition des vestiges archéologiques ou sur la reconstitution des structures et bâtiments, Parcs Canada choisissait un concept où les volumes expressifs, sans rapport avec une époque quelconque de l'histoire, rappellent et évoquent en cherchant à faire comprendre des fonctions. Ainsi, dans le secteur du haut fourneau, on superpose aux vestiges, une fois stabilisés,

une structure imposante, tridimensionnelle, moderne qui n'est que la silhouette de la forme et le symbole de la fonction.

À la Grande Maison, Parcs Canada a retenu une restitution de l'enveloppe architecturale du bâtiment dont la construction remonte au régime français. «Le nouveau concept de mise en valeur du secteur domestique prévoit la restitution historique de l'enveloppe extérieure et l'aménagement d'un ensemble évocateur des habitations et services qui se trouvaient dans l'ancien village, précise le communiqué de Parcs Canada. La Grande Maison fera l'objet d'une restitution de sa volumétrie historique; on utilisera pour ce faire des matériaux de construction qui, bien que modernes, s'apparenteront aux matériaux d'origine pour recréer extérieurement l'image ancienne du bâtiment».

Le concept de mise en valeur fondé sur les volumes expressifs, résolument moderne, saisit plus qu'il n'émeut. Les nombreuses consultations que Parcs Canada a menées auprès d'organismes intéressés ont fait ressortir quelques difficultés d'adaptation à l'égard des aspects futurs du projet. Dans le secteur domestique, plusieurs intervenants souhaitaient retrouver une ambiance historique plus affirmée.

Le nouveau concept de mise en valeur de la Grande Maison n'a pas rallié le Conseil des monuments et sites du Québec. «Ce concept constitue un saccage pur et simple des ruines de la Grande Maison et remet en question l'unité de la mise en valeur de tout le site», affirme de la CMSQ.

Il importe en premier lieu, selon le CMSQ, de mettre en valeur les vestiges archéologiques de la Grande Maison qui demeurent les seules structures authentiques de ce bâtiment. La restitution de l'enveloppe architecturale a un caractère artificiel et sacrifie une partie des vestiges. Dans son examen critique des diverses options de mise en valeur, Parcs Canada le reconnaissait.

«Pour protéger ces vestiges et ainsi de respecter la cohérence de tout le projet de mise en valeur, le CMSQ favorise-t-il toujours les volumes expressifs et rejette-t-il toute proposition de reconstitution de l'enveloppe extérieure de la Grande Maison en matériaux modernes et l'aménagement d'un ensemble évocateur des habitations et des services qui se trouvaient dans l'ancien village industriel».

Toutefois, les consultations de Parcs Canada ont dégagé un consensus sur la mise en valeur des forges du Saint-Maurice et, jusqu'à ce jour, l'organisme fédéral paraît le respecter. L'échéancier d'exécution prévoit l'ouverture de la Grande Maison vers 1985.

«Femmes du Québec» n'a pu tenir le coup

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



LE magazine d'information *Femme du Québec* lancé sur le marché au mois de mars 1979 disparaît.

C'est ce que vient d'annoncer une de ses deux fondatrices, Johanne Isabelle. «En dépit des efforts conjugués de toute l'équipe des collaborateurs, dit-elle au cours d'un entretien téléphonique, nous n'avons pu tenir le coup plus d'une année».

Le dernier numéro de *Femme du Québec* a été publié en mars dernier. Depuis, ça été un long silence et un temps de réflexion qui devait conduire à la décision annoncée jeudi.

Ayant décidé de suspendre la publication pour les mois d'été, *Femme du Québec* a acheminé une demande de subvention de l'ordre de \$50,000 auprès du ministère des Affaires culturelles du Québec à l'intérieur du programme d'aide aux périodiques, pour assurer la continuité du magazine et consolider ses assises.

«Cette subvention, explique Johanne Isabelle, nous a été refusée. On a invoqué la saturation du marché et le nombre restreint de lectrices susceptibles de s'intéresser à un magazine de ce type».

En effet, d'après le portrait de la lectrice de *Femme du Québec*, le magazine s'adres-

sait à une catégorie de femmes évoluées dont le niveau intellectuel et économique se situe au-dessus de la moyenne. Des femmes donc déjà informées ou ayant amorcé un processus de réflexion par rapport à leur condition.

Même si *Femmes du Québec* a rejoint avec son numéro de mars-avril 1980 quelque 8,000 lectrices, il devenait impossible d'en continuer la publication sans l'aide d'une subvention. «À ce rythme de croissance, note Johanne Isabelle, nous aurions mis deux ans pour atteindre un seuil de viabilité acceptable. L'équipe ayant travaillé à la limite de ses forces n'avait plus ni l'énergie ni les moyens financiers pour poursuivre seule l'aventure. Après un an, quand les choses ne vont pas d'elles-mêmes, on ne les force pas».

C'est dommage, car le contenu rédactionnel et la présentation étaient en constante progression depuis la parution du premier numéro qui avait été assez décevant, il faut le dire.

«Nous nous sommes efforcées de donner aux Québécoises un magazine qui les respectait en offrant une information sérieuse, professionnelle et il aura été, de ce fait, un maillon dans la chaîne», ajoute Johanne qui espère que «d'autres, tôt ou tard, prendront la relève car même si cette expérience se termine, nous sommes conscientes qu'il reste encore énormément de choses à faire pour permettre aux femmes d'accéder à une plus grande autonomie. Le discours féministe, actuellement, en inquiète plusieurs, dit-elle. Cela aussi nous a fait du tort».

Il était justement question

de ce discours féministe dans l'émission «Réflexions à partir du phénomène des Yvettes» présentée la semaine dernière à la télévision de Radio-Canada.

«Peut-être que la violence du discours féministe, ces derniers temps, est devenue un peu trop menaçante même pour les femmes», souligne Mme Micheline Dumont-Johnson, professeur d'histoire. Ce discours remet tout en question, même les rôles sexuels. Quand vous pensez qu'il y a des féministes qui proposent l'insémination artificielle pour que les hommes n'aient rien à faire dans la génération d'un enfant, c'est extrêmement menaçant une idée comme celle-là. Certains mouvements féministes sont extrêmement radicaux. Ils définissent la situation comme une opposition hommes/femmes. Pour beaucoup de monde, cette situation est beaucoup trop inconfortable pour qu'on puisse l'accepter».

Est-ce qu'on peut s'étonner qu'il y ait un groupe de femmes qui se révoltent à l'idée que le discours entendu le plus souvent réclame l'avortement, l'insémination artificielle, la féminité poussée jusqu'au lesbianisme? Peut-on s'étonner qu'il y ait un mouvement de résistance à l'intérieur des femmes qui entendent ce discours?

À cette question de l'animatrice Jean Larin, la féministe Nicole Lacelle a répondu qu'elle ne pensait pas qu'on puisse s'en étonner, mais qu'il y ait des réactions de peur, a-t-elle dit, c'est vrai. «Mais les féministes ont très peur aussi. Nous avons peur dans la mesure où nous aussi, nous avons peur de nous faire avorter, peur de ne pas être comme tout le monde... nous avons toutes les peurs que toutes les femmes ont. Mais quand une femme doit se faire avorter pour des raisons qui sont siennes, elle doit pouvoir se faire avorter. Quand une femme veut vivre autrement, elle doit pouvoir vivre autrement. Ce n'est pas étonnant qu'il y ait de la résistance, mais cette résistance est amplifiée par le fait que l'on s'imagine que c'est un modèle que l'on souhaite imposer à tout le monde».

alors que ce que l'on exige, dit-elle, c'est que les femmes aient le droit de choisir.

Même expliqué en ces termes, ce discours féministe en a dérangé plusieurs l'autre soir et c'est en causant avec des femmes rencontrées au congrès de l'AFEAS, ces jours derniers, que nous avons pu nous en rendre compte. C'est un discours déconnecté de la base qu'un grand nombre de femmes, sinon la majorité, refusent d'accepter.

Plusieurs des thèmes abordés au cours de cette émission présentée par Hélène Saint-Martin mériteraient qu'on s'y arrête plus longuement, plus particulièrement toute cette réflexion du démographe Jacques Henripin autour du problème de la natalité, du travail de la femme à l'extérieur, du partage des rôles, de l'autonomie financière.

Cette émission qui a abordé

le problème de la révolution des femmes d'une façon globale devrait, croyons-nous, servir de point de départ à toute une série d'émissions qui aborderaient plus en profondeur chacun de ces thèmes. Souhaitons que cela se fasse au même temps d'automne, et d'au moins bonne façon, dans un avenir pas trop éloigné.

On avance, mais si, si lentement — Entre 1973 et 1979, la représentation générale des femmes dans la Fonction publique fédérale a augmenté de 4,3%.

C'est ce que démontre un rapport présenté au gouvernement et publié vendredi. On est encore loin d'atteindre l'idéal des chances égales.

En 1979, le gouvernement fédéral employait près de 75,000 femmes comparativement à 175,435 hommes. Tou-

tefois, le taux de l'augmentation pour ce qui est de l'emploi des hommes a été inférieur à celui des femmes au cours des six dernières années.

Les femmes restent relativement peu nombreuses parmi les hauts fonctionnaires: environ 3,7%. Le rapport qui porte sur 30 ministères et agences note qu'il n'y a pas de femmes aux postes de direction de 24 ministères et agences.

En revanche, le nombre de femmes parmi les cadres a augmenté de 55,4% alors que cette augmentation n'est que de 17,6% chez les hommes.

Un communiqué émanant du bureau du président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, dit que celui-ci annoncera bientôt une nouvelle politique au sujet des emplois de surnuméraires et des congés et avantages relatifs aux

responsabilités familiales».

Une dépêche de la Presse Canadienne à ce sujet note que ce communiqué est très laconique et que par ailleurs il a été impossible d'obtenir, dans l'entourage du ministre, plus de précision.

Malgré toutes les pressions, le gouvernement a refusé, jusqu'à maintenant, d'établir des contingents sur l'emploi des femmes. En 1979, près de 60% des femmes fonctionnaires étaient des employées de soutien, c'est-à-dire secrétaires, commis, sténographes. Seulement 7,9% d'hommes appartiennent à cette catégorie.

Ce rapport assez déprimant note, en outre, qu'entre 1973 et 1979, le nombre des femmes dans les catégories d'emplois dites scientifiques et professionnelles a baissé au lieu d'augmenter, passant de 24,9% à 21,8%.

guérin
l'éditeur
qui
édite

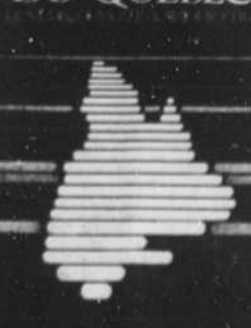
Les auteurs

Michel Allard
Yolande C. Phaneuf
Aurora Dupuis
André Francoeur
Paul M. Moussette
Robert Savoie

**HISTOIRE
NATIONALE
DU QUÉBEC**
DE SA DÉCOUVERTE
A AUJOURD'HUI

15 x 22,5 cm. 325 pages.
cartonné. 9.95\$

**HISTOIRE
NATIONALE
DU QUÉBEC**



**PARTIE 3:
LA PROVINCE
DE QUÉBEC
1867 - 1979**

- 1-Le Québec de 1867
- 2-Les Conservateurs au pouvoir (1873-1885)
- 3-Honoré Mercier (1885-1897)
- 4-L'époque libérale (1897-1920)
- 5-Les politiques de Taschereau (1920-1935)
- 6-Maurice Le Noblet Duplessis (1935-1944)
- 7-L'Union nationale (1944-1960)
- 8-La Révolution tranquille (1960-1966)
- 9-Le retour de l'Union nationale (1966-1970)
- 10-Nouvelle équipe libérale (1970-1976)
- 11-Le Parti Québécois (1976-1979)
- Appendice (1867-1979)

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTREAL H2J 2L3
Tél.: (514) 942-3481



Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE



PURE LAINE VIERGE
Le choix naturel...
jamais regretté.

Le beau temps a fait son oeuvre

Aux Floralias, c'est l'apothéose

par André Tardif

A une semaine de la fermeture, une visite de l'île Notre-Dame, où a lieu la présentation extérieure des Floralias internationales de Montréal, est tout aussi riche qu'épuisante qu'au début pour qui-conque s'y présente mal préparé.

Mais que de choses ont changé depuis mai dernier, quand la grande exposition florale, première du genre à être présentée en sol nord-américain, accueillait ses premiers visiteurs. La température estivale aura fait son oeuvre: tout n'est que verdure, et les couleurs d'un demi-million de fleurs dans les divers jardins nationaux et autres n'ont d'égaux que les différents tons de vert des quelque 10,000 espèces d'arbres et d'arbrisseaux plantés sur le site.

Et les visiteurs répondent merveilleusement bien à l'appel. On en a dénombré 35,000 pour la seule journée de dimanche dernier, la plus forte assistance jusqu'à présent. Mais il y en avait tout autant hier, et sans doute samedi à l'occasion de ce qui aura peut-être été le plus beau week-end de l'été dans la métropole. Tellement, qu'avec les 300,000 visiteurs des Floralias intérieures au Vélodrome en mai, on peut espérer approcher le total de deux millions de visiteurs.

Le jardin de la France, qui a décroché les grands honneurs comme présentation nationale par excellence au début de l'exposition, est tout aussi souriant et attachant, sinon plus. Mais celui de la Grande-Bretagne, sa voisine, n'en est pas moins attirant, avec ses centaines de rosiers qui n'en finissent plus de fleurir.

Des roses cependant, il s'en



À l'ombre du pavillon de Flore (ex-pavillon de la France à Expo '67), l'horticulteur en chef des Floralias internationale, M. Pierre Bourque, s'est arrêté pour fournir des explications à deux visiteuses, Mme Anna Crocetti et sa fillelette Claudia, en cette superbe journée de chaud soleil qui fut celle d'hier sur l'île Notre-Dame.

trouve également ailleurs, en particulier au jardin du Québec, lequel n'a vraiment rien à envier à celui de la patrie, même si en vertu de son statut de pays hôte comme province canadienne,

il n'était pas éligible au concours des présentations nationales. D'ailleurs, les 17 jardins nationaux du site ont tous quelque chose de bien typique et d'enrichissant à offrir.

Mais que de pas il faut

franchir pour tout voir, d'autres l'auront d'ailleurs écrit abondamment. L'exposition est traversée par 10 milles de sentiers. Aussi paisibles soient-ils, ça représente une bonne «trotte» impossible à

accomplir sans une bonne paire de souliers et de bonnes jambes. Des 250 acres consacrées aux Floralias, notons que 130 sont occupées par des canaux et étangs.

L'eau était visiblement à

l'ordre du jour hier, sous un soleil torride. Jamais les locuteurs de pédalos n'auront sans doute fait de si bonnes affaires, car les canaux en étaient encombrés. Il y avait files aux abreuvoirs dissimulés ça et là, les bancs ombragés étaient fort en demande, et les comptoirs de boissons gazeuses et autres ont fait des affaires d'or. Peu importe le prix à payer — car les restaurants et casse-croûtes de l'île Notre-Dame ne sont pas nécessairement les aubaines du siècle —, quand il fait chaud, il faut se désaltérer au risque de se déshydrater!

C'est dans cette ambiance quasi euphorique — n'eût été de la canicule — que s'est amené, en fin de journée, ruisselant de sueurs, le «ministre des Floralias», M. Jean Garon, pour couronner les gagnants du concours «villes et villages fleuris du Québec».

Le titulaire de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dont le concours est l'un des «bébés» préférés, a proclamé, tout souriant, la municipalité de Saint-Lambert grande gagnante parmi les villes, et celle de Warwick parmi les villages. Chacune a mérité une superbe fresque en email sur cuivre comme prix. Par ailleurs, M. Garon a également remis des plateaux en email sur cuivre à 20 gagnants régionaux, chacun obtenant en plus un boni de \$1,000 pour l'effort consenti.

Rappelons que le concours provincial, qui en est à sa troisième année, a doublé cette saison ses chiffres de participation. À noter également que pour la communauté urbaine de Montréal, Côte Saint-Luc a décroché la palme suivie de Lachine, tandis que Saint-Félix de Cap-Rouge a fait de même au sein de la Communauté urbaine de Québec. Pour fins de participation, Saint-Lambert appartenait à la région montréalaise, et la petite municipalité de la Rive sud a devancé de justesse Sainte-Agathe-des-Monts.

Pour ceux qui n'y seraient pas encore allés ou qui aimeraient «redécouvrir» les Floralias, il faut quand même se hâter car l'exposition accueillera ses derniers visiteurs lundi prochain, fête du Travail. Par contre, on pourra toujours se rependre l'an prochain, puisque l'île Notre-Dame, maintenant devenue une extension du Jardin botanique, sera une exposition florale permanente.

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Charley perd de sa force

MIAMI (AFP) — Le cyclone «Charley» qui s'était formé samedi au large des côtes de Virginie a perdu sa force en remontant vers le nord de l'Atlantique, à l'indiquer hier le centre national américain des ouragans à Miami.

Le centre a annoncé qu'en passant au-dessus des eaux froides de l'Atlantique-Nord, les vents de «Charley» étaient tombés de 130 à 110 km/h et que la dépression n'était plus qu'un orage tropical.

À 12 h dimanche «Charley», le troisième cyclone de la saison était situé à 1,100 km de Terre-Neuve et se dirigeait vers le nord-est.

Les cyclones, rappelle-t-on, se forment et forcent au-dessus des eaux chaudes, sans lesquelles ils deviennent très rapidement de simples dépressions.

■ Déraillement en Suède

STOCKHOLM (AFP) — Neuf personnes au moins ont trouvé la mort hier dans un accident de train qui s'est produit à Upplands Väsby, à 25 km au nord de Stockholm, et quarante personnes ont été blessées, dont une vingtaine grièvement.

Le train qui venait de Narvik en Norvège, via Luleå, dans le nord de la Suède, était attendu à Stockholm en début d'après-midi. Il a déraillé pour une raison encore inconnue, selon la direction des chemins de fer, alors qu'il roulait à pleine vitesse, à environ 130 km/h.

Le train transportait, selon un porte-parole des chemins de fer suédois, entre 500 et 600 passagers. Les huit derniers wagons du rapide, qui en comportait 13, ont déraillé, apparemment sur un aiguillage, au sud de la gare d'Upplands Väsby. Quelques passagers étaient toujours bloqués en milieu d'après-midi dans une des voitures qui s'est renversée et a été très sérieusement endommagée dans l'accident.

Les hôpitaux de la région de Stockholm ont été mis en état d'alerte pour recevoir les blessés.

■ Des inondations en Inde

NEW DELHI (Reuter) — Les inondations résultant de la crue du Gange ont fait jusqu'à présent 748 morts dans l'État d'Uttar Pradesh, a rapporté hier l'agence Press Trust of India. A cause de la mousson, 20 des 100 millions d'habitants de cet État du nord de l'Inde sont touchés par les inondations. Le niveau du Gange continue de monter dans certains districts, comme à Rae Bareilly, Jaunpur et Balia. Et plus de 500,000 maisons ont été partiellement ou totalement détruites par le sinistre.

Le Gange commence, en revanche, à rentrer dans son lit dans l'État d'Assam, dans le nord-est du pays. Une cinquantaine de camps ont été ouverts pour accueillir les sans-abri.

Au Bangladesh, le bilan officiel des inondations s'établit à 143 morts, mais les épidémies auraient fait, de source officielle, au moins 250 morts.

■ La grève du «Times»

LONDRES (AFP) — La direction du *Times* s'est réunie pendant trois heures et demie dimanche après-midi à Londres pour débattre de la première grève des journalistes du plus célèbre des quotidiens britanniques, qui sera de nouveau absent des kiosques aujourd'hui.

La réunion s'est achevée sans commentaire ni déclaration de la part de la direction. Certains de ses membres avaient évoqué la possibilité d'une nouvelle fermeture du journal qui n'avait pas paru pendant presque toute l'année 1979, à la suite d'un conflit avec les ouvriers du livre — après la grève décidée vendredi dernier par la rédaction.

Celle-ci a cessé le travail à la suite de l'échec de négociations salariales.

L'assimilation est-elle, hors Québec, la seule voie du succès?

par Patricia Poirier

SUDBURY — L'assimilation, qui a déjà fait tant de ravages chez les francophones hors Québec, guette encore plus les gens qui désirent réussir en affaires dans un milieu anglophone au point qu'il semble que la formule coopérative soit la seule qui puisse leur permettre de posséder quelque levier économique.

A l'occasion de deux collo-

ques au cours du week-end à Sudbury, l'un, organisé par l'Association canadienne-française de l'Ontario et l'autre, par le Conseil de vie française en Amérique, le rôle des francophones au monde des affaires a été timidement abordé par la centaine de participants qui se sont reprochés de manquer de confiance, de formation et de fierté, tandis qu'ils ont accusés leurs institutions, telles que les classes populaires, de manquer de dynamisme.

La ville de Sudbury a bien des fils connus, MM. Paul Desmarais de Power Corporation et le promoteur Robert Campeau, mais il est appert que ces experts confirment la règle: les francophones ont du mal à brasser des «grosses affaires» et ils visent plutôt la réussite dans le domaine de la petite et moyenne entreprise.

Pourtant, hors Québec, la formule coopérative semble devoir faire ses preuves et, selon M. Yvan Forest, du Conseil canadien de la coopération, ce serait là le plus grand espoir des francophones qui possèdent près de 400 coopératives et un actif de \$1,2 milliard. Selon des chiffres préliminaires compilés par le Centre de recherches du collège universitaire de Saint-Boniface, les deux tiers de ces institutions sont des coopératives d'épargne et de crédit. Il y a les coopératives agricoles, mais surtout des coopératives d'alimentation.

C'est un secteur qui pourrait cependant prendre encore plus d'essor, puisque ces 400 coopératives, surtout concentrées en Acadie et en Ontario, n'ont que quelque 520,000 sociétaires alors qu'on évalue à près du million le nombre de francophones vivant hors Québec. De plus, à elles seules, les 78 coopératives d'épargne et de crédit regroupées pour la plupart dans la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, représentent plus du quart des sociétaires de toutes les coopératives francophones au Canada anglais.

Hors Québec, les coopératives de langue française embauchent plus de 4,000 employés dont 74,7% sont francophones. (C'est peu quand on sait que Robert Campeau dirige une société de construction domiciliaire et commerciale qui emploie plus de 3,000 personnes.) Les coopératives permettent toutefois

aux employés qui sont 74,7% des francophones de travailler dans leur langue maternelle. C'est le cas du moins dans la plupart des caisses populaires tandis que dans les autres types de coopératives on retrouve le français et l'anglais et même uniquement l'anglais dans l'Ouest.

D'ailleurs, de l'avis de l'un des participants au colloque de l'ACFO, M. Marc Ryan, le dilemme des coopératives de langue française demeure entier. Les coopératives de langue française, contrôlées par les francophones, doivent-elles accepter uniquement des sociétaires francophones ou embaucher uniquement des francophones au risque de limiter leur croissance économique et leur clientèle? Les participants au colloque n'ont pas réussi à résoudre cette question pas plus que celle de la concurrence entre coopératives de consommation et coopératives de production.

Un point sur lequel tous se sont entendus par contre est celui de l'amélioration des programmes d'enseignement de l'économie et du phénomène de la coopération dans toutes les écoles et à tous les niveaux.

Là encore, comme c'est le cas pour la survie de la langue française et la participation à la vie politique de son milieu, les francophones hors Québec fondent tous leurs espoirs sur le milieu scolaire. Ils se reprochent de manquer de formation, de n'être pas suffisamment informés de l'actualité économique et de manquer des instruments nécessaires. Par exemple, un conseiller en valeur mobilière de Sudbury, M. Gaston Demers, a exhorté ses concitoyens à mieux se renseigner en lisant l'excellent cahier des affaires du quotidien torontois *Globe and Mail*, en soutenant que les autres journaux de langue

française que ce soit *Le Droit*, d'Ottawa, ou *LE DEVOIR* et *La Presse* de Montréal, étaient bien, mais pas aussi bons que le premier.

Enfin les Franco-Ontariens ont accusé leurs caisses populaires d'être trop prudentes, certainement pas suffisamment dynamiques pour encourager leurs sociétaires à se tailler une meilleure place dans le monde des affaires. Il est cité en exemple le cas des caisses populaires qui, en milieu rural, ne peuvent répondre aux besoins des agriculteurs qui désirent emprunter des sommes importantes ou en milieu urbain, qui ne peuvent prêter l'argent pour lancer des commerces.

«On va à la caisse populaire pour des raisons émotives, parce qu'on parle français parce qu'on se sent chez nous, mais quand on a besoin de beaucoup d'argent, on va dans une banque anglaise», s'est plaint un intervenant en accusant les caisses de pratiquer des économies de bas de laine.

Le président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, M. Jean-Baptiste Alié, a reconnu l'existence de certains problèmes, mais il a signalé que les caisses, comme les «credit union» d'ailleurs, sont régies par des lois en Ontario et qu'on ne peut prêter un peu n'importe comment, surtout quand il n'y a pas les fonds nécessaires.

Le mouvement coopératif en Ontario est vigoureux, a-t-il laissé entendre, mais il ne peut se comparer à celui du mouvement Desjardins au Québec. La plupart des sommes déposées dans les caisses de l'Ontario étant prêtées sous forme d'hypothèques et ce n'est que depuis peu, qu'il y a plus d'argent à consacrer à la petite entreprise. De plus, le gouvernement s'apprête à modifier ses règlements pour permettre ces prêts.

sonnes à bord, en 1914, à la suite d'un abordage avec un cargo.

Il s'agit d'un encier tiré de ce qui était la cabine du commandant de l'Empress, un baromètre enregistreur, de même que la vitre de la pendule du commandant du navire, laquelle faisait déjà partie de la collection du Musée de la Mer à Rimouski.

Le Calypso à Québec

RIMOUSKI (PC) — A moins d'imprévu, le Calypso sera à Québec aujourd'hui. C'est là que le célèbre explorateur Jacques-Yves Cousteau, qui compte 70 ans, viendra rejoindre son navire sur lequel il explore les mers de tous les continents depuis une trentaine d'années.

Au cours d'une cérémonie,

la semaine dernière, Jean-Michel Cousteau fut créé

membre à vie du Musée de la Mer à Rimouski. Un parchemin à cet effet lui a été remis par le commandant Donald Tremblay de l'Institut de Marine de Rimouski.

Un peu avant, Jean-Michel

avait fait don au Musée de la

Mer de Rimouski de trois pièces

recueillies jeudi, en cours

de plongée, dans l'épave de

l'Empress of Ireland qui a

sombé avec plus de 1,000 per-

L.P.M. Comber & fils enr.

«LA MEILLEURE SAISON POUR PORTER LA FOURRURE C'EST L'HIVER... MAIS LA MEILLEURE SAISON POUR EN ACHETER C'EST MAINTENANT»

VENTE D'AOÛT

C'EST MAINTENANT QUE NOUS VOUS OFFRONS LE MEILLEUR CHOIX DANS NOTRE COLLECTION 80-81.

QUE VOUS PROFITIEZ DE PRIX D'AVANT SAISON. N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE BOUSCULÉ PAR LE FROID!

400 DE MAISONNEUVE, SUITE 404
845-9857

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE								 TIRAGE 121 VENDREDI 22/8/80	
12	16	19	20	21	28	NUMERO		POSSIBILITE DE	
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX \$171,948.00			NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 15 VENTES TOTALES : \$1,791,120.00	NOMBRE COMPLÉTÉ 926305	3	GAGNANTS DE \$50,000.	
5 SUR 6	92	\$1,682.10				5 CHIFFRES 26305	27	GAGNANTS DE \$5,000.	
4 SUR 6	4605	\$93.30				4 CHIFFRES 6305	279	GAGNANTS DE \$250.	
5 SUR 6+	2	\$51,584.50				3 CHIFFRES 305	2781	GAGNANTS DE \$50.	
						2 CHIFFRES 05	27810	GAGNANTS DE \$5.	
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN									

Une p'tite folie d'automne avec Delta

Du 15 septembre au 10 décembre 1980, Delta vous offre des vols à moitié prix vers Miami, Ft. Lauderdale et Tampa/St. Pete, et du 15 septembre au 10 décembre 1980, des tarifs NoliPrix vraiment économiques pour Orlando et West Palm Beach. Par exemple, Miami aller-retour, le jour qui vous convient, pour seulement \$185 ou Orlando aller-retour, en semaine, pour seulement \$161. Pour faire vos réservations à l'avance et obtenir plus de détails, communiquez avec votre agent de voyage ou appelez Delta à 337-5520. Delta est toujours là. (MD)

ADelta
Détenteur d'un permis du Québec.
Départs de l'aéroport de Dorval.
Prix sujets à changements sans préavis.

Fiducie du Québec
dépôts garantis
12 1/2
5 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1,000.

Pour information:

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Taux sujet à changement

desjardins

Reprise difficile du dialogue Nord-Sud à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Pays riches et pauvres vont tenter de sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis trois ans mais ils auront fort à faire pour éviter une confrontation.

Une session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU, qui sera ouverte ce matin par son secrétaire général, M. Kurt Waldheim, aura pour tâche principale de débayer le terrain pour des «Négociations globales» dans le cadre de l'ONU sur des

problèmes brûlants dans cinq secteurs: matières premières, énergie, commerce, développement, monnaie et finances.

L'Assemblée devra également élaborer une nouvelle stratégie de développement pour les dix prochaines années, définissant les mesures à prendre pour assurer le progrès économique et social des pays du tiers monde au cours de la «troisième décennie du développement».

Cependant, deux comités chargés de la préparation des travaux sont dans l'impasse

depuis ses semaines. Ce qui a amené les 120 pays en développement du «groupe des 77» à lancer samedi une sérieuse mise en garde aux pays du Nord industrialisé. Dans un communiqué élaboré par une réunion ministérielle, les 77 ont affirmé qu'un échec éventuel aurait «des conséquences très graves pour la coopération économique internationale, pour le développement, la justice et la stabilité économiques, ainsi que pour la paix et la sécurité mondiales.»

Les 77 ont pratiquement

tenu les pays développés responsables de la crise économique mondiale qui, selon eux, a atteint des dimensions «sans précédent». Ils ont réaffirmé la nécessité urgente d'une restructuration mondiale pour aboutir à un nouvel ordre économique international.

Exprimant leur préoccupation profonde vis-à-vis du manque de progrès dans ce sens, ils l'ont attribué à l'absence de «volonté politique» nécessaire de la part des pays développés. Cette volonté leur a manqué «même pour des problèmes nécessitant une action urgente», ajoute le communiqué, faisant allusion aux difficultés des pays les plus démunis de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, qui ont pris désormais «des proportions alarmantes et critiques».

Le ton «dur» du communiqué des 77, qui n'a fait aucune allusion aux hausses successives des prix du pétrole depuis

fin 1978, reflète, selon les observateurs, leur désir de souligner l'unité des pays du tiers monde et d'exercer ainsi une pression politique accrue sur les pays riches. Ceux-ci réagiront sans doute à partir d'aujourd'hui, d'abord par la voix de M. Edmund Muskie, secrétaire d'Etat américain, qui sera parmi les premiers orateurs.

Les pays industrialisés, qui se sont consultés la semaine dernière au sein de l'OCDE à Paris, adopteront sans doute une attitude prudente. Ils ne

refuseront pas des tentatives de compromis sur l'ordre du jour, la procédure et le calendrier des négociations globales, mais ils ont soulevé des objections sérieuses aux propositions des 77 sur les deux premiers points.

Ils souhaitent notamment que l'ordre du jour soit concentré sur un nombre limité de sujets, et formulé d'une manière «neutre» qui ne préjuge pas de l'issue des négociations.

Selon les 77, celles-ci doivent être centralisées à l'ONU

pour en assurer une approche «intégrée» et des progrès simultanés. Les pays de l'OCDE de leur côté souhaitent avant tout sauvegarder la compétence des organismes existants, comme le FMI et le GATT, en ce qui concerne les problèmes monétaires et commerciaux.

Ils ne souhaitent pas faire trop de concessions qui risquent de rester sans contrepartie, surtout dans le domaine de l'énergie qui les intéresse avant tout, et où ils pensent trouver des alliés

parmi les pays du tiers monde importateurs de pétrole.

La session siégera jusqu'au 5 septembre, et un très grand nombre de personnalités y sont attendues: le président du Bangladesh, M. Ziaur Rahman, et M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe qui doit devenir aujourd'hui le 153^{ème} membre des Nations unies. Quatre premiers ministres adjoints, 31 ministres des Affaires étrangères et treize ministres de l'Economie ou du Plan ont déjà annoncé leur arrivée.

Banque mondiale: filiale pour les pays pauvres?

WASHINGTON (AFP) — M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, a proposé l'étude de la création d'une filiale de la banque qui serait chargée de financer les investissements dans le domaine de l'énergie dans les pays en voie de développement, indique un rapport de la Banque public à Washington.

Au cours d'une conférence de presse, M. Ernest Stern, premier vice-président de la Banque, a précisé que le conseil d'administration a donné le feu vert à l'étude des possibilités de création de cette nouvelle filiale. Il est encore difficile de déterminer quelle pourrait être sa dotation en capital, mais le chiffre de 5 à 7 milliards de dollars a été mentionné.

Dans son rapport, M. McNamara souligne qu'il serait souhaitable que la Banque mondiale puisse consacrer 25 milliards de dollars à des prêts pour des projets dans le domaine de l'énergie au cours des cinq prochaines années et tel serait donc l'objectif d'extension des crédits de la filiale.

Avec les ressources actuelles, le programme de prêts de la Banque mondiale dans le domaine de l'énergie se limite pour 1981-1985 à 13 milliards de dollars. En 1979 et 1980, la Banque a prêté 4,5 milliards de dollars.

Les responsables de la Banque ont souligné qu'il est encore trop tôt pour savoir quels

seraient les taux d'intérêt des prêts consentis par cette nouvelle filiale, car cela dépendrait de sa structure financière.

Il est peu probable néanmoins qu'elle puisse être financée par des dotations, comme c'est le cas de l'Association internationale du développement (AID). Il est donc vraisemblable que les taux d'intérêt seraient proches des prêts normaux de la Banque mondiale.

Cette idée d'une nouvelle filiale de la Banque mondiale sera sans doute discutée au cours de la prochaine réunion annuelle de la Banque et du Fonds monétaire international, fin septembre à Washington.

Le rapport de la Banque souligne que les pays du tiers monde non producteurs de pétrole dépensent 50 milliards de dollars en 1980 pour financer leurs importations de brut.

Si leur production intérieure d'énergie reste constante, cette facture pétrolière se montera à 1990 à 110 milliards de dollars.

L'état d'urgence décrété au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — La junte salvadorienne de gouvernement a décrété samedi l'état d'urgence dans tout le pays et placé les principaux services publics — eau, électricité, télécommunications, ports — sous le contrôle de l'armée.

Selon le décret publié à San Salvador, les employés des principaux services publics sont intégrés automatiquement aux forces armées et soumis aux ordres des autorités militaires. Ils «devront reconnaître pour chef immédiat le ministre de la Défense et de la sécurité publique qui leur dictera les mesures nécessaires au maintien du fonctionnement de leurs services», stipule le décret.

Ces «mesures provisoires» ont été prises en raison de «la série d'incidents provoqués par les secteurs ouvriers mobilisés par des groupes de gauche», a indiqué la junte de gouvernement sans toutefois préciser la durée de l'état d'urgence. La junte craignait, en effet, des grèves dans le secteur public par solidarité avec les travailleurs des services de l'électricité.

Les services de l'électricité avaient été mis sous contrôle militaire dès vendredi en raison de la grève illimitée déclenchée par le syndicat des électriciens. Le syndicat des électriciens réclamait la réintégration de 30 travailleurs qui avaient suivi la grève générale du 13 août dernier et qui avaient été licenciés sous l'accusation d'avoir commis des «actes de sabotage».

Chili: l'opposition lève la tête

SANTIAGO (AFP) — A trois semaines du référendum constitutionnel décidé par le général Augusto Pinochet, l'Eglise catholique, la démocratie-chrétienne et la gauche expriment de plus en

plus ouvertement leurs critiques.

«Le Chili, a récemment déclaré le président Pinochet, décidera le 11 septembre prochain, lors du référendum, s'il retournera au chaos prévalant jusqu'au 10 septembre 1973 (veille du coup d'Etat) ou s'il poursuivra le chemin de la paix et du progrès, conduisant vers une nouvelle démocratie».

Cependant, relèvent les observateurs, les transitions vers cette «nouvelle démocratie» permettent en fait au président Pinochet de se maintenir au pouvoir jusqu'en 1997.

Dans un document officiel, les évêques chiliens ont critiqué la forme et le fond de ce référendum, demandant notamment au gouvernement des éclaircissements sur le respect du vote, et une plus grande liberté d'information. Dans le cas contraire, ajoute le document, le gouvernement ne pourra tirer de ce référendum de «conclusions claires ni établir un nouvel ordre institutionnel stable».

Pour sa part, la Coordination nationale des syndicats (gauche) estime dans un communiqué que «le gouvernement est isolé, se sait minoritaire

et ne peut compter sur aucune base sociale, aussi cherche-t-il désespérément à se légitimer devant le peuple».

«Nous empêcherons, ajoute le communiqué, la mise en place d'une nouvelle constitution dont le but est de légaliser une situation de misère et de répression auxquelles nous sommes soumis depuis sept ans déjà».

Par ailleurs, une centaine de personnalités, parmi lesquelles d'anciens parlementaires, des intellectuels, des artistes et des scientifiques, de toutes tendances politiques, ont envoyé une lettre au chef de l'Etat lui demandant, outre une refonte substantielle du projet de référendum, l'abrogation de l'état d'urgence, en vigueur depuis le septembre 1973, et le droit de réunion.

Guerre civile au Guatemala

SAN JOSE, (AFP) — Le «calvaire de la persécution» contre les paysans, les religieux, les syndicalistes et les «subversifs», s'étend aujourd'hui sur toutes les campagnes du Guatemala où des dizaines de cadavres sont découverts chaque jour.

Cette accusation est lancée par le clergé guatémaltèque qui a ainsi expliqué sa récente décision de suspendre ses oeuvres pastorales dans la province du Quiché, au nord du pays. Quiché, région montagneuse dont la population formée d'Indiens est considérée comme la plus pauvre du pays, est le théâtre depuis de longs mois de sanglants affrontements entre des guérilleros d'extrême-gauche d'une part, et l'extrême-droite et les forces armées d'autre part.

Les ecclésiastiques catholiques ont décidé d'abandonner les églises de la région, pour dénoncer l'absence de sécurité tant à l'encontre d'eux mêmes que de leurs paroissiens.

Un prêtre, réfugié à San Jose de Costa Rica, avait affirmé la semaine dernière que l'armée avait même créé dans le Quiché une «carte d'identité» spéciale pour les campesinos du secteur en menaçant d'exécution ceux qui ne la porteraient pas.

Le terrorisme politique qui balaie le Guatemala, le plus grand et, avec ses 6 millions d'habitants, le plus peuplé des pays d'Amérique centrale, s'est d'ores et déjà transformé en une véritable «guerre non déclarée» entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche.

La première s'en prend aux journalistes (14 d'entre eux ont été assassinés depuis le début de l'année), aux professeurs d'université (50 morts), aux étudiants, aux ecclésiastiques et aux syndicalistes.

La deuxième a répliqué en exécutant des officiers et des soldats de l'armée guatémaltèque, des hommes d'affaires et, récemment des haut-fonctionnaires du gouvernement, dont mardi dernier, un vice-ministre des Forces de l'ordre, grièvement blessé de plusieurs balles.

En fait, cela fait 25 ans, depuis le renversement du gouvernement réformiste et progressiste du colonel Jacob Arbenz, que le Guatemala se

débat épisodiquement dans un tourbillon de violence qui, selon des estimations conservatrices, a fait près de 40.000 morts.

le
dernier
chic...

...avoir sa
maisonnette
à LaCité

Nous vous
offrons tout le
lux de nos
superbes
maisonnettes
à deux paliers.

Au premier: cuisine avec
lave-vaisselle, salle à
manger, salon et w.c.
Au deuxième: chambres
(2 ou 3 au choix), une ou
deux salles de bain et
balcons ou terrasses.

À vous de choisir:
rester en ville...

...ou vivre
LaCité

le complexe d'habitation
le plus "in" de Montréal.
Pour visiter, prière de
prendre rendez-vous en
composant

845-4173

350 ouest,
rue Prince-Arthur,
angle avenue
du Parc

c'est la vie
révée!

LaCité



PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI

EMPLOYEURS!

C'est tout un programme!

Faites-en bon emploi.

Plus de 7 500 chefs d'entreprises au Québec l'ont déjà utilisé avec succès.

Tirez-en profit vous aussi!

C'est très simple.

Le gouvernement fédéral a décidé de prolonger le Programme de crédit d'impôt à l'emploi déjà si profitable à tous. Ce programme accorde des crédits d'impôt à toute entreprise admissible qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions du programme. En y participant, vous:

- **Améliorez vos affaires tout en stimulant la croissance économique.**
- **Augmentez le nombre des emplois.**
- **Payez moins d'impôt.**

travailleur engage, selon la région. Les crédits sont déductibles lors des déclarations d'impôt.

Avec un personnel plus nombreux, vous êtes en mesure de réaliser de nouveaux projets et vous assurez d'une expansion profitable.

Participez immédiatement! Hâtez-vous d'accumuler vos crédits d'impôt à l'emploi.

Pour obtenir des instructions détaillées et recevoir une brochure explicative, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

GENS D'AFFAIRES, VOUS MANQUEZ D'AIR!

Canada

Les divergences entre Banisadr et le premier ministre s'accroissent

TEHERAN (AFP) — Le refus par le président Banisadr d'entériner la liste des ministres que lui a présentée le nouveau premier ministre, M. Mohamad Ali Radjai, a révélé hier l'ampleur du désaccord entre les deux hommes.

Le président Banisadr a rejeté le choix de M. Radjai pour le poste-clé du titulaire du ministère de l'Intérieur.

Celui-ci «doit être neutre et n'appartenir à aucun parti», a déclaré le président de la république pour expliquer sa décision à l'issue d'un entretien avec M. Radjai.

Le nom de la personnalité pressentie et refusée par M. Banisadr n'a pas été révélé. On estime généralement dans les milieux informés que le président souhaiterait confier

le ministère de l'Intérieur à M. Mostafa Mir Salim, qu'il avait dans un premier temps proposé comme premier ministre. Bien qu'appartenant au parti de la république islamique (PRI), M. Mostafa Mir Salim, ancien vice-ministre de l'Intérieur, est considéré comme proche du président Banisadr et pourrait ainsi répondre aux critères de neutralité avancés.

Le président Banisadr a indiqué qu'il avait fait part de ses suggestions sur la composition du cabinet à M. Badjai. «Nous verrons le résultat», a-t-il ajouté en précisant: «Il est convenu que je garde le silence. C'est pour le bien du pays».

À sa sortie de l'entretien, M. Radjai s'est borné à indiquer que la date de la présentation du cabinet n'avait pas encore été décidée, deux semaines après sa nomination.

Dans la soirée, l'agence Pars a toutefois indiqué que le premier ministre avait adressé une lettre officielle au Parlement dans laquelle il se déclare prêt à présenter son cabinet.

La prochaine séance publique du Parlement se déroulera demain. Le président du Majlis, l'ayatollah Hachemi Rafsanjani, a émis l'espoir que les divergences disparaîtraient d'ici là. «Si c'est possible, nous discuterons du cabinet probablement lors de cette séance», a-t-il déclaré.

Le débat pourrait être long. M. Hassan Ayat, idéologue du PRI, a affirmé hier que le Parlement discuterait du cas de chacun des ministres choisis par M. Radjai.

Par ailleurs, les forces gouvernementales iraniennes ont lancé une nouvelle offensive au Kurdistan, dont le principal objectif est la prise de contrôle de Mahabad, dernière ville restée aux mains des peshmergas kurdes.

L'entrée de l'armée dans la ville est prévue pour lundi, a indiqué le gouverneur de l'Azerbaïdjan occidental aux représentants de la ville. Les populations des provinces frontalières du Kurdistan, Kermanshah et Ilam, ont reçu l'ordre d'éteindre toutes les lumières en raison des «possibilités de violations de l'espace aérien iranien».

Cette décision a été prise sur la base d'information faisant état d'une attaque imminente des forces irakiennes, a déclaré un responsable de l'état-major de l'ouest du pays.

D'autre part, Mgr Hilarion Capucci, délégué apostolique des melchites d'Europe, est arrivé hier à Téhéran pour entamer une nouvelle série de démarches en faveur des écoles chrétiennes d'Iran. Son arrivée coïncide avec la publication de nouvelles accusations d'espionnage contre les ecclésiastiques et membres de la mission anglicane d'Ispahan détenu par les «gardiens de la

révolution».

Enfin, un colis piégé posé dans le bureau de l'ayatollah Sadeg Khalkhali, juge islamique itinérant, a été désamorcé samedi à quelques minutes de l'explosion prévue, a déclaré un porte-parole de la prison centrale de Téhéran.

L'ayatollah était dans l'immeuble menacé.

Depuis la révolution de l'an dernier, il a ordonné l'exécution de plusieurs centaines de personnes, dont bon nombre dans le cadre d'une campagne anti-drogue.

Le raid raté était «faisable»

WASHINGTON (AFP) — L'obsession du secret pourrait être à l'origine du désastre de la mission de sauvetage des otages américains en Iran, en avril dernier, selon le rapport d'un groupe d'experts militaires rendu public samedi à Washington.

Bien que le président de ce groupe, l'amiral en retraite James Holloway, ait tenté d'en minimiser la portée, le rapport critique vivement l'état-major inter-armes américain qui semble avoir voulu par-dessus tout garder le secret le plus complet sur la mission, au prix d'erreurs non négligeables.

Mais la commission, instituée en mai dernier pour enquêter sur les causes de cet échec, a souligné que l'opération, bien que risquée, était justifiée et «faisable».

Le rapport indique néanmoins que le plan mis au point par l'état-major inter-armes «n'a jamais été soumis à une évaluation rigoureuse par des observateurs indépendants et qualifiés, hormis, les chefs de l'état-major inter-armes eux-mêmes». Les agences de renseignement américaines ont en outre été tenues partiellement à l'écart.

Il ressort du document des experts que toutes les personnes participant de près ou de loin à la mission n'étaient en possession que des fragments d'information indispensables à l'accomplissement de leur tâche particulière et qu'un

nombre très restreint de hauts responsables connaissaient l'ensemble du plan.

Dans le cadre de cette politique, aucune répétition générale de la mission n'a été organisée. Une telle précaution, souligne le rapport, aurait probablement «fait apparaître les erreurs au niveau du commandement et permis de les corriger».

Bien que l'état-major inter-armes soit en possession d'informations plus que suffisantes sur les tempêtes de sable sur le désert iranien, les pilotes des hélicoptères et des avions cargo C-130 ont été surpris lorsqu'ils ont été confrontés au phénomène. «Les pilotes d'hélicoptères ont été surpris» par la tempête. Ceux des C-130 «étaient également ignorants de la possibilité d'un tel événement, indique le document.

Il apparaît enfin que l'organisation sur la base «Desert One» en Iran a également souffert du manque de coordination dû au secret. Les responsables de l'opération n'avaient notamment pas pensé à fournir au commando des moyens d'identifications rapides. Après la collision entre un C-130 et un hélicoptère, il a fallu ainsi faire confirmer «les instructions d'évacuer l'hélicoptère et de monter à bord des C-130 pour déterminer l'identité de ceux qui donnaient les ordres», note enfin le texte.

L'apartheid est une faillite économique

JOHANNESBOURG (AFP) — Une semaine après sa publication, le rapport semi-officiel concluant à l'échec économique de la politique de développement séparé (apartheid) continue d'agiter la classe politique et la presse sud-africaines.

Le Bureau pour la recherche économique, la coopération et le développement (BENSO) avait choisi la date du dixième anniversaire de sa création, au début de la semaine dernière, pour diffuser ce rapport que beaucoup d'observateurs qualifient de «véritable bombe» lancée sous les pieds des éléments les plus conservateurs du parti nationaliste.

De la façon la plus claire, le BENSO affirme en effet que des «économies séparées et viables ne peuvent être créées» dans les Bantoustans. En outre, ajoute-t-il, le retour massif des Noirs vers ces mêmes Bantoustans (prédit par les initiateurs de cette politique) n'a pas eu lieu et la main-d'œuvre africaine continue de «déferler» vers les municipalités et les centres industriels «blancs».

Le BENSO se fait encore plus précis, insistant sur le fait que le produit national brut (PNB) des «homelands» est tout juste supérieur à celui des dix pays africains les plus pauvres.

En fait, note-t-on dans les milieux libéraux sud-africains, cette étude souligne que la politique (commencée il y a environ vingt-cinq ans) visant à créer des États séparés (Ciskei, Venda, KwaZulu, Transkei, Bophuthatswana, etc...) pour les Noirs d'Afrique du Sud, est une faillite, au moins sur le plan économique.

Pour l'opposition, la publication de ce rapport est un cadeau du ciel. Son chef de file, le Dr Fredrik Van Zyl Slabbert, a affirmé que ce rapport témoignait de «l'échec politique, social et économique

des homelands en tant que solution constitutionnelle efficace et viable». De son côté, l'éditorialiste du quotidien Rand Daily Mail, Allister Sparks, a écrit samedi que les Bantoustans étaient «un échec monumental».

Hier, l'hebdomadaire Sunday Times de Johannesburg a estimé que «des décennies capitales de la vie de ce pays ont été gâchées pour une fiction politique».

Le parti nationaliste, au pouvoir depuis 1948 et principal artisan de l'apartheid, ne tire naturellement pas les mêmes conclusions de ce rapport.

S'adressant aux quelque deux cents délégués du parti, réunis en congrès à Natal, le Dr Piet Koornhof, ministre de la coopération et du Développement, a déclaré mercredi que les principes de l'apartheid restaient «non négociables» et que cette politique de développement séparé allait de progrès en progrès. Il n'a d'ailleurs pas manqué de souligner que le BENSO ne concluait pas à l'échec politique des «homelands», mais à leur seule faillite économique.

De nombreux observateurs se demandent si le gouvernement de M. Pieter W. Botha, à qui les milieux économiques et une partie non négligeable de l'opinion reprochent de ne pas faire preuve de pous d'«ouverture» que son prédécesseur, va profiter de la publication de cette étude pour infléchir la politique du parti nationaliste. Les spécialistes notent que sa marge de manœuvre est cependant très réduite, à partir du moment où il ne tient pas à passer pour le «fossyeur» des Afrikaners.

Une première indication de sa volonté de changement sera probablement fournie demain, date à laquelle, selon de nombreux journaux, devrait être annoncé un important remaniement ministériel.

France: pêcheurs plus conciliants

PARIS (Reuters) — Les marins-pêcheurs ont levé hier pour une durée de vingt-quatre heures leur blocus des ports français, dans un geste d'apaisement avant le conseil des ministres de mercredi qui se penchera sur leurs doléances.

Pour la première fois depuis le début du mouvement de grève, douze jours auparavant à Boulogne, l'activité était normale dans la plupart des ports de la Manche et de l'Atlantique.

Toutefois, les 25.000 marins-pêcheurs sont résolus à redoubler d'efforts pour interrompre l'activité maritime de la France si satisfaction n'est pas apportée par le gouvernement à leurs revendications. Celles-ci portent sur la réduction des équipages des chalutiers et l'obtention d'un prix d'achat plus avantageux du gazole. «Tout dépend de mercredi», a confié M. Jean Lorillu, délégué des pêcheurs normands à l'issue d'une réunion

de médiation au siège de la Marine marchande à Paris.

Des réunions semblables ont eu lieu dans les 24 départements maritimes et M. Joël Le Theule, ministre des Transports, rendra compte de ces négociations lors du conseil des ministres.

Sur la côte méditerranéenne, la situation était également normale mais M. Jean-Pierre Avallone, délégué des pêcheurs de cette région, a déclaré que le blocus reprendrait aujourd'hui, y compris au terminal pétrolier de Fos-sur-mer, près de Marseille.

Des bâtiments de la marine nationale y sont intervenus deux fois en quarante-huit heures pour forcer le blocus et permettre aux pétroliers d'accoster ou de gagner le large. M. Raymond Barre, premier ministre, comme M. Le Theule, ont insisté sur la nécessité vitale pour l'économie française du fonctionnement normal de Fos, premier terminal pétrolier du pays.

Deux policiers tués au Zimbabwe

SALISBURY (AFP) — Deux policiers du Zimbabwe ont été tués samedi au cours d'une embuscade tendue par des anciens guerilleros d'un camp de rassemblement de la région de Mioko, près de la frontière avec le Mozambique, au nord-est du pays, selon des informations en provenance de la région.

Il s'agit d'un policier noir et d'un blanc.

Des officiers de police sont arrivés de Salisbury pour mener l'enquête ouverte sur la mort des deux policiers, a indiqué un porte-parole de la

police à Salisbury.

Selon la police, les communications avec Mioko ont été rendues difficiles à cause de la coupure des fils téléphoniques.

La région de Mioko a accueilli l'un des camps de rassemblement constitués l'année dernière, après la proclamation du cessez-le-feu, pour abriter les anciens guerilleros. Celui de Mioko abrite plusieurs milliers d'anciens combattants de l'Armée de libération nationale du Zimbabwe (Zanla) du premier ministre, M. Robert Mugabe.

Lisbonne: enquête sur Sa Carneiro

LISBONNE, (AFP) — Les 31 membres de la commission permanente du Parlement portugais (actuellement hors session) se réuniront aujourd'hui à Lisbonne pour décider de l'opportunité de convoquer l'Assemblée en session extraordinaire pour étudier la situation financière du premier ministre, M. Francisco Sa Carneiro.

Cette réunion a été demandée par les deux principaux partis d'opposition, le parti communiste et le parti socialiste, qui accusent le premier ministre de s'être «frauduleusement» libéré d'une dette de 7 millions d'escudos contractée avant la révolution de 1974. Selon le parti communiste qui est à l'origine de ces attaques, M. Sa Carneiro devrait aujourd'hui — par le jeu des intérêts — une somme supérieure à 34 millions d'escudos (environ \$800.000).

Le premier ministre affirme que sa situation financière est parfaitement honnête, et qu'il a transféré la dette en question (qui résulte d'achats en bourse) dans des conditions parfaitement légales. M. Sa Carneiro accuse, en outre, l'opposition de vouloir provoquer la démission du gouvernement en «usant de la calomnie personnelle» puisque, dit-il, elle est incapable de le censurer par les moyens légaux.

Le gouvernement dispose de la majorité des voix à l'Assemblée nationale et à la commission permanente (16 voix contre 15 à l'opposition de gauche) et les observateurs

politiques estiment qu'il n'a rien à craindre.

Le seul doute concerne le vote du député réformateur (centre) membre de la commission permanente: celui-ci a, en effet, été élu lors des dernières élections sur les listes de la majorité parlementaire d'alliance démocratique, mais ne figurera pas sur ces listes, lors des prochaines élections, l'accord électoral n'ayant pas été reconduit pour la consultation du 5 octobre.

Face aux menaces «d'un Watergate portugais» brandies par l'opposition, M. Sa Carneiro a contre-attaqué en prévoyant «un Watergate rouge». Certains voient le début de réalisation de ce projet dans la décision du gouvernement, mercredi, d'expulser quatre diplomates soviétiques en poste à Lisbonne pour «ingérence dans les affaires intérieures».

On s'attend à ce que la presse pro-gouvernementale précise les raisons de l'expulsion, qui pourraient mettre en cause le parti communiste. Celui-ci ne paraît pas devoir rester inactif et devrait révéler à son tour d'autres «fraudes» touchant des membres du gouvernement ou de son entourage.

NOUVEAU!
ÉCOLE DE CÉRAMIQUE

Alain Guibeault inc.
cours
de céramique - poterie
pour tous
(débutants et avancés)
ouverture en septembre
Palais du Commerce
Métro Berri-Dumontigny
1600 rue Berri, suite 248
Montréal, H2L 4E4

Pour information:
du lundi au vendredi
de 10 h A.M. à 6 h P.M.
Tél.: 843-6615
Permis de culture personnelle.

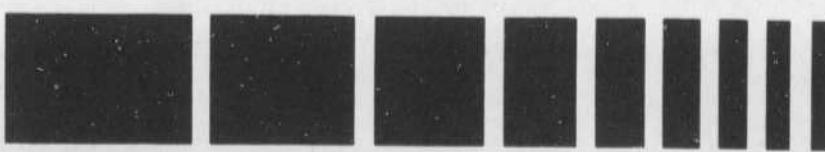
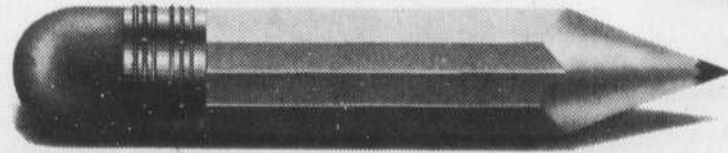
Cours de base
de
Fine Cuisine Familiale
par
Henri Bernard
8 sept. - 20 nov.
1 fois par semaine, jour ou soir
PROSPECTUS
843-6481
Institut
Culinaire
Bernard
Permis de renseignements
de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 310, Mtl. H1G 1Y4

Électrices! Électeurs! Vous serez là? On va passer...

2, 3, 4, 5 SEPTEMBRE

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants), deux recenseurs passeront chez vous pour vous inscrire sur les listes électorales. Ils doivent porter, bien en vue, l'insigne du recenseur. Leur nom y est inscrit.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins), un recenseur passera chez vous, vous téléphonera ou utilisera un autre moyen jugé convenable pour vous inscrire sur les listes électorales.



C'est le recensement annuel des électrices et électeurs du Québec.

Le Directeur général des élections du Québec demande la collaboration de toutes les électrices et de tous les électeurs afin de bien accueillir chez eux les recenseurs qui ont la responsabilité de les inscrire sur les nouvelles listes électorales.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

40 000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 2, 3, 4 et 5 septembre.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 2 octobre 1980:

- 1- a son domicile au Québec depuis 1 an
- 2- est âgée de 18 ans

- 3- est de citoyenneté canadienne
- 4- et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote où il est domicilié le 2 septembre 1980.

On vous demandera d'épeler vos nom et prénom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge. Les recenseurs pourront vous questionner sur vos qualités d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement. Dorénavant, les listes électorales ne seront plus affichées publiquement mais elles seront distribuées dans tous les foyers.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Recensement

Québec

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Le discours «Nord-Sud» canadien

Parmi les pays industrialisés, le Canada est l'un de ceux dont le discours sur les besoins du tiers-monde et le «nouvel ordre économique mondial» est le plus ouvert et généreux. Mais ce drapé de vertu tombera bientôt en loques si on ne commence avec un peu plus de conviction à y accorder des politiques, plutôt que de se ballader dans les réunions internationales en tablant encore sur le souvenir et la réputation de Lester B. Pearson. La participation canadienne à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur les questions économiques nord-sud, qui commence aujourd'hui à New York, sera l'occasion de mesurer les indices de redressement.

Dès le départ de cette session, le Canada a une responsabilité morale. L'Assemblée doit en effet tenter de s'entendre sur le calendrier, l'ordre du jour, les procédures de «négociations économiques globales» qui doivent reprendre en janvier prochain entre pays industrialisés et pays en développement, une suite tardive au «dialogue Nord-Sud», la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) que le Canada avait coprésidée en 1976-77 et qui s'était terminée dans l'insatisfaction générale, sinon l'échec. Malgré tout, la co-présidence canadienne avait réussi à conserver le respect des pays participants du tiers-monde, le groupe dit des «77» qui sont devenus 119, et il lui incombe particulièrement, aujourd'hui, de renouer le dialogue jamais complètement rompu mais devenu plus tendu.

Car depuis 1977, la frustration des pays en développement n'a cessé de croître. Les grands thèmes du «dialogue nord-sud» l'énergie, le développement, les matières premières, les problèmes financiers, sont restés intacts. Des questions vitales pour le tiers-monde, tels ses besoins de plus en plus pressants d'une énergie de plus en plus chère, la protection de ses bénéfices sur les matières premières — rongées par l'inflation, l'accès aux marchés des pays développés et les transferts de technologie, sont demeurées sans réponse et ces réponses ne peuvent venir que des pays industrialisés. Mais loin de s'engager dans un «nouvel ordre» qui dépasse les simples mesures d'aide et transforme les rapports économiques entre pays riches et pauvres, ces derniers se sont plutôt recroquevillés encore plus dans leur protectionnisme, en brandissant le spectre de leur propre récession économique. Même difficiles, les pour-

parlers de la CCEI s'étaient engagés dans un minimum de confiance réciproque. Ce n'est plus le cas en 1980.

Si le Canada, que sa réputation préoccupe souvent plus que ses actes, veut garder quelque crédibilité au cours des mois qui viennent, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan devra s'attabler devant plus consistant que son prochain discours à l'ONU. En plus du vocabulaire sur le «nouvel ordre économique international», que M. Trudeau manie lui-même avec beaucoup d'aisance de sommet en sommet, il devra commencer à maîtriser plus systématiquement sa stratégie envers le tiers-monde.

La révision la plus élémentaire et la plus urgente est évidemment celle du niveau de l'aide internationale consentie par le gouvernement canadien, qui a chuté sans arrêt depuis 1976, passant de 0,5% du produit national brut à 0,43%, bien loin des 0,7% que la commission Pearson («Vers une action commune pour le développement du tiers-monde») faisait accepter, notamment par le Canada, il y a déjà une dizaine d'années. Certes, personne ne croit plus que l'augmentation de l'aide puisse suffire de quelque façon, désormais, à répondre aux aspirations des pays en développement. Mais un tel recul, à une époque où, comme se plait aussi à le souligner souvent le premier ministre, l'écart va grandissant entre pays riches et pauvres, ressemble à de la provocation.

Ce recul n'est à vrai dire qu'une manifestation, la plus mesurable et visible, du «sous-développement» du gouvernement canadien dans la formulation même de ses politiques à l'égard du tiers-monde. La décennie Trudeau a été marquée par la consolidation, avec ses heurs et malheurs, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), mais les problèmes politiques que pose maintenant le réaménagement des relations nord-sud dépassent largement le rayon d'action de cette agence gouvernementale, centrée elle-même sur les mesures «d'aide». Les politiques industrielles, commerciales du Canada sont en cause, comme l'a répété récemment une étude publiée par l'Institut Nord-Sud, qui démontre comment le protectionnisme canadien à l'égard de produits manufacturés dans les pays en développement bloque le progrès de ces pays vers l'autosuffisance, et coûte très cher aux Canadiens eux-mêmes. Déjà en 1978, un important rapport du Conseil économique

du Canada, «Pour un commun concluait lui aussi à la nécessité de modifier radicalement notre type de relations industrielles avec le tiers-monde en lui ouvrant progressivement nos marchés et en subventionnant plutôt la réorientation de notre économie vers d'autres activités.

Ces analyses sont connues, refaites, redites, et risquent de l'être encore longtemps si nul ne se voit confier, à Ottawa, un contrôle suffisant pour obliger les ministères concernés à revoir enfin leurs décisions particulières, à la lumière de ces nouvelles exigences. L'Institut Nord-Sud, un remarquable organisme indépendant qui se consacre à l'analyse et à la recherche sur les questions de développement et qui a son siège à Ottawa, ne cesse de souligner la paralysie qu'engendre l'incohérence entre les interventions des divers ministères, centrés sur leurs intérêts propres, et fort peu sensibilisés, de toutes façons, aux obligations du Canada envers le tiers-monde. Il observe même que les États-Unis, avec une image et une réputation beaucoup moins agréables aux pays en développement, ont désormais largement distancé le Canada pour ce qui est de la formulation d'une approche intégrée aux problèmes de développement.

Créé en 1974, un comité interministériel s'est enlisé dans la préparation technique des conférences internationales plutôt que l'étude de l'impact des politiques canadiennes sur les relations du Canada avec les pays en développement, comme il en avait le mandat. Un «groupe de travail parlementaire sur les relations nord-sud», mis sur pied au début de l'été vient pour sa part de rendre public un rapport provisoire — dont il faut dénoncer l'abominable traduction française — qui confirme assez, par ses généralités et ses lieux communs, que ces comités servent plus à l'éducation des députés qu'au progrès de quelque réflexion que ce soit. Il confirme aussi la désinvolture persistante du gouvernement fédéral qui confie, à la veille de rencontres internationales déterminantes, une analyse aussi importante à un groupe par définition improdutive.

Le «dialogue Nord-Sud» a au moins permis aux pays du tiers-monde d'aiguiser leur sens et leur force critiques devant leurs vis à vis «développés». Le Canada ne pourra plus longtemps parler en innovateur sans se donner les premiers instruments d'un véritable renouveau. Son drapé de vertu deviendra dangereusement transparent.

Lise BISSENETTE

LE MOT DU SILENCIEUX

De la patience

Je ne suis pas encore assez pessimiste pour regretter mon avenir.

«L'avenir n'est à personne.» S'il n'est à personne, à quoi nous sert-il de nous en inquiéter?

Permettez aux autres de se mêler de vos affaires, de vos mauvaises affaires. Faites mieux: abandonner leur toutes.

De préférence, c'est ce que l'on comprend le moins que l'on prend le plus grand plaisir à expliquer.

Le risque le plus téméraire, le plus valeureux défi que veulent vaincre ceux qui s'aiment, c'est le mariage. Et ce risque, ce défi, ne sont pas de s'aimer toujours, mais de s'aimer aussi fort, et d'y arriver en même temps.

Je retiens souvent l'avis du premier venu et celui du dernier parti, à condition qu'ils ne soient pas les mêmes.

Il y aurait moins d'entreprises ratées si ceux qui les mènent, quand ils ont découvert que le scénario mal était l'avortement.

«Faute avouée est à moitié pardonnée.» C'est encore trop peu. Il en reste encore une bonne moitié à faire oublier.

Si l'on se retenait de dire ce que l'on croit penser à brûle-pour-point; si l'on attendait d'avoir fini de ressentir le premier choc, on penserait souvent tout autrement.

Le critique parle d'applaudissements bien nourris. Il ne dit jamais qui paie l'addition.

LETRES AU DEVOIR

Des confusions regrettables

Dans une résolution adoptée par son Conseil d'administration lundi le 18 août 1980, après consultation avec l'Office des droits des détenus, un des comités de la Ligue des droits et libertés, celle-ci regrette les confusions qui ont été créées dans le public et auprès des personnes et organismes de promotion de réformes en milieu carcéral.

Le conseil, avec le comité exécutif, seul autorisé à parler au nom de la Ligue, en dehors de l'Assemblée générale, tient à rappeler que son projet de charte des droits des détenus, loin d'être un programme final, est un simple document de travail qu'elle a approuvé lors de sa réunion du 24 mars 1980 pour fins de discussions publiques et dont les idées visent à amener le public et les autorités à favoriser en milieu carcéral le respect des droits humains fondamentaux.

Au sujet du «droit à l'évasion», qu'il se serait plus juste d'appeler le «droit à la non-pénalisation de l'évasion», la Ligue tient à préciser qu'elle n'entend pas par là légitimer et défendre quelque violence que ce soit exercée à l'occasion d'évasions. Notre interprétation est restrictive tel que l'indiquent d'ailleurs dans le texte les références à la législation française (auxquelles nous pouvons ajouter la jurisprudence américaine): nous entendons par là le droit de fuir des conditions de détention qui portent atteinte à l'intégrité physique et aux droits humains fondamentaux, et de ne pas, en raison de ces conditions, subir de peines additionnelles liées à l'évasion. La Ligue se doit, en conscience, poser ainsi ouvertement le problème du ou de la détenue, pouvant être confronté(e) à des conditions inhumaines d'incarcération.

La Ligue regrette d'autant plus cette malheureuse polémique concentrée sur l'article du droit à l'évasion, que la charte, prise dans son ensemble, aborde plusieurs questions devenues urgentes dans ce milieu: discrimination, droit à la présomption d'innocence, droit à la santé, droit spécifique à la condition féminine, droit d'association et d'expression, droit à la culture, etc.

À la lumière du débat qu'elle continue de souhaiter ici-même, elle entend présenter ce document, pour fins de discussions, lors de la conférence internationale que l'ONU va tenir à la fin du mois au Venezuela sur tout ce domaine négligé des droits fondamentaux des hommes et des femmes en institution carcérale.

La Ligue doit poursuivre, avec son comité de l'O.D.D., les travaux et les actions de vigilance sur les droits des détenus (es). Nous sommes convaincus que la réhabilitation ne peut procéder que de la reconnaissance des droits fondamentaux et de la dignité des détenus.

Gilles TARDIF,
président de la Ligue des droits et libertés
Montréal, 21 août

Les étudiants hors province

Il y a nombre d'années que les provinces et leurs institutions d'enseignement supérieur ont inventé multiples méthodes dont elles se servent à l'occasion pour favoriser l'admission des étudiants originaires de leur province à l'encontre des autres. Ces politiques, un peu à la manière des barrières non tarifaires, sont difficiles à identifier, mais efficaces. Elles varient selon les spécialisations, les institutions et les provinces et ne touchent évidemment pas que les étudiants en médecine.

Pourquoi ne pas mettre au point un système de transferts monétaires interprovinciaux ou un système fédéral-provincial des transferts pour compenser les provinces qui forment plus d'étudiants de l'extérieur de la province qu'ils n'en envoient? Selon un tel système les étudiants pourraient choisir plus librement d'aller étudier où ils le désirent (un des éléments de l'objectif de libre circulation des personnes au Canada), les institutions spécialisées pourraient poursuivre leur développement, et on verserait des fonds aux provinces réceptrices nettes d'étudiants. Puisque les provinces

On ne sait plus — le temps fait si vite les choses — si le succès est l'enfant de l'audace ou la fausse couche de la grossesse nerveuse.

Répondez de moins en moins aux questions que l'on vous pose; continuez votre monologue.

Je rêve d'un art de la photographie des mirages.

On ne peut pas arriver à contempler la foudre. Quant au tonnerre, c'est beaucoup de bruit pour rien, de la foudre crevée.

Lorsque je m'écoute parler, je m'entends de travers.

On se fatigue de se méfier. L'astuce du charlatan est justement de saisir le moment précis où notre lassitude arrive à lâcher et où nous succombons par un «à quoi bon résister?»

J'arriverais à me connaître un peu moins mal si je savais m'oublier un peu plus souvent.

On ne peut tout enlever qu'à celui à qui on n'a rien à prendre.

Quand un menteur dit la vérité, il ne sait pas qu'il se trompe et qu'il n'est pas honnête avec lui.

Le courage, comme le génie est une longue patience, une patience active, attentive. L'audacieux, quand il attend, il voit monter la peur; alors, de panique, il plonge.

La peur du changement, c'est la peur de perdre sa route. On veut bien être distrait de sa course, mais pas égaré.

La seule chose qui me dépasse, c'est le temps qui passe.

On finit par être sage quand on découvre que ça ne rapporte absolument pas de pas l'être.

Apprendre, c'est avoir de moins en moins de préjugés et les entretenir de moins en moins longtemps.

Albert BRIE

INACTUALITÉ

Le fédéralisme discriminatoire

par Robert Décaré

La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux à travers toutes les provinces, est une belle création de l'esprit, dont la seule faille est qu'elle ne colle pas à la réalité canadienne. Sur papier, c'est un beau grand principe auquel chacun peut se rallier d'emblée. Dans les faits, c'est autre chose, dès qu'on constate que chaque ordre de gouvernement, qu'il soit fédéral, provincial, municipal, scolaire... prêche pour sa propre... paroisse et entend protéger ses propres ouailles, qui sont aussi ses bailleurs de fonds.

Le fédéralisme est, en quelque sorte, une institutionnalisation de la discrimination interprovinciale, dans la mesure où le gouvernement fédéral cherche à rétablir entre les provinces un équilibre qui, sans lui, n'existerait pas, et est obligé, pour rétablir cet équilibre, de distinguer entre les provinces, d'aider les plus démunies d'entre elles, d'imposer des sacrifices aux mieux nanties, et dans la mesure où les gouverne-

ments provinciaux cherchent chacun de leur côté à être le moins dépendants possible de l'aide fédérale et à offrir le plus possible à leurs propres résidents.

Aussi, quand le gouvernement fédéral se fait le champion de la lutte à la discrimination, faut-il prendre ses préentions avec un grain de sel. Il fait, à sa façon, autant de discrimination que les provinces, mais il s'abrite sous le manteau de l'intérêt national, ce que, de toute évidence, les provinces elles-mêmes ne peuvent faire, n'ayant de manteau que celui de l'intérêt provincial. Quand Ottawa, dans une loi, un énoncé de politique, un programme, favorise, par exemple, les Indiens, ou les femmes, ou les francophones, ou quand, à la Cour suprême par exemple, il décide de nommer trois juges du Québec et de répartir les six autres postes en fonction des autres régions du pays, ou quand, au Sénat, il nomme des sénateurs dont le nombre varie d'une province à l'autre, ou quand, en construisant un

pipeline dans le Grand Nord, il entend donner priorité aux entreprises locales, il exerce une forme de discrimination, contre laquelle nul ne s'élève puisqu'il y va du rôle du gouvernement fédéral de s'assurer que chacun aura sa part dans la mesure du possible et de faire fonctionner les institutions fédérales d'une manière qui soit la plus représentative possible, même si cela implique qu'un individu ou une entreprise d'une autre province ou d'une autre région sera écarté du seul fait de son lieu de résidence ou du lieu de sa place d'affaires.

Pourquoi cette discrimination, acceptée quand elle vient d'Ottawa, deviendrait-elle scandaleuse quand elle vient des provinces? Pourquoi une province ne pourrait-elle pas, en toute légitimité et sans se faire accuser de mettre des bâtons dans les roues du fédéralisme, chercher, par ses lois, par ses énoncés de politique, par ses programmes, à encourager et protéger ses résidents? Autant, autrement, oublier le fédéralisme et

parler d'État unitaire. Autant exiger de toutes les provinces qu'elles imposent les mêmes taxes aux mêmes individus, qu'elles fournissent les mêmes services etc. Autant, à ce compte, interdire au Québec d'exiger que les compagnies et professionnels qui s'y installent apprennent à travailler en français, ou d'exiger que les avocats des autres provinces qui ont appris un système de droit différent, se soumettent à un nouvel examen. Autant abolir les disparités régionales et la réalité politique qui veut qu'un gouvernement défende d'abord les intérêts de ses commentants.

On ne saurait ériger en principe absolu la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux, sans empêcher du même coup le gouvernement fédéral de faire ce qu'il lui plaît à lui ou le veut bien le faire, ni sans forcer les provinces à faire abstraction de leurs différences. Un fédéralisme sans discrimination, ce ne serait déjà plus du fédéralisme.

LIBRE-CORRISPONDANCE

«Là où le nombre le justifie»

par Lise Noël

M. Trudeau a posé une question fondamentale quand il a demandé aux francophones canadiens s'ils choisiraient de constituer une majorité dans un État québécois pluraliste (tiens donc!) ou une minorité dans un État canadien pluraliste. Lui-même avait répondu à cette question des 1977 en évoquant lors d'un discours à Verdun «la minorité francophone canadienne concentrée dans la province de Québec».

Afin de leur présenter un choix plus concret, M. Trudeau devrait plutôt demander aux francophones canadiens s'ils préféreraient appartenir à une majorité de 81% dans un État québécois pluraliste ou à une minorité de 26% dans un État canadien pluraliste.

M. Trudeau ferait montre d'encore plus de précision s'il leur expliquait comment «ils peuvent exercer une grande influence dans ce pays» où ils comptent, à l'extérieur du Québec, pour 44% de la population, d'autant plus qu'il leur rappelle leur condition davantage minoritaire encore dans l'ensemble de l'Amérique du nord.

Sur le continent nord-américain coexistent le Mexique hispanophone, le Québec francophone et le bloc anglophone États-Unis/Canada. Les francophones hors Québec sont «hors Québec» justement, c'est-à-dire définis désormais en fonction du Québec puisque la majorité anglophone ne leur a pas permis d'être canadiens à part entière.

Si, pour sa part, le Canada n'est plus anglo-saxon, il est demeuré anglophone. Comme les États-Unis dans lesquels il devrait d'ailleurs se fonder pour sanctionner sa situation de fait culturelle et économique, ainsi que pour répondre à la logique

des grands ensembles qu'affectionne M. Trudeau.

Parmi les drapeaux canadiens et québécois que brandissaient les partisans victorieux du NON à Verdun le 20 mai dernier, un *Stars and Stripes* ne flottait-il pas en toute quiétude, à l'aise et chez lui? Si rien n'empêche d'être à la fois québécois et canadien, rien ne s'oppose non plus à ce qu'on soit tout ensemble fédéraliste canadien et fédéraliste américain. Le Canada, ma patrie; les États-Unis, mon pays. M. Trudeau l'a écrit: «ce n'est pas l'idée de nation qui est rétrograde, c'est l'idée que la nation doit nécessairement être souveraine». Le Canada n'est plus qu'une filiale des États-Unis en matière culturelle, économique et militaire; sa souveraineté est toute nominale.

À moins que les Canadiens ne veuillent protéger cette chose fragile mais essentielle qu'est l'égalité juridique qui accompagne le statut de nation en droit international. Ce n'est pas une coïncidence que les nationalistes canadiens-anglais préoccupés par l'emprise américaine sur le Canada, soient en même temps sympathiques aux aspirations des nationalistes québécois.

Qu'ils soient souverainistes ou fédéralistes, ces derniers savent fort bien que si les Franco-Québécois choisissent de se définir plutôt comme une minorité dans le Canada, ils seront traités comme telle par la majorité anglophone qui a fait une preuve centenaire en la matière. «I would rather be a hammer than a nail».

M. Trudeau invoque l'exemple des «Russes qui parlent du Peuple soviétique», même s'il y a des Russes, des Biélorusses, des Ukrainiens, des Bal-

tes, des Arméniens, les Ukrainiens, les Baltes, les Arméniens, dont les nationalistes vont rejoindre les dissidents politiques dans les asiles psychiatriques «soviétiques».

Au paradis canadien des libertés individuelles, ce sont aussi les rapports de forces qui prévalent. Qu'on approuve ou non la loi 101, il faut bien constater que les Anglo-Québécois l'ont d'abord contestée au nom de leur statut de majorité dans l'ensemble du Canada. Ce n'est que lorsqu'ils se sont perçus comme minorité au Québec (le gouvernement fédéral les ayant d'après eux «laissés tomber») qu'ils ont commencé à invoquer les droits individuels.

M. Trudeau court à leur rescousse en émettant un doute sur le sort des minorités dans un Québec indépendant: «offriraient-ils un système fédéraliste où les minorités non-francophones pourraient se donner leurs institutions d'éducation, leurs lois civiles comme c'est le cas pour la minorité francophone canadienne concentrée dans la province de Québec?» demanda-t-il alors. Et voilà! En réduisant la majorité franco-québécoise à la condition de minorité canadienne, il changeait toute la problématique: ce n'était plus le Franco-Canadien qui était maltraité, c'était le Franco-Québécois qui était chanceux de ne pas l'être!

M. Trudeau demande aux Franco-Québécois de troquer leur statut de majorité au Québec pour celui de minorité au Canada où «ils peuvent exercer une grande influence». Peut-être songe-t-il à la grande influence des Franco-Manitobains qui viennent d'obtenir après 89 ans la remise en vigueur d'un article de la consti-

tution dont M. Sterling Lyon et ses ministres s'emploient en ce moment même à rendre l'application la plus étroite possible. «Les Franco-Manitobains comptent pour moins de sept pour cent de la population manitobaine et leurs votes ne sont pas assez importants pour rester au pouvoir», d'avouer un ministre en privé.

Certains préfèrent les euphémismes juridiques aux propos trop crus. C'est le sens d'un petit bout de phrase discret et apparemment inoffensif qui revient dans les propositions fédérales, ontariennes et même dans le livre beige, au chapitre des droits linguistiques: «là où le nombre le justifie».

Point n'est besoin d'être devin pour savoir où et au profit de quelle minorité le nombre le justifiera. De 4,4% de la population canadienne qu'ils sont maintenant, les francophones hors Québec ne seront plus que 2,2% ou 3,5% dans vingt ans. Même en Acadie, les démographes Lachapelle et Henripin prévoient que l'importance relative des francophones va rapidement diminuer.

S'ils avaient tant cru à la vigueur des libertés individuelles dans ce Canada dont ils prétendaient que c'était un des atouts majeurs, les partisans du NON auraient-ils si souvent reproché à leurs adversaires souverainistes d'«abandonner» les minorités francophones?

A M. Trudeau qui leur demande d'échanger la lanterne d'un statut de majorité au Québec pour la vessie d'une condition minoritaire au Canada, la Franco-Québécoise et le Franco-Québécois se voient forcés de répondre: Non merci. Le Québec, j'y suis, j'y reste... pour ma sécurité.

qui forment des étudiants les gardent souvent, les transferts monétaires pour tenir compte de la mobilité étudiante ne sont pas la fin de l'histoire, car l'étudiant formé hors province aux frais de celles-ci devient souvent un payeur de taxe de sa province de travail d'où possiblement un système de compensation qui tiendrait compte des pertes et gains d'étudiants et diplômés pour favoriser la mobilité dans le marché commun canadien.

Les experts familiers avec la littérature d'économie des ressources humaines connaissent les détails techniques de formules permettant d'atteindre ces objectifs: et il ne s'agit pas de la vente de capital humain, mais de compensation suivant des décisions d'individus, compensation versée pour tenir compte de l'effet de la migration des ressources humaines sur le développement régional au Canada.

Pierre-Paul PROULX

Montréal, 18 août

Les synonymes Ottawa et anglais

Nous savons tous maintenant que la publicité fédérale pendant la campagne référendaire a coûté entre cinq et six millions de dollars. Et nous assistons dans nos journaux (LE DEVOIR, 13 août) au début de l'offensive du gouvernement de M. Trudeau pour défendre sa position dans le débat constitutionnel. Mais outre cette avalanche habilement orchestrée la publicité fédérale use de moyens peut-être moins spectaculaires, mais aussi efficaces.

Prenons l'exemple de l'hebdomadaire de langue allemande *Die Zeit*, dont la «Canada edition» est réimprimée à Winnipeg, Manitoba. Depuis toujours toute publicité fédérale canadienne y est formulée seulement en allemand et en anglais. Le texte de cette semaine «Kanada und die Madridier Überprüfungs-konferenz» (*Die Zeit*, 8 août) qui informe les germanophones du Canada de l'établissement d'un «sub-committee on Security and Cooperation in Europa (sic)» prie les lecteurs d'envoyer leurs commentaires et suggestions au «Clerk». L'adresse même de ce «sub-committee» est son titre officiel son titre entièrement et exclusivement en anglais. Le tout est orné de l'emblème du Canada, de la reproduction de la Chambre des communes à Ottawa, avec le titre anglais «House of Commons». Mesurant 12 par 38 cm, l'annonce ne contient pas une seule remarque pour les abonnés québécois du *Diet Zeit*, les informant qu'ils pourraient également communiquer avec ce «sub-committee» en français.

L'absence du français dans la publicité fédérale dans ce journal allemand international et «pan-canadien» existe depuis fort longtemps — mon abonnement personnel date de 1964. Les lecteurs germanophones canadiens sont ainsi amenés à considérer Ottawa et l'anglais comme synonymes. Je me demande donc si le gouvernement fédéral agit de cette façon dans tous les journaux et publications en langue étrangère au Canada, ou si *Die Zeit* fait exception? Quelle que soit la réponse, les principes élevés de l'éternel premier ministre Trudeau prônant le respect des deux cultures canadiennes sont loin de s'incarner dans la réalité quotidienne de la presse écrite étrangère. Sur ce point, le message biculturel ne semble pas avoir imprégné l'esprit et la lettre du discours fédéral.

Heinz CHIBA

Montréal, 14 août

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La régression scolaire au Québec

par Pierre Vaillancourt

Parent, professeur, membre du comité d'école et du comité de régie de l'école Les Hauteurs pour 1979-80, M. Vaillancourt est le fondateur et le coordinateur du Mouvement pour des Écoles publiques autonomes (MEPA).

A PRES une vaste opération de consultation auprès de la population autour de son livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, rendait public son document intitulé *L'école québécoise: énoncé de politique et plan d'action*. Sur nommé le «livre orange» il se veut un recueil des décisions gouvernementales quant à l'avenir du système scolaire québécois. Le ministère de l'Éducation et le gouvernement du Québec entendent en quelque sorte donner à la réforme scolaire des années soixante un deuxième souffle.

Malheureusement, ce projet de réforme, loin de nous promettre un système d'éducation adapté aux exigences de la société de demain, nous ramène plutôt vingt ans en arrière.

LE RETOUR À LA DISCIPLINE

Ce que nous propose le livre orange, c'est avant tout une école plus sévère, des contrôles plus fréquents, plus standardisés, des programmes plus académiques et plus rigoureux, une augmentation du nombre d'heures de classe, le retour de l'étude et des devoirs à domicile, un plus grand contrôle des approches pédagogiques par le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires, et une plus forte mainmise gouvernementale sur l'innovation pédagogique. Le document insiste particulièrement sur l'importance et la rigueur des programmes. Pour le ministre, l'éducation semble donc être avant tout une acquisition de connaissances. Pourtant le Conseil supérieur de l'éducation, qui n'est pas particulièrement réputé pour ses idées révolutionnaires, ne partage pas cette conception traditionnelle de l'éducation: «L'effort d'éducation doit porter sur les ressources profondes de l'être plutôt que sur l'acquisition d'un savoir culturel ou technique. Le développement de la personnalité importe plus que l'acquisition d'un contenu.» (Rapport annuel 1969-70).

Le ministre a sans doute voulu respecter les aspirations exprimées lors des audiences publiques sur le livre vert de l'en-

seignement primaire et secondaire. 85% des personnes et des groupes consultés y ont réclamé plus de discipline, des programmes plus stricts et des contrôles plus sévères. Cependant, tout comme il affirme, dans son livre orange, que le principal doit être le premier éducateur de l'école, le ministre devrait être, quant à lui, le premier éducateur du système scolaire.

Il est bien certain que l'école doit répondre aux attentes des parents. Cependant, tout en respectant ces attentes, l'élève devrait tenter de faire valoir auprès des parents une philosophie de l'éducation à laquelle il croit, plutôt que de donner tout simplement aux gens ce qu'ils demandent. Le ministre devrait personnellement voir à ce que le débat sur l'école aille au fond du problème, et que les vraies questions soient posées. Car les multiples changements apportés au système scolaire québécois au cours des vingt dernières années ont fait naître au sein de la population de vives inquiétudes. Face au nouveau et à l'inconnu, la population dans son ensemble a préféré le retour au passé, à des valeurs sûres, éprouvées, bref, à l'école d'autrefois...

Où le ministre n'a pas osé faire une proposition résolument avant-gardiste quant à l'avenir de nos écoles, par crainte d'apaiser la population à l'approche du référendum, ou alors, il est lui-même de la vieille école.

Ici même au Québec et ailleurs dans le monde, la preuve a été faite qu'il existe autre chose que des moyens coercitifs pour favoriser le développement complet de l'enfant, et que les connaissances et les apprentissages que l'individu retiendra toute sa vie sont ceux qu'il a librement décidé d'apprendre par motivation personnelle.

LE PROJET ÉDUCATIF

Pour certains, une des innovations apportées par le livre orange, le «projet éducatif», peut sembler un moyen efficace d'améliorer le vécu scolaire de nos enfants. Mais c'est une illusion. En effet, la marge de manoeuvre laissée aux écoles est tellement mince que les projets édu-

catifs ne pourront prendre d'autres directions que celle déjà donnée par le livre orange: des programmes plus académiques et une discipline plus sévère. Une école pourra s'engager à accorder une importance accrue aux mathématiques, une autre au français. Mais d'une école à l'autre, ce sera du pareil au même, puisque toutes les écoles devront fonctionner selon le livre orange.

De plus, comme le dit lui-même le ministre dans son énoncé de politique, le projet éducatif suppose une même volonté d'action, une concertation des agents d'éducation et du milieu. Or, avec les règles actuelles d'affectation et de mutation du personnel, cette concertation sera à peu près impossible. Il faudrait que les professeurs partageant la même école, avec des enfants dont les parents partageraient leur philosophie de l'éducation.

Le livre orange nous annonce que le ministère évaluera désormais l'efficacité de certaines méthodes pédagogiques: mais il ne précise pas quelles méthodes seront évaluées, ni quels critères seront utilisés. Lorsqu'on réalise que, pour le ministre, les programmes sont l'un des éléments essentiels du projet éducatif, on peut très bien en conclure que l'un des principaux critères d'évaluation des méthodes pédagogiques sera l'acquisition d'un contenu. C'est carrément le retour à l'école du «savoir», au modèle mécaniste: l'élève est un contenant que le professeur doit remplir de connaissances par tous les moyens: discipline corrective, concurrence, système de punitions et de récompenses, etc.

Comme si la marge de manoeuvre laissée aux écoles n'était pas déjà assez mince, les commissions scolaires seront responsables, quant à elles, de choisir les moyens et les démarches pédagogiques qui permettront d'atteindre les objectifs des programmes.

Ailleurs, dans le livre orange, on se gargarise joyeusement sur le rôle et l'importance de l'innovation pédagogique, que le ministre entend désormais soutenir. Parallèlement, on nous annonce que les démarches plutôt modestes seront privilé-

giées par rapport aux grands projets novateurs. Quant au rôle de l'innovation dans le développement pédagogique, il sera précisé par le ministre. On aimerait bien savoir maintenant quelle serait l'attitude du ministre devant un grand projet novateur, qui naîtrait d'une concertation des parents, des professeurs et des enfants d'un milieu donné, surtout si ce projet s'écarterait de la ligne officielle qu'entend imposer le ministre à l'innovation...

LES ÉCOLES ALTERNATIVES

Actuellement, au Québec, plusieurs ne partagent pas les vues du ministre de l'Éducation sur ce que doit être une école. On les retrouve dans tous les coins de la province, bien que partout, ils soient en minorité. Il leur est donc impossible de transformer l'école de la majorité selon leur conception de l'éducation. Alors que la tendance majoritaire est actuellement au retour à la discipline et aux programmes plus académiques, ils prennent une direction opposée: ils veulent offrir à leurs enfants une école plus ouverte, plus libre, plus humaine, où l'enfant est l'artisan principal de sa formation. Ils croient à l'importance de la motivation personnelle dans toute entreprise d'éducation. Ils considèrent l'enfant capable d'initiative, d'autonomie, et doué d'un dynamisme qui le porte naturellement à vouloir apprendre, à se développer... Comme l'enfant n'a pas besoin d'être forcé à apprendre à boire le lait de sa mère, à marcher, à parler, il ne devrait pas l'être, pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de tout le reste... Dès la naissance, la Vie est une grande aventure, excitante. Malheureusement l'école, entre autres, nous fait vite perdre ce besoin périéux de découvrir et d'apprendre. Marshall McLuhan, dans son livre «Mutations 1990», nous en donne un exemple très simple mais très convaincant: «Si vous voulez empêcher vos enfants de lire des illustrés (ce qui pourrait d'ailleurs être une erreur) le plus sûr moyen est de leur faire subir une interrogation écrite hebdomadaire sur leur contenu.»

Depuis quelque temps déjà on a vu naître à Montréal et dans la banlieue des écoles dites alternatives. Ces écoles sont optionnelles, par opposition aux écoles de quartier. Cela signifie que les parents qui croient au type d'éducation offert par ces écoles peuvent choisir d'y envoyer leurs enfants. Bien que l'approche pédagogique puisse varier d'une école à l'autre, elles ont un point commun: leur ouverture à toujours nécessité des batailles de deux ou trois ans, parfois plus, où se sont impliqués plusieurs parents et professeurs convaincus... Des commissions scolaires plus coriaces ont refusé différents projets d'écoles alternatives. A la commission scolaire régionale Blainville Deux-Montagnes en 1978, les commissaires s'opposèrent à la tenue d'un sondage sur l'ouverture d'une école alternative, bien que le projet de consultation ait été approuvé par le directeur des services de l'enseignement et majoritairement par les présidents de comités d'écoles siégeant au comité de parents de la Régionale.

Mis au courant de la situation quelque temps avant la parution du livre orange (qui contient un bien beau chapitre sur l'innovation pédagogique...), le ministre Jacques-Yvan Morin nous répondait que la commission scolaire n'avait pas en prenant cette décision. Alors qu'un groupe de parents et de professeurs désirait rédiger un projet d'école alternative avec la participation de tous les parents intéressés, la commission scolaire et le ministre lui-même décidèrent que le projet devait être écrit avant même de consulter les parents intéressés. La participation des parents, dont le ministre a aussi traité avec éloquence dans son livre

orange, fut donc bafouée à deux reprises: d'une part la recommandation majoritaire du comité de parents était refusée, et d'autre part, la tentative d'impliquer des parents de la «base» dans l'élaboration d'un projet pédagogique était tuée dans l'oeuf...

Dans le premier chapitre de son Livre Orange, le ministre nous dit que le pluralisme est une des conditions de la véritable démocratie et que celle-ci repose notamment sur le droit à la différence. Il va même jusqu'à dire que ce droit à la différence doit pouvoir s'exprimer concrètement en milieu scolaire, et que le pluralisme fait droit aussi bien aux minorités qu'aux majorités.

Il prend la peine de nous rappeler les deux premiers énoncés du préambule de la loi du ministère de l'Éducation, dont le suivant: «Attendu que les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants».

Quant à écrire de belles phrases, le ministre aurait dû nous rappeler aussi le troisième et dernier énoncé du même préambule: «Attendu que les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins».

Dans les campagnes, les populations restreintes ne permettent pas de regroupements suffisants pour justifier l'ouverture de telles écoles. La situation dans les villes et banlieues n'est guère plus encourageante puisque la création d'écoles alternatives exige une implication soutenue et intense pendant quelques années. Au moment où le ministre insiste sur l'importance de la concertation entre tous les agents d'éducation pour la réalisation d'un projet éducatif, il ne fournit aucune aide à ceux qui ne suivent pas la direction que prend l'école québécoise et préfèrent se regrouper, se concerter, et se donner une école à leur goût. Pourtant, le pluralisme ne fait-il pas droit aux minorités aussi bien qu'aux majorités?

LA POSITION DE LA CEQ

De son côté, la CEQ s'est déjà livrée à une attaque à fond de train contre les écoles alternatives. Dans un dossier préparé par le groupe «La maîtresse d'école», intitulé *L'école alternative: une opération de camouflage*, on reproche principalement à l'école alternative d'être fréquentée par les enfants des intellectuels, des universitaires, des professeurs et des artistes. On reproche à ces gens de critiquer l'école mais non la société. Je me contenterai de citer un extrait d'un compte-rendu du congrès international sur «L'enfant et la vie urbaine», publié dans la revue «Informa», de janvier 1980. L'un des conférenciers invités à ce congrès, M. Charles E. Caouette, responsable du perfectionnement des maîtres à l'école Jonathan, y faisait la déclaration suivante: «Dans les faits, l'école n'a qu'un objectif: préparer le futur travailleur, l'homme-outil dont a besoin notre société de production et de consommation compétitive (...). Elle nie les droits égaux de chaque enfant, elle ne sert qu'à la promotion individuelle de 10% de la population, elle entretient et reproduit des inégalités et des injustices». La CEQ, hélas, n'était pas parmi les 2.000 participants à ce congrès international pour entendre les propos de M. Caouette.

Elle reproche aussi aux partisans de l'école alternative de se retirer dans des ghettos, au détriment de l'école traditionnelle. Le groupe La Maîtresse d'École préférerait que les éléments dynamiques

et novateurs demeurent dans le système régulier afin de travailler à le changer pour le bénéfice de toute la population, plutôt que de consacrer leurs énergies à des écoles alternatives élitiques. Mais si la population désire majoritairement revenir à l'école d'autrefois, ceux qui veulent prendre une direction diamétralement opposée se doivent de se regrouper et de faire la preuve qu'il existe autre chose que cette école traditionnelle. D'ailleurs, le groupe La Maîtresse d'École reconnaît lui-même l'intérêt des expériences pédagogiques des écoles alternatives. Leur étude conclut même que les principes avancés par les écoles alternatives doivent être revendiqués pour toutes les écoles de quartier...

Tout cela est bien beau, mais si la population ne veut pas de ces principes, nous n'allons pas les imposer de force...

La meilleure chose à faire reste de mettre en pratique ces principes, avec ceux qui y croient, et de travailler pour que ces idées, en faisant leurs preuves, se répandent le plus possible.

S'il faut attendre la CEQ pour tenter d'apporter des changements véritables à l'école, vaut mieux ne pas être pressé: la prochaine négociation collective aura lieu en 1983, et d'une négociation à l'autre les innovations apportées sont très minces. Certains «gains» du syndicat vont même à l'encontre de la qualité de l'éducation: pour n'en nommer qu'un, la CEQ a obtenu pour l'année prochaine la disparition de l'encadrement au primaire...

Le MEPA

Le Mouvement pour les écoles publiques autonomes, qui est un organisme officiel à but non-lucratif, est en quelque sorte un réseau de citoyens et de parents qui optent pour une conception de l'éducation différente et même opposée à celle des écoles traditionnelles. De tels groupes de parents existent dans tous les coins du Québec. Au nom de tous ces gens, le MEPA a déjà fait certaines demandes au ministre de l'Éducation, dont les suivantes:

- que le ministre facilite l'ouverture d'écoles alternatives;
 - qu'il permette la création d'écoles publiques vraiment autonomes, notamment quant aux programmes, à la gestion et au choix du personnel;
 - que les autodidactes puissent être admis dans toutes les écoles terminales;
 - que les écoles alternatives bénéficient d'une plus grande souplesse dans le choix du personnel.
- De plus, le MEPA s'apprête à entreprendre différentes poursuites juridiques contre le ministère de l'Éducation et certaines commissions scolaires. Entre autres:
- contester en Cour Supérieure le refus d'une commission scolaire d'accepter un projet d'école alternative;
 - obtenir une subvention pour ceux qui désirent éduquer leurs enfants à domicile.

Considérant que tout enfant a droit à l'éducation de qualité, cette subvention serait à peu près égale à ce qu'il en coûte pour éduquer un enfant à l'école publique. Cette mesure permettrait aux gens des milieux ruraux, principalement, d'offrir à leurs enfants une éducation qu'ils jugeraient valable. Ainsi, des parents d'un même village pourraient se regrouper et bénéficier d'une somme suffisante pour organiser quelque chose d'intéressant avec leurs enfants, selon les goûts et les intérêts de ces derniers.

Une telle demande est peut-être utopique, mais, comme le disait si bien Guillaume d'Orange dit Le Taciturne: «Point n'est besoin d'espérer pour poursuivre!»

Les proxénètes de Grenoble

par Micheline Carrier

JUILLET 1980. A Grenoble, dans le sud-est de la France, s'achève un procès qualifié par plusieurs quotidiens d'une «première» dans l'histoire de la justice française.

Un jeune juge d'instruction, Paul Weisbuch, préside le procès d'une dizaine de proxénètes contre qui quatre prostituées ont porté plainte. Les proxénètes écoupent de deux à dix ans d'emprisonnement. Ils avaient martyrisé, violemment de maintes façons leurs «protégées», et en avaient contraint quelques-unes à «travailler» pour eux. Là, au banc des accusés, les souteneurs continuent de proférer des menaces, et aux femmes et à la justice.

La révolte des prostituées de Grenoble a débuté en 1978 quand, à 22 ans, l'une d'elles est morte des suites des traitements infligés par ses proxénètes. La gendarmerie française, qui possède des pouvoirs de police en dehors des villes, était chargée de l'enquête qu'elle a menée, selon plusieurs quotidiens français, avec plus de sérieux et de célérité que les policiers enclins à ménager les proxénètes chez qui ils trouvent de bons indicateurs.

Pour une fois, les prostituées allaient avoir affaire à un juge d'instruction décidé à rompre avec la traditionnelle complaisance des cours pour les souteneurs. En interrogeant les prostituées, en les écoutant raconter leur histoire, Paul Weisbuch a acquis la conviction que le proxénétisme perpétue la prostitution, empêche de l'enrayer. Il se range du côté des plaignantes. Trois associations humanitaires, qui veulent faire de ce procès celui du proxénétisme et de l'exploitation des femmes, se constituent partie civile et secondent les prostituées.

Selon *F Magazine*, Weisbuch «est le seul magistrat à ce jour à affirmer que la confusion entre prostitution et proxénétisme permet de contraindre une catégorie de femmes à un état d'infériorité juridique et sociale. Et de les confiner dans un ghetto dont elles ne peuvent sortir». Grâce à lui, et avec l'aide d'une association féminine qui les aide à trouver du travail hors des milieux de la prostitution, dix femmes abandonnent les rues, les quais, les bordels et la domination des souteneurs.

Weisbuch avait déjà envoyé une trentaine de souteneurs italiens derrière les barreaux, scandalisant quasiment les cours, les milieux policiers, voire même les milieux politiques... Pendant l'instruction et le procès de Grenoble, il a

reçu des menaces. Il ne s'est pas laissé intimider. La justice suit son cours quand les hommes qui la font veulent bien la laisser le suivre...

«Au début, confie Weisbuch, à *F Magazine*, je n'avais pas les idées très claires. Peu à peu j'ai compris que le proxénète utilise les carences d'affection chez les prostituées. Il occupe une place vide. Il l'émouline. Il la trompe. Il la bafoue. Il en fait une machine à gagner de l'argent. Il la viole. Ce n'est pas supportable».

Ce n'était pas supportable pour Weisbuch. Ce l'est pour la plupart des juges et des avocats de tous les pays du monde, à moins qu'ils refusent de voir et d'entendre la réalité de peur de ne pouvoir la supporter. Quand les juges et les hommes qui font et administrent les lois cessent de protéger les détenteurs de pouvoirs, proxénètes ou autres, les femmes peuvent espérer un peu de justice. Les prostituées se placeront sous la «protection» de la justice, non sous celle des proxénètes, quand elles auront la preuve que la «justice» ne les condamne pas à l'avance et n'est pas proxénète elle-même.

Au Canada, le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a annoncé son intention de «nettoyer» les rues et les établissements où se pratique la prostitution. M. Jean Chrétien, prompt aux déclarations à l'emporte-pièce sur des sujets qu'il connaît peu ou prou, voudra bien diriger ses coups de balais et ses récurants du côté des clients et des souteneurs si tant est que la justice canadienne ne se fait pas complice de l'exploitation des femmes. Il subsiste des doutes à cet effet. Le maire de Montréal et sa police ont choisi la voie de la bêtise en lançant un mouvement de répression non contre la prostitution mais contre les prostituées, plus précisément contre les sollicitueuses. Ottawa n'est pas obligé de l'imiter.

Le jour où les clients feront défaut et où des hommes et des femmes cesseront de considérer la sexualité comme monnaie d'échange; le jour où les hommes n'y verront plus le terrain de prédilection de l'assujettissement des femmes; le jour où on cessera d'y voir une voie de la «libération» (de qui?) et où on s'interrogera sur la violence vécue quotidiennement par les prostituées; le jour où on voudra vraiment enrayer la prostitution en déracinant ses causes psycho-sociales et économiques, elle régressera. On pourrait, dès maintenant, se montrer attentif à la sollicitation masculine. On verrait que les

«clients» des prostituées ne sont pas ces pauvres gars qu'on se plaît à nous représenter subjugués, incapables de résister aux propositions. Le plus souvent, ce sont les hommes qui sollicitent: c'est la demande qui crée l'offre. On devrait aussi réfléchir au harcèlement généralisé que des hommes font subir aux femmes dans la rue, au travail, ailleurs. La plus grande cause de la prostitution n'est sans doute pas la situation économique des femmes, mais l'état psycho-affectif de certains hommes (et de certaines femmes) qui sont incapables de relations libres: le fait qu'ils paient ou se fassent payer leur donne le sentiment de pouvoir. Dans une société qui traite les femmes comme propriété collective des hommes, la prostitution et le proxénétisme deviennent phénomènes normaux. Seule la prostituée est la cible à abattre... pour la forme.

Certaines intellectuelles féministes pourraient cesser de jouer les «grandes libérées» en annonçant qu'il est aussi digne de vendre son corps que ses idées. Troqueraient-elles leurs chaires d'universitaires ou leur statut de privilégiées contre un emploi dans un bordel ou dans la rue, sous surveillance étroite d'un proxénète ou même sans surveillance? On peut bien professer des idées, qui frisent davantage le crétinisme que le progressisme quand on n'est pas tenu de les vivre soi-même. E-les ont raison, certes, de dénoncer le fait que les prostituées soient doublement victimes d'une culture masculine qu'on rentabilise sans cesse sur le dos des femmes. Mais existe-t-elle l'association féministe qui seconderait jusqu'au dernier moment les prostituées qui voudraient imiter celles de Grenoble et cette association accepterait-elle, ensuite, de les prendre en charge afin qu'elles ne retournent pas dans le milieu? Existe-t-il le juge canadien, qui concevrait la justice comme Paul Weisbuch la conçoit?

Il faudrait cesser de fermer les yeux sur le proxénétisme des tenanciers de débits d'alcool, qui vendent bel et bien le corps d'adolescentes et de jeunes filles, qui ne sont pas toujours libres d'être seulement serveuses. Un juge qui déciderait d'étudier sérieusement la question se pencherait aussi sur le proxénétisme de l'État qui retire de cette exploitation des femmes et des adolescentes des sommes considérables en impôts et taxes diverses.

La prostitution est l'une des grandes misères de la condition des femmes, elle n'est pas un symbole de «libération». Vendre son corps dans ce réseau de violence institutionnalisée, vendre le corps des autres (proxénète) ou l'acheter (client), cela demeure une grande misère qui n'a strictement rien à voir avec la liberté sexuelle.

Au lieu de s'acharner contre les prostituées pour faire diversion, les législateurs et ceux qui administrent les lois devraient mener une réflexion personnelle sur le phénomène de la prostitution. Ils constatent qu'il s'inscrit dans un contexte général qui reconnaît légalement aux hommes, et parmi les hommes, à ceux qui détiennent les pouvoirs économiques ou autres, un droit de propriété sur la personne des femmes et des enfants, dans la famille, au travail, dans la rue. Le mouvement féministe, au Canada et au Québec, serait bien avisé de mener la même réflexion au lieu de donner l'impression, ou d'être indifférent, ou de réclamer le droit à la prostitution, comme si les prostituées(es) n'étaient pas comprises parmi ces femmes et ces enfants victimes de violence.

■ Première coopération sino-québécoise

Nous apprenons le départ imminent de dix Québécois pour la République populaire de Chine. Trois professeurs de français et sept étudiants vivront l'année 1980-81 à l'Institut des langues de Pékin.

L'envoi de trois professeurs québécois en République populaire de Chine survient à la suite d'un mémoire signé entre le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et le ministère de l'Éducation de la République, le 14 mars 1980.

Les professeurs devront préparer un groupe de chercheurs chinois à leur intégration au sein des institutions québécoises (l'Hydro-Québec notamment). Outre des cours de langue, leur sensibili-

sation à la culture et au fait français du Québec fait partie des objectifs visés. De leur côté, les étudiants passeront une seconde année en Chine dans les universités de leur choix conformément à leur formation.

Certains qualifient de «souffle poétique» l'envolée prochaine. D'autres emballent déjà leur équipement de hockey dans l'espoir de battre les Russes de l'ambassade. A chacun ses jeux!

Ils sont gentils, ils sont heureux ces pionniers des premiers échanges sino-québécois. Et nous aussi avec eux!

Mireille LAFLEUR

Montréal, 20 août

École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal

HEC

D.S.A.

M.B.A.

En classes du jour et en classes du soir
à temps plein ou à temps partiel.

objectifs

Les programmes de diplôme en sciences administratives (D.S.A.) et de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) s'adressent aux cadres des secteurs privé et public et aux diplômés universitaires qui désirent acquérir une solide formation de deuxième cycle en gestion.

D.S.A. • Formation de base en gestion
30 crédits de cours
Durée maximale de 4 ans

M.B.A. • Formation polyvalente d'administrateur professionnel
63 crédits de cours
Durée maximale de 6 ans

Plusieurs cours sont communs aux deux programmes. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études au M.B.A. après avoir complété le D.S.A. ou modifier leur choix en cours de route. Ils bénéficient du transfert automatique des crédits accumulés.

conditions d'admission

- Diplôme de premier cycle universitaire avec une moyenne de 70% ou l'équivalent;
- Expérience de travail pertinente. Une durée minimale de deux années d'expérience est généralement requise.

demandes d'admission

La date limite de dépôt est fixée au 15 septembre 1980, pour le trimestre d'hiver commençant le 5 janvier 1981.

renseignements

On peut obtenir la brochure de ce programme en s'adressant au:

Secrétariat des programmes de deuxième cycle
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal (Québec) H3T 1V6
Tél.: 343-4336

Pour le chef du Parti libéral du Québec

Novembre 1976 n'a été qu'un «incident de parcours»

par Marie Laurier

EAST ANGUS — M. Claude Ryan piaffe d'impatience de participer à un scrutin général dès cet automne. Il se dit prêt à déloger le gouvernement péquiste qu'il accuse de stagnation et de centralisation à outrance.

Aussi à East Angus, par ce beau dimanche hier après-midi, le chef du Parti libéral du Québec a-t-il livré un réquisitoire en règle contre son adversaire à l'Assemblée nationale devant quelque 2.000 personnes réunies à l'aréna Robert-Fournier. Il assistait à l'investiture du candidat de son parti dans Mégantic-Compton, un comté essentiellement rural où de toute façon il devrait y avoir au moins une élection partielle en raison du départ de M. Fernand Grenier. Ce dernier représentant Mégantic-Compton

sous la bannière de l'Union nationale, avait tenté sa chance, mais sans succès, dans l'arène fédérale lors de l'élection du mois de février dernier.

C'est un entrepreneur en construction, M. Fabien Bélanger, Montréalais d'origine qui habite le comté depuis trois ans, qui a remporté la victoire. Il a défait par 190 voix de majorité son plus proche adversaire, M. Pierre Dionne, fils d'un ancien député de H-C, et aussi six autres candidats à l'investiture libérale. Il a fallu trois tours de scrutin avant que les 1.252 votants fassent leur choix parmi les huit aspirants. Un record semble-t-il, dans une convention politique de ce genre. Pour M. Ryan, ce nombre témoigne de la vitalité et de la démocratie de son parti.

Affirmant que la victoire du Parti québécois a été un «accident de parcours» en 1976, M. Ryan a fustigé l'administration

actuelle notamment sur la loi du zonage agricole qu'il juge inappropriée et inhumaine et la thèse de la souveraineté-association, que des «simulacres de l'engagement fédéraliste» à la manière de Claude Morin et de René Lévesque contiennent de défendre, en dépit des apparences. «Leur préférence va encore à la séparation politique du Québec du reste du Canada», a soutenu le député d'Argenteuil.

M. Ryan présidait la huitième convention libérale depuis le 10 août et il s'est dit de plus en plus convaincu de la nécessité d'un scrutin général cet automne. La teneur de son discours faisait foi de son impatience de se lancer dans la lutte d'autant plus qu'il observe partout en province «une renaissance libérale» et «un désir de changement». Il est temps de sceller le sort du présent gouverne-

ment», dit-il fouettant ainsi l'ardeur de ses troupes.

Le principal orateur a également mis son auditoire en garde contre «les sauveurs improvisés», les «marchands d'influence» qui seront incapables de contrer un gouvernement qu'il lui appartient à lui d'abattre le plus tôt possible. Il faisait sans doute allusion au maire Jean Drapeau que l'on voudrait à la tête de l'Union nationale mais il s'est bien gardé de le mentionner. «Ce n'est pas en recherchant les sauveurs improvisés ou des coalitions fortuites que l'on réussira à balayer le Québec» de ce gouvernement, a indiqué M. Ryan.

Le chef du PLQ a donné en exemple la loi du zonage agricole pour démontrer «la centralisation excessive» du gouvernement péquiste et sa stagnation à régler les problèmes des municipalités. «D'un seul

coup de peinture verte», a-t-il dit, on a fait pleuvoir dans les régions de la Beauce et de l'Estrie, et aussi dans d'autres régions, le fameux zonage agricole «à la manière péquiste». S'il est porté au pouvoir, M. Ryan s'engage solennellement à «retoucher» ce programme et à s'occuper des «8.000 dossiers qui traînent sur la table de Dieu le père» de façon à pourvoir les municipalités de comtés d'une véritable protection de leurs terres et forêts.

Dans son allocution, M. Ryan a aussi parlé de «la citoyenneté libérale que ne se compte pas avec le nombre des années mais avec le cœur».

Aussi a-t-il souhaité la bienvenue à tous les «transfuges» des autres factions politiques — Union nationale, Crédit social, Parti conservateur, et «même du Parti québécois» qui ont compris que le Parti libéral est le seul et unique à offrir le

moyen de vivre en toute démocratie et en pleine liberté.

Avant cette longue votation qui réunissait au premier tour de scrutin quelque 1.800 délégués — le Parti libéral compte 4.800 membres dans Mégantic-Compton sur une population de 33.000 électeurs — M. Ryan a tracé le portrait du futur député en rappelant ses critères du parfait candidat. Il a souligné que tout député libéral doit adhérer sincèrement et loyalement à l'orientation générale du parti et être fidèle à tout le Québec et au Canada. Il ne devra pas oublier qu'il travaille pour le bien commun des 122 comtés, a-t-il dit, exhortant ainsi ses collaborateurs à ne pas être égoïstes au point de ne penser qu'à leur fief.

Deux autres conventions d'investiture libérale ont lieu aujourd'hui dans les comtés de Roberval et de Notre-Dame-de-Grâce.

films

Suite de la première page

ignorées. Un film attachant.

Robert Altman n'a pas besoin de présenter et *Health* avait attiré une foule considérable dès sa première projection du matin. Un peu comme dans *Nashville* ou *A Wedding*, Altman décrit comme une fête, du début à la fin, dans son indéchiffrable confusion et sa logique interne. Cette fois, la fête est un congrès d'organisations naturalistes, écologiques, etc., récupérées par le système et surveillées par le pouvoir. Fable politique, satire sociale, comédie bouffonne, *Health* va dans tous les sens, ne fait pas toujours mouche mais n'ennuie jamais. La direction de comédiens est particulièrement réussie, du rôle le plus important (une mention spéciale à Carol Burnett et à Glenda Jackson) au figurant le plus épisodique. Nous espérons avoir bientôt l'occasion d'y revenir plus longuement.

A *Intruse* (L'intruse), film brésilien de Carlos Hugo Christensen, est inspiré d'un récit de Jorge Luis Borges. Dans le paysage plat, infini et venteux de la pampa sauvage, les frères Nilsen élèvent leurs chevaux en toute quiétude. Ces deux gaillards blonds sont d'authentiques machos, dans le plus pur sens du terme qui nous vient, rappelons-le, de l'Amérique latine. On peut avoir de la tendresse pour le cheval qu'on achève. Mais pour une femme, jamais. Une femme, c'est un objet qu'on achète. Quand on ne s'en sert plus, on la revend ou on la tue. Une histoire curieuse, originale, imprévisible. Un humour à froid, très personnel. Cela donne un film ironique et brutal. Pas sans faiblesses, mais qui vaut le déplacement.

Wild Hunting of King Stakh (La Chasse sauvage du roi Stakh), film soviétique de Valeri Roubintchik, ne manque pas non plus d'intérêt. Dans un extraordinaire château de Biélorussie, le décor rêvé pour un film de vampire, un folkloriste trouve refuge une nuit de tempête. Les histoires qu'il entend raconter sur les fantômes qui hantent les lieux défient l'imaginaire. Mais il refuse de croire à ces histoires qui échappent à la logique. Le spectateur verra pourtant lui-même défiler sur l'écran le petit homme qui annonce la mort, la Dame en Bleu, les treize cavaliers qui entourent le terrifiant roi Stakh. Ce sera par conséquent un film fantastique auquel on trouvera une explication rationnelle... Si le film traîne en longueur et en paroles, il faut tenir le coup parce que les images sont superbes et la dernière partie de beaucoup supérieure à ce qui précède. Si la qualité des films présentés samedi et dimanche en compétition officielle ne se dément pas, ce Festival pourrait bien nous réserver d'heureuses surprises.

Dans les sections non compétitives du festival, le film le plus remarqué fut, tel que son Ours d'or remporté à Berlin permettait de le prévoir, *Palermo ou Wolfsburg* de l'Allemand Werner Schroeter. D'une durée de trois heures, ce long métrage suit le périple de Nicola Zarbo, un jeune ouvrier sicilien qui quitte son village natal pour aller travailler en Allemagne de façon à venir en aide à sa famille. Le récit comprend trois grandes parties: la première a pour sujet la vie de Nicola dans son pays, au milieu de sa famille et de ses amis, la deuxième son séjour en Allemagne où il travaille dur dans les usines de Volkswagen, couche dans une chambrette où s'entassent quatre émigrés et s'amourache d'une jeune blonde qui, en le décevant, le conduira au meurtre, enfin la dernière partie est centrée sur le procès que Nicola subit en Allemagne.

Schroeter étudie son personnage, son comportement, sa morale mais, à partir de cet être au demeurer plutôt passif, scrute les sociétés qu'il entourent: tout d'abord la société sicilienne pauvre, en proie au chômage et à la démesure religieuse mais en même temps humaine, vibrante et baignée de soleil, puis la société allemande organisée, industrielle, grise, froide.

Nicola croyait trouver le paradis à Wolfsburg, il n'y a trouvé que l'oppression et le mal du pays. En effet l'intense portée sociale du film repose en grande partie sur ce va-et-vient constant et toujours renouvelé que Schroeter effectue entre son personnage central et les êtres qui l'entourent. Tout cela avec un sens de l'image à la fois poétique et dramatique, tout cela dans un foisonnement, une richesse narrative qui réussit même à intégrer poèmes, chansons et extraits de la Passion. La dernière partie, celle du procès, surprend: le ton change, le mode aussi. Ce procès où l'on traduit constamment de l'allemand à l'italien ou de l'italien à l'allemand bascule dans une sorte de cauchemar kafkaïen. Les langues s'affrontent, les sociétés aussi et les hommes s'y perdent dans un délire qui peut sembler étonnant mais qui n'en est pas moins révélateur d'un monde démolissant dans le sens plein du terme.

Un autre long métrage, présenté celui-là dans la section Cinémas de l'Amérique latine, a traité du sort des ouvriers. Il s'agit du film brésilien *Galpim*, les chemins de la liberté de Tizuka Yamasaki. Cette cinéaste a voulu raconter la vie des travailleurs japonais qui, au début du siècle, ont émigré au Brésil pour y faire fortune mais n'ont trouvé qu'esclavage et déshérence dans les plantations où, on les exploitait. Tizuka Yamasaki connaît son sujet. Elle parle des siens, de ses parents, d'elle-même, de tous ces «galpim» (étrangers) qui constituent le peuple brésilien où l'exploitation demeure. Ces «souvenirs» — c'est le mot même que la réalisatrice emploie — sont évoqués avec une expressivité attachante et intégrés à un récit bien

mené. Il reste que la facture conventionnelle de l'ensemble ne sert pas toujours les intentions louables du propos.

Dans la section Cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain, on aura surtout remarqué *Sauve qui peut* (la vie) de Jean-Luc Godard. Ceux qui prétendent que les films de Godard n'ont pas de public auraient été étonnés de constater la foule de spectateurs lors de la première projection de ce film au festival. Et c'était à 9 heures 30 le matin! Faut dire qu'on y retrouve Jacques Dutronc, Isabelle Huppert et Nathalie Baye. Faut dire aussi qu'on n'avait pas vu un nouveau film de Godard depuis belle lurette. Comme me disait Bernardo Bertolucci récemment: «Il n'y a qu'un saint dans le monde actuel du cinéma et c'est saint Jean-Luc; et comme un vrai saint, il vient de ressusciter avec *Sauve qui peut* (la vie)», la musique est capitale dans ce film. C'est d'ailleurs le titre de la dernière des quatre parties. On aura noté aussi au générique qu'il s'agit là d'un film «composé par Jean-Luc Godard», comme on compose une cantate ou un blues. Ce film, il faut le recevoir justement comme un blues où Godard à travers un personnage qui porte son nom et d'autres aussi se livre et confie sa vision des choses: l'imaginaire, la peur, le commerce, le couple, les enfants les femmes, Marguerite Duras, la vie. *Vivre sa vie*, un autre titre de Godard. Vivre sa vie en faisant du cinéma, en faisant le cinéma. Plus raffiné que les derniers films qu'on a pu voir de lui, *Sauve qui peut* (la vie) conserve indubitablement la marque de Godard. On y reconnaît sa démarche, ses manies aussi, des manies qui n'ont plus, faut le dire, l'impact d'autrefois. Il reste que si Barthes a chanté le plaisir du texte, Godard réanime le plaisir du cinéma.

On a pu voir aussi dans la section Cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain trois films d'Hitchock dont deux, un classique auquel par sa maîtrise que par son lyrisme. Si par certains aspects secondaires, *Rear Window*, *The Trouble with Harry* ou même *Vertigo* ont pu faire sourire, il faut féliciter Serge Losique d'avoir inscrit au programme du festival cet hommage à Hitchock qui ravit autant les critiques que le grand public.

Enfin toujours dans la même section, on présentait aussi cette fin de semaine *Picasso*, *l'homme et son œuvre* du photographe et réalisateur Edward Quinn. Des images de Picasso chez lui avec Jacqueline, sa femme, avec des amis aussi, mais surtout un regard sur le lien qui liait la vie du peintre à ses toiles et à leur évolution. Approche conventionnelle donc, mais le tout semblait dynamique, direct, incisif. «Semblait» puisque la projection de samedi après-midi n'a pu être complétée en raison de problèmes de synchronisation. Malheureux!

nord depuis que les forces israéliennes ont décidé d'adopter «une tactique offensive pour forcer les Palestiniens à être sur la défensive». C'est en effet ce qu'a déclaré le premier ministre israélien, M. Menahem Begin la semaine dernière au cours des obsèques de l'un des soldats israéliens mort au cours du raid sur des bases palestiniennes au nord du Litani.

D'autre part, cinq Libanais ont été tués et 30 blessés hier par l'explosion d'une voiture piégée sur la place principale de Raïfoun, ville touristique située à environ 35 km au nord de Beyrouth, a annoncé la police. L'explosion s'est produite à 18 h au moment où des gens sortaient d'une salle de cinéma et où les cafés voisins étaient pleins de monde. Elle a provoqué un cratère de trois mètres de large et d'un mètre de long dans la chaussée.

Le mouvement des «révolutionnaires libérés de Marada» a revendiqué la responsabilité de l'explosion de la voiture piégée. C'est la troisième fois que ce mouvement revendique la responsabilité de l'explosion d'une voiture piégée. Le premier attentat qu'il avait revendiqué avait eu lieu le 30 juillet dernier dans le quartier d'Acharieh faisant quatre morts et une quinzaine de blessés. Le deuxième avait également eu lieu à Acharieh le 7 août et avait fait un mort et une trentaine de blessés.

Les trois attentats, note-t-on, se sont produits en secteur chrétien sous l'influence du «front libanais» (conservateur).

◆ Gierke remanie

«Nous devons opérer des changements importants dans notre économie», a-t-il déclaré après avoir reconnu que son parti n'avait pu concrétiser tous ses espoirs.

Il a promis de réduire l'important programme d'investissements, qui a principalement contribué à la dégradation de la balance des paiements du pays, par son recours aux emprunts étrangers. La dette extérieure de la Pologne s'élève actuellement à environ 20 milliards de dollars.

«Les discussions ont confirmé les erreurs et les insuffisances dans la forme et les méthodes de notre travail», a dit M. Gierke.

Arrivé au pouvoir à la suite d'une situation similaire après des incidents sanglants dans des ports de la Baltique, M. Gierke a également promis à son pays une rénovation morale.

«Nous devons maintenant écouter attentivement la voix de l'opinion publique» a-t-il dit, reprenant les promesses qu'il avait faites lors de son entrée en fonction en décembre 1970.

Il a aussi souligné que la Pologne resterait fermement dans le camp socialiste. «Seul le socialisme peut sauvegarder les intérêts de notre nation et de notre État», a-t-il déclaré.

«Le parti veut corriger honnêtement sa politique. Nous voulons un véritable développement de la participation des citoyens dans leurs établissements de travail».

«Nous avons nommé des camarades qui ont vu poindre des difficultés, mais dont les avis n'ont pas été écoutés à temps» a déclaré le secrétaire général du parti.

M. Gierke a dit que «des paroles dures et douloureuses, mais justes», avaient été prononcées au cours de la réunion du comité central du parti.

«Nous sommes désormais résolus à écouter plus attentivement des vérités dures concernant nos propres erreurs, nos hésitations et nos faiblesses», a poursuivi le secrétaire général du parti.

«Nous voulons aller à la racine de toutes les causes, sans exception, de la profonde crise économique et sociale que traverse actuellement notre pays» a-t-il ajouté.

Annouçant le changement d'orientation, M. Gierke a déclaré: «Le comité central s'est mis d'accord avec le bureau politique pour que le conseil central syndical organise des élections sans délai dans les entreprises où les travailleurs le demandent».

«Elles se dérouleront sur une base démocratique, et le nombre des candidatures ne sera pas limité».

«Si les délégués actuels des grévistes sont élus, ils pourront faire partie de l'organisation syndicale», a-t-il dit.

«Le prochain congrès syndical devra être représentatif de la communauté des travailleurs polonais et déterminer le rôle et la place des syndicats, pour lesquels la défense des travailleurs devrait constituer la préoccupation première».

Il a salué ceux, parmi les ouvriers, qui, sans abandonner leur travail, ont engagé des discussions avec les autorités. Il a demandé aux autres de mettre fin à leur grève mais a reconnu qu'ils avaient su, dans ces heures difficiles, «garder leur calme».

«Resserrons les rangs, a-t-il dit, alors courageusement vers les masses, sachons écouter leurs propositions».

Il a conclu son intervention par une phrase qui figurait dans l'appel diffusé mercredi soir par 62 intellectuels progressistes (dont le nombre est passé depuis à plus de 200): «Je partage l'opinion exprimée dans différents milieux de la société que nul n'a le droit de miser sur une seule carte le sort du pays ni de gaspiller tout espoir d'un meilleur avenir».

Plus tôt dans la journée, l'évêque Lech Kaczmarek de Gdansk a incité les grévistes

à reprendre le travail dans un message lu dans les églises de son diocèse, au lendemain d'un premier round infructueux de négociations entre le comité intergrévistes et les autorités polonaises.

«Les grèves ne servent pas votre bien, elles ne servent pas vos familles, elles approfondissent la crise et alourdissent l'atmosphère déjà tendue», a déclaré le prélat, qui a néanmoins souligné que les travailleurs avaient «le droit» de formuler certaines revendications.

Ce message a notamment été lu au cours de la messe qu'a célébrée en plein air, comme le dimanche précédent, dans la cour du chantier naval Lénine, le curé de la paroisse. Outre les grévistes qui occupent le chantier, quelque 5.000 paroissiens ont participé à la cérémonie. «Toutes les paroisses de la province, a encore dit Mgr Kaczmarek dans son message, prient pour que les nuages qui se sont accumulés sur le littoral s'éloignent. Il faut que tout se déroule dans une atmosphère d'ordre et de dignité... Tout doit être fait pour éviter des émeutes et que le sang ne soit versé», a ajouté l'évêque.

Les déclarations de l'évêque de Gdansk semblent refléter une inquiétude croissante de la hiérarchie catholique face à l'évolution de la crise politico-sociale que traverse le pays.

La soirée de samedi avait été marquée

par l'ouverture officielle des pour-parlers entre le comité intergrévistes MKS et la commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des grévistes de Gdansk. Cette commission, conduite par le vice-premier ministre Mieczyslaw Jagielski, est composée en outre de huit ministres et vice-ministres.

Les négociations ont duré deux heures et demie. Elles n'ont abouti à aucun résultat. M. Jagielski n'a fait aucune concession sur l'essentiel, ni sur les syndicats libres, ni sur le droit de grève, ni sur la liberté d'expression. Même sur les augmentations. Il est resté nettement en dessous des revendications ouvrières: 300 000 zlotys (10 à 33 dollars).

La réunion avait manqué de tourner court après seulement une demi-heure de discussions quand le représentant du gouvernement avait déclaré aux grévistes qu'il n'était pas en son pouvoir de rétablir les communications téléphoniques entre le chantier et le reste du pays, condition préliminaire du MSK à toutes négociations.

Finalement, le comité de grève a laissé M. Jagielski exposer la position gouvernementale, mais ses déclarations n'ont pas été suivies de véritables négociations. À la suite de cet échec, M. Jagielski est rentré à Varsovie pour s'entretenir d'urgence avec M. Edward Gierke.

Dialoguer avec les jeunes Néo-Québécois

par Louise Gagnon

Les jeunes Néo-Québécois devraient disposer de lieux de rencontre, clubs sociaux ou sportifs, et d'aide financière pour organiser des activités de groupe, si on veut qu'ils s'intègrent plus facilement à la société québécoise.

Telle est la conclusion du colloque pour la jeunesse inter-ethnique, tenu à la polyvalente Jeanne-Mance de Montréal de vendredi à dimanche, et auquel ont participé plus de 200 jeunes de 6 à 18 ans.

Ce colloque était une des principales activités organisées pendant l'étape par les membres du projet Entre-nous, projet parrainé par le secrétariat d'État dans le cadre du programme fédéral d'emplois d'été pour les jeunes (PEEJ).

Pendant trois jours, plus de 200 jeunes ont participé avec une trentaine de parents à des spectacles de théâtre et de danse, des repas communautaires et surtout des ateliers d'animation.

M. Laurie Girouard, le responsable du projet, a expliqué hier que ce colloque visait à sensibiliser les jeunes à leur réalité vécue et à leur permettre de faire connaître leurs besoins et leurs revendications.

L'objectif global du projet Entre-nous était d'examiner les comportements sociaux des jeunes Néo-Québécois et d'analyser parmi eux les problèmes d'acculturation, de ségrégation et d'adaptation à un nouveau milieu de vie.

Les communautés visées étaient les Italiens, les Grecs, les Portugais, les Haïtiens et les Colombiens avec la participation de Québécois francophones.

Selon les discussions en atelier, il semble que les jeunes entre 6 et 12 ans soient satisfaits de leur vie scolaire et fa-

miliale et qu'ils souffrent encore peu des préjugés sociaux.

C'est à partir de 12 ou 13 ans que les jeunes tendent à se regrouper selon leur origine ethnique. En vieillissant, ils se sentent de plus en plus coupés de leurs parents, mais les valeurs acquises dans leur famille les rendent souvent incapables de s'intégrer au milieu québécois.

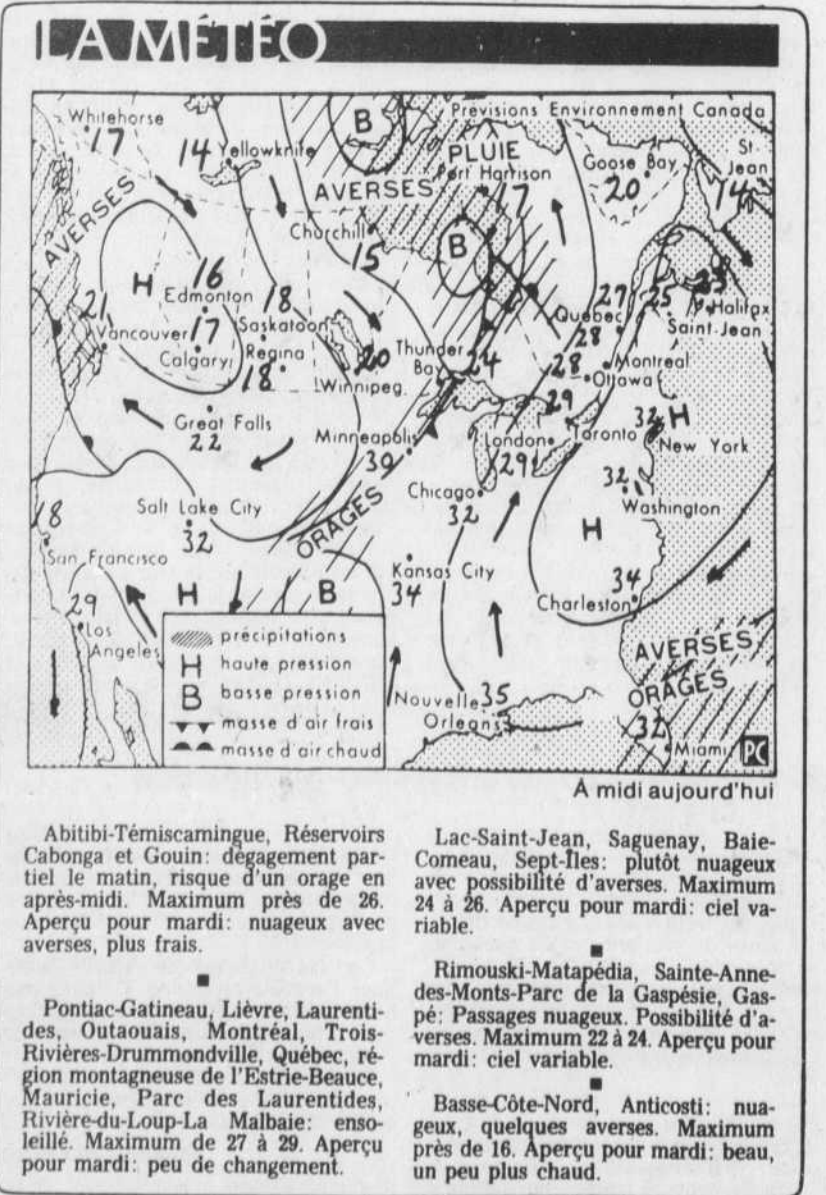
Considérant que le contexte social et économique est différent entre le pays d'origine et le pays d'accueil, les jeunes immigrants ne comprennent pas ou n'acceptent pas les raisons du comportement de leurs parents à leur égard, a souligné M. Girouard.

Selon lui, et d'après les opinions des jeunes eux-mêmes, les jeunes Néo-Québécois sont prêts à avoir des amis de tous les groupes sociaux et à participer tout ensemble à des activités de divertissement.

Le projet Entre-nous soumettra donc bientôt aux autorités gouvernementales et aux organismes ethniques un rapport final qui suggère la création de lieux de rencontre pour les jeunes Néo-Québécois et Québécois francophones, spécialement ceux de 15 à 18 ans. Ils pourront ainsi mieux se connaître et prendre part davantage à la vie québécoise.

Depuis la fin des classes en juin, les 45 animateurs du projet Entre-nous ont d'ailleurs organisé avec succès des rencontres pour 350 jeunes Néo-Québécois, entre autres une journée de sports et une semaine de camping pour 50 jeunes.

Selon les animateurs du projet, eux-mêmes issus de différents groupes ethniques, l'expérience a été concluante: il faut donner aux jeunes Néo-Québécois des occasions de se rencontrer et de dialoguer.



Ouganda, antichambre de la mort

par Françoise Chipaux
envoyée spéciale du Monde

KAABONG. — L'antichambre de la mort est une petite ville, cernée d'immenses rochers, au pied des montagnes abruptes, oubliée à quatre heures de piste de hangars pleins de vivres de Moroto, capitale du Karamoja, aux allures de petite ville de province britannique, aux écoliers en uniformes et aux cottages fleuris. Là-bas, on ne retrouve les traces du drame que sur une petite place où se sont regroupées quelque trois cents personnes qui reçoivent encore de la nourriture des organisations internationales. Ici, en revanche, le fleau, qui s'est déplacé vers le nord, apparaît encore dans toute son horreur.

Dans un camp d'orphelins, un peu à l'écart de la cité, sont regroupés près de mille enfants de deux à quatorze ans. Pour ceux-là, il sera bientôt trop tard. Leur peau frippée, leurs os saillants, leur tête immense sur des corps décharnés témoignent de l'approche de la fin. Pourtant, ils sourient et s'empressent, heureux de tout ce qui les distrait de leur attente quotidienne de deux maigres distributions de farine. Dans un coin, une femme prostrée crache le sang. Un peu plus loin, une autre serre son bébé sur des seins qui ne donneront jamais plus de lait. A vingt ans, elle en paraît soixante et n'a plus la force de tourner son regard vers autre chose que cet enfant qu'elle sait, comme elle, condamné.

Entre deux baraques en dur, qui ont dû jadis servir d'école, la plupart de ces morts en sursis sont allongées ou assises, tentant de se protéger d'un soleil qui frappe durement.

Pourtant, à l'intérieur, un jeune homme fait, comme si de rien n'était, un cours d'instruction religieuse à quelques enfants encore valides. Dans la pièce voisine, un instituteur bien nourri recopie avec application, sur deux tableaux noirs, une leçon

d'anglais.

C'est qu'il y a deux sortes de citoyens à Kaabong. Ceux de la ville, qui n'ont pas trop souffert de la disette et ceux des campagnes, ou des montagnes alentour, qui ont oublié depuis trop longtemps le goût de la nourriture.

Pour ceux-là, les missionnaires italiens sont très pessimistes. Soeur Giovanna, qui a passé trois ans dans le Karamoja, ne se fait aucune illusion. «La situation est très mauvaise», dit-elle. Personne ne peut sauver cette population. Pour donner à chaque famille, parmi ces soixante mille personnes, 1 kilo de farine par jour, il faudrait une succession ininterrompue de camions pendant plusieurs mois. Dieu seul sait ce qui arrivera. Puis la petite soeur, qui, de mai à juillet, a vu mourir chaque jour, aux portes de sa mission cinq à six personnes, conclut, avec résignation: «Beaucoup de ces gens sont condamnés à mourir.»

C'est sans doute pour les villages éloignés des centres, surtout pour ceux qui n'ont pas encore été visités, parce que juchés à flanc de montagne ou perdus dans la savane, que l'action des hélicoptères français pourrait être la plus utile. L'opération humanitaire n'a pas encore véritablement commencé. Certes, les quarante-deux hommes de la mission, une vingtaine d'officiers, sous-officiers et soldats, et une vingtaine de parachutistes de la 11e D.P. sont installés depuis dimanche à Soroti, à 350 kilomètres au nord-est de Kampala. Mais un ennuie mécanique a retardé l'envoi des hélicoptères, et le premier ne s'est posé que mardi 19 août, en début d'après-midi à Moroto.

Le lieutenant-colonel Pfister, responsable militaire de l'opération, estime que le démarrage réel aura lieu vendredi prochain. Il lui faut, en effet, trois jours de reconnaissance pour évaluer les possibilités d'opérations, et

aussi prendre contact avec les diverses autorités, et peut-être surtout avec les missionnaires qui demeurent, de loin, les mieux informés de la situation.

En revenant à Moroto, la piste traverse une région verdoyante sur laquelle on rencontre ces pasteurs karamajong richement parés de colliers, boucles d'oreilles, peignes dans les cheveux, vêtus d'un morceau de toile ceint autour de la taille et portant fièrement leur lance. Ils conduisent leurs troupeaux de vaches, leur seule richesse qui fournit le lait et le sang, base de leur nourriture.

C'est le pillage de ces troupeaux, évalués avant la guerre à plusieurs millions de têtes, autant que la sécheresse qui sont à l'origine de la terrible famine qui ravage la région. Tout le long de la piste, des maisons détruites, des villages abandonnés, témoignent de la violence des raids sanglants qui sont le lot presque quotidien des habitants du nord.

À Kotido, à deux heures et demie de route seulement de Moroto, sont installés au dispensaire une jeune femme médecin et trois auxiliaires de Médecins sans frontières, arrivés il y a une semaine. Ils ont trouvé un hôpital à l'abandon, les infirmiers, qui n'étaient plus payés depuis trois mois, ayant vendu les médicaments pour survivre.

Aujourd'hui, seize personnes sont hospitalisées et mille reçoivent de la nourriture. Le médecin et les infirmiers sont sommairement logés chez le prêtre ougandais du secteur. La maison, promise par le gouverneur, se fait attendre, comme la voiture. Les administrateurs ougandais, qui considèrent souvent l'affectation dans la province du Nord-Est comme la punition suprême, ne se montrent pas très empressés à collaborer à la lutte contre le fléau.

C'est un spectacle tout autre qui nous attend dans la capitale de la province sinistrée. Moroto, pavée, veut visiblement oublier les milliers de fuyards qui sont venus expirer sur ses pelouses et accueillir, avec tous les honneurs qui lui sont dus, M. Milton Obote, le président de l'UPC (Uganda People Congress) et surtout le «fondateur de la République de l'Ouganda» comme le proclament à des milliers d'exemplaires les shirts rouges que portent ses partisans.

Dans la High School de la ville, trois à quatre mille personnes écoutent sagement le discours de leur leader. Chaque phrase est ponctuée de longs applaudissements, et des chants repris en chœur par la foule viennent saluer la fin d'un meeting public, manifestement très bien organisé.

M. Milton Obote effectue, en trois jours, le tour du Karamoja. La famine, pour lui, a essentiellement deux causes: la sécheresse contre laquelle on ne peut rien, l'insécurité contre laquelle on peut beau-



coup. M. Obote assure étudier la situation pour présenter des suggestions à son retour à Kampala. Mais n'assure-t-il pas aussi avoir obtenu des chefs des raids, ces pillards qui ravagent le Karamoja en faisant des razzias de bétail, une trêve «jusqu'aux élections»? Les missionnaires sont sceptiques. Le dernier raid aux portes de Moroto date seulement de quelques jours et les Ougandais qui fréquentent les pistes préfèrent s'armer. Une chose est sûre, le brigadier général Ojok, chef d'état-major de l'armée ougandaise, a rencontré, mardi 19 août, un chef de raids à Moroto.

M. Obote, lui, ne se déplace qu'avec une escorte solidement équipée: canon, lance-roquette soviétique et une trentaine d'hommes, Kalachnikov en bandoulière et chargeur engagé. L'ancien chef de l'Etat n'a pas de problèmes d'approvisionnement, au banquet de ses partisans, au Moroto Hôtel, réquisitionné pour la circonstance, les plats de viande ne manquent pas et la bière, amenée par camion de Soroti à cinq heures de piste, coule à flots.

Attablé devant sa bouteille

de cognac, le chef de l'UPC costume de coton noir défraîchi, paraissant dix ans de plus que les cinquante-cinq ans que lui attribuent ses biographies, regarde et écoute, distant, les danses et les chants des fillettes qui se trémoussent et scandent en chœur son nom. M. Obote ne veut pas faire de projets d'avenir bien qu'il attende, se-rein, le résultat des élections du 30 septembre prochain. Il assure n'être pour rien dans le coup d'Etat militaire de ses «amis» contre M. Binaisa. «Si M. Ojok avait accepté l'ambassade d'Alger à la laquelle le destinait M. Binaisa, après l'avoir révoqué de son poste de chef d'état-major, quel qu'un d'autre aurait agi. M. Binaisa est un homme très bien, dit-il, seulement il a abusé du pouvoir.» Et, condamnation suprême dans la bouche de celui qui a aboli le royaume du Buganda, «il commençait à favoriser les Bugandais, son ethnique». Ceux qui l'ont renversé ont «fait acte de salubrité». L'ancien président ne souhaite pas parler de ses rapports avec la Tanzanie. Il n'a pas voulu, dit-il, rentrer en Ouganda dans les fourgons de l'armée tanzanienne pour

«garder ses distances». Voulant démontrer que sa réputation d'impopularité était fautive. Il a attendu qu'on lui prépare la place et que «le peuple le réclame». Visiblement sa stratégie le satisfait.

Un peu plus tard, Kotido le confrontera dans son opinion. Nouveau banquet, mais ici le tri a été soigneusement fait dans les villages alentour et jusqu'à Kaabong. Seuls les bien-portants ont eu droit au transport gratuit et à la bière. Les affamés resteront à l'écart des agapes. Aucune ombre ne viendra ternir cette fête populaire. Après deux heures de discours enflammés et de chants, l'escorte — brûlant allégrement l'essence qui fait tant défaut aux ambulances des organisations humanitaires — repartira pour Abim, plus à l'ouest, pour une nouvelle démonstration d'allégeance.

Le chef de l'UPC, qui sera peut-être, dans un peu plus d'un mois, le nouveau président de l'Ouganda, aura visité la province martyre et réussi la prouesse de ne jamais rencontrer le regard vide de ses concitoyens qui meurent d'avoir été oubliés de tous.

(Le Monde)

Québec a besoin d'«être ramoné»

QUÉBEC (PC) — Tout en considérant que le «gouvernement québécois avait besoin d'être «ramoné» un peu parce qu'il ne représente pas les intérêts de la classe ouvrière», M. Luc-A. Godbout, celui que l'on a baptisé le «ramoneur des pauvres», a décidé de se porter candidat pour une assemblée de mise en candidature du Parti québécois qui aura lieu le 7 septembre.

De fait, M. Godbout entend faire la lutte au député péquiste Richard Guay, de la circonscription de Taschereau, qui a annoncé plus tôt cette semaine son désir de solliciter un autre mandat.

Une des principales raisons qui a amené M. Godbout à poser ce geste concerne les récentes coupures effectuées par le ministère des Affaires sociales du Québec dans les prestations versées aux assistés sociaux.

Pour le «ramoneur des pauvres», la classe ouvrière n'est pas assez représentée au sein du gouvernement du Parti québécois de M. René Lévesque. Il déplore également le haut taux de chômage qui sévit actuellement au Québec et s'en prend du même souffle au gouvernement qui, selon lui, n'a pas assez donné priorité aux coopératives d'habitation.

Lors des prochaines élections, je veux bien voter

mais...

- J'appartiens à quel comté?
- Quand les recenseurs passent-ils?
- Quelles conditions dois-je remplir pour être inscrit(e) sur la liste électorale?
- J'étais absent(e) lors du passage des recenseurs: que dois-je faire?

Pour obtenir réponse à toutes vos questions concernant le recensement annuel, la période de révision ou la restructuration des comtés, composez sans frais, de 9h à 21h, du lundi au vendredi à Montréal, **384-7810** à l'extérieur, **1-800-361-7875**

Parti Québécois
Au service des Québécois



HOMMAGE AUX GENS AVISÉS!

LE COMPTE RENDEMENT

Le compte rendement de la Banque Continentale est digne d'intérêt: il vous permet de jouir des avantages d'un compte-chèque et de profiter du taux d'intérêt élevé d'un compte d'épargne véritable. Émettez autant de chèques que vous le désirez. Accumu-

lez des intérêts calculés quotidiennement sur le solde de votre compte à la fermeture. Profitez d'un intérêt boni sur le solde mensuel minimal.

C'est simple et avantageux! Le compte rendement de la Banque Continentale est certainement le type de compte qui correspond le mieux à vos besoins: c'est un compte-chèque

qui vous rapporte l'intérêt élevé d'un compte d'épargne.

Le compte rendement est un autre exemple du service bancaire personnalisé de la Banque Continentale. Un nombre sans cesse croissant de ses succursales tous services vous offrent ce compte.



BANQUE CONTINENTALE
DU CANADA

SYMBÔLE D'ACTION

Il y a une succursale tous services de la Banque Continentale du Canada située au:
600, boul. Dorchester ouest, Montréal Téléphone 866-2841

San Diego perd 12-9 après avoir mené 9-2...

L'audace de Scott inspire les Expos

Plus qu'une victoire, les Expos qui ont remporté hier après-midi un triomphe qui passera à l'histoire en battant les Padres de San Diego 12-9



pour compléter un balayage de trois parties devant 37.650 personnes au Stade olympique. Les Padres menaient 9-2, grâce à une poussée de quatre points en début de sixième, lorsque les Expos ont répliqué en fin de sixième en marquant sept points pour égaliser une marque d'équipe établie il y a deux ans, contre les Cards de St. Louis. Et ils ont compté trois autres points en septième pour décourager

l'opposition qui menait pourtant 5-0 après deux manches.

En l'emportant, les Expos sont demeurés à deux parties des Pirates de Pittsburgh, qui ont battu les Reds 5-2, à Cincinnati, pour compléter eux aussi un balayage de trois matchs.

C'est finalement un simple de Warren Cromartie, utilisé comme frappeur suppléant pour la première fois cette saison, qui a brisé l'égalité, en septième, après que les Expos eurent marqué sept points, mais deux points mérités seulement, en sixième. Ce qui explique pourquoi les Padres ont subi hier une 12e défaite à leurs 13 derniers matchs, même si Gene Tenace avait augmenté l'avance des Padres à 9-2 en claquant un solide circuit dans la gauche contre Hal Dues. Le match a duré 3 heures et 25 minutes.

Gary Carter a amorcé la sixième en frappant un simple contre John Curtis. Jerry

White a obtenu un but sur balles, et Ken Macha a ensuite été saisi sur une erreur de l'inter Ozzie Smith, pour remplir les buts que Chris Speier a aussitôt vidés en claquant un double. Après deux retraits sur trois prises, Rodney Scott a suivi avec un simple, André Dawson a été atteint d'un lancer et Larry Parrish a poursuivi l'attaque en frappant un simple au champ intérieur, contre Eric Rasmussen. Gary Carter a couronné le tout d'un double le long de la ligne du troisième but, pour permettre à Dawson et Parrish de marquer.

«Scott a inspiré l'attaque, a dit Dick Williams, qui n'a pas caché que le match d'hier lui a rappelé les petites ligueuses. Sa vitesse a provoqué les erreurs.»

À vrai dire, pour être juste et honnête, Scott aurait dû être retiré à deux reprises en sixième, même s'il a frappé un solide simple au champ gauche. Une première fois, en

contournant le premier but, lorsque Luis Salazar l'a pris en souricière, à une quinzaine de pieds du premier but. Salazar s'est dirigé vers Scott, mais il n'a pas relayé à temps à Montanez, après une course à travers le losange. Et une deuxième fois, en volant le troisième but, lorsque Rasmussen l'a surpris à contre-pied. Il a effectué un tir parfait au deuxième-but Tim Flannery, mais celui-ci a relayé «tout croche» à Salazar, au troisième but. Scott a ainsi volé le troisième but pour la troisième fois du match. Il a maintenant réussi l'exploit à 22 reprises.

«Au début, je n'avais pas le goût de rire, a admis Williams. Mais à la fin, j'ai retrouvé le sourire car après tout, il nous est arrivé de subir le même affront cette saison.»

Les Expos menaient en effet 7-2, en début de saison à Los Angeles, lorsqu'ils ont perdu 8-7, avec Steve Rogers au monticule dans le six pre-

mières manches. Les Dodgers ont manqué six points en septième contre Stan Bahnsen, puis Elias Sosa.

Les Expos menaient égale-

PADRES (9)		EXPOS (12)	
Richards cg	8 1 2 0	LeFlore cg	3 2 0 0
O'Smith ac	5 1 2 1	D'Aquisto l	0 0 0 0
Winfield cd	5 3 3 1	RScott 2b	3 1 2 2
Montez 1b	4 1 1 0	Dawson cc	3 1 0 1
Murphy cc	4 1 3 1	Parrish 3b	3 1 1 3
Salazar 3b	4 1 2 3	Carter r	4 1 2 2
Tenace r	5 1 2 3	White cd	2 1 0 0
Flannery 2b	5 0 1 0	Macha 1b	5 2 1 0
Shirley l	2 0 0 0	Speier ac	5 2 2 3
Curtis l	1 0 1 0	Lea l	0 0 0 0
Rashin l	0 0 0 0	Bahnsen l	0 0 0 0
Fingers l	0 0 0 0	Dues fs	1 1 1 0
Lucas l	0 0 0 0	Ramos l	1 0 0 0
Perkins fs	0 0 0 0	Sosa l	1 0 0 0
		Cromt fs	1 0 1 1
		Office cd	1 0 0 0

Totaux 41 917 9 Total 331202
San Diego 140 004 000-9
Montréal 002 027 204-12
E—White, O'Smith, Murphy, DR—Montréal
2 LSB—San Diego 13, Montréal 9, 2B—Winfield, Richards, Speier, Carter, C—Tenace (11)
BU—RScott 3, Dawson, Murphy, S—Curtis, RS—Parrish 2

San Diego	ml	cs	p	pm	bb	rb
Shirley	22/3	2	2	2	5	0
Curtis	3	3	6	2	1	6
Rasmussen	0	2	1	1	0	0
Fingers P, 9-8	1/3	3	3	3	1	0
Lucas	2	0	0	0	2	0

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Lea	12/3	4	4	4	3	1
Bahnsen	11/3	4	1	1	1	2
Dues	3	6	4	4	1	0
Sosa G, 8-5	1	0	0	0	1	2
D'Aquisto VS, 3	2	2	0	0	2	2

Rasmussen a affronté deux frappeurs à la sixième. Fingers a affronté quatre frappeurs à la septième. APL-PAR Curtis (Dawson) D-3-25 A-37-650

ment 7-2, et de nouveau avec Rogers au monticule contre les Astros de Houston au Stade olympique, le 25 juillet, lorsqu'ils ont perdu 9-8 à la suite d'une poussée de sept points en neuvième.

«Hier, nos deux derniers repreneurs ont tenu le coup, c'est encourageant, a poursuivi Williams en parlant de Sosa, qui a remporté la victoire, et de D'Aquisto, qui a protégé son deuxième match en autant de jours contre son ancienne équipe.

«Les Padres ont pris l'avance à cause de nos trois premiers lanceurs, Lea, Bahnsen et Dues, qui n'ont pas été à la hauteur de la situation. C'est le moins que l'on puisse dire».

Lea, entre autres, a manqué de contrôle dès la première manche, allouant trois buts sur balles d'affilée pour donner un point aux Padres. En deuxième, il a retiré les deux premiers frappeurs à lui faire face, avant de permettre un



Jerry Murphy plonge pour un but volé en quatrième manche du match de samedi entre les Expos et les Padres. Les Expos ont gagné cette partie 2-0. (Photolaser CP)

double, et deux siples consécutifs. Appelé à son secours, Bahnsen n'a guère amélioré les choses en allouant immédiatement un but sur balles et deux autres simples aux Padres qui menaient alors 5-0.

Sosa a lancé une manche, retirant les Padres dans l'ordre en septième. D'Aquisto a mis fin au match en affrontant huit frappeurs dans les deux dernières manches, à la suite de deux coups sûrs, deux buts sur balles mais un double-jeu opportun, en neuvième.

A noter que les Expos ont envoyé 10 frappeurs au marbre, en sixième et neuf frappeurs au marbre en septième, autant que les Padres en deuxième. Au total, les Padres ont frappé 17 coups sûrs, contre 10 par les Expos. Mais l'erreur de l'inter Ozzie Smith a ouvert la porte aux Expos, et Scott a ensuite joué d'audace sur les sentiers.

ECHOS.—Warren Cromartie a commencé au premier but chacun des 123 matchs des

Expos avant celui d'hier. Depuis 1977, il n'a manqué que 12 des 607 dernières rencontres. Son remplaçant Ken Macha, n'avait jamais commencé un match au premier but... Tony Bernazard a eu 24 ans, hier... Les Expos poursuivront leur séjour à domicile en recevant la visite des Giants de San Francisco, ce soir et mercredi soir. Il y aura

relâche mardi, pour faire place aux Alouettes, Steve Rogers (11-8) affrontera Alan Hargreaves (4-2) aujourd'hui, et Scott Sanderson (12-7) sera opposé à Vida Blue (11-7) lors du deuxième et dernier match de la série. Les Expos entreprendront vendredi un périple de 11 parties en Californie, soit à Los Angeles, San Diego et San Francisco...

Pittsburgh vainc Cincinnati une 3e fois de suite et conserve son avance en tête

CINCINNATI (AP) — John Candelaria n'a accordé que cinq coups sûrs et les Pirates de Pittsburgh ont défait les Reds de Cincinnati 5-2, hier après-midi. Il s'agissait de la troisième victoire des Pirates en autant de matches à Cincinnati ce week-end, ce qui leur a permis de conserver leur avance de deux parties sur les Expos de Montréal en tête de la section Est de la Ligue nationale.

Candelaria (9-13) a accordé un simple à Junior Kennedy après un retrait en première

manche, puis il a retiré 12 Reds dans l'ordre par la suite, ce qui l'a grandement aidé à inscrire une 7e partie complète jusqu'à cette saison, un sommet pour un lanceur des Pirates.

Le partant des Reds, Mike LaCoss, 7-10, s'est lui-même mis dans le pétrin en accordant des buts sur balles à Bill Madlock et John Milner après un retrait en deuxième manche. Phil Garner a ensuite frappé un roulant qui a résulté en un retrait de Madlock au troisième sac, mais Steve Ni-

cosia a suivi avec un double de deux points. Le troisième-but Ron Oester a ensuite fait un mauvais lancer sur le roulant de Candelaria permettant ainsi à Nicosia de croiser le marbre avec le troisième point de son équipe.

En cinquième manche, Dave Parker a frappé en lieu sûr pour une 13e partie de suite après deux retraits et Mike Easler a suivi avec un double d'un point. À la fin de cette manche, les Reds ont porté le compte 4-1 avec l'aide de deux mauvais jeux défen-

sifs des Pirates. Le voltigeur de gauche Lee Lacy a d'abord perdu dans le soleil le ballon de Dan Driessen, qui a ainsi obtenu un double, puis un retrait plus tard, Oester a fait bondir un triple par dessus la tête d'Easler, qui avait remplacé Parker, victime d'un mal de genou, en cinquième.

Les deux équipes ont complété le pointage en neuvième lorsque Lacy a réussi un double d'un point pour les Pirates et Johnny Bench récolté son 20e circuit de la saison pour les Reds.

Charles O. Finley vend les A's d'Oakland

Gene Mauch remet sa démission

BLOOMINGTON, Minnesota (AP) — Gene Mauch a démissionné hier après-midi de son poste de gérant des Twins du Minnesota, de la Ligue américaine de baseball, affirmant qu'il ne se sentait plus à l'aise avec cette équipe.

La nouvelle a été annoncée immédiatement après la défaite des Twins, 4-2, contre les Tigers de Detroit, hier après-midi. Le rumeur avait toutefois couru avant et pendant la rencontre que Mauch était démissionnaire.

Agé de 54 ans, Mauch était le doyen des gérants du baseball majeur, ayant occupé ce poste pendant 21 ans avec les Phillies de Philadelphie, les Expos de Montréal, pour lesquels il a été leur premier gérant, et les Twins.

«Pendant plusieurs années, j'ai dit beaucoup de choses à beaucoup de joueurs, a-t-il dit en conférence de presse. Il s'agissait de mots qui avaient beaucoup de signification pour moi; des mots comme fierté, dévouement et responsabilité.

«Le temps est venu pour ces joueurs d'entendre des nouveaux mots d'une

nouvelle voix. Je n'aime pas l'expression quitter le baseball et je ne crois pas que ce soit ce que je fais.

«Je ne suis pas satisfait de ma contribution avec les Twins et cela m'affecte au point que j'ai suggéré au propriétaire Calvin Griffith qu'il se retirerait peut-être bon que l'équipe connaisse un changement», a dit Mauch.

Les Twins présentent une fiche de 54 victoires et 71 défaites jusqu'à cette saison, et ils sont à plus de 25 parties des Royals de Kansas City, les détenteurs du premier rang dans la section Ouest de la Ligue américaine. C'est l'instructeur au troisième but des Twins, Johnny Goryl, qui remplacera Mauch jusqu'à la fin de la saison.

D'autre part, deux transactions financières en 48 heures ont marqué le week-end dans le baseball majeur.

Les deux équipes impliquées sont de la Ligue américaine, notamment les controversés Athletics d'Oakland du non-moins farfelu propriétaire Charles O. Finley.

Mais d'abord dans la ville des vents, où le bureau de direction des White

Sox de Chicago a accepté de vendre la concession à l'homme d'affaires de l'Ohio Edward DeBartolo et sa fille.

La nouvelle a été annoncée par Andy McKenna, un des 12 directeurs du club, qui a précisé que le montant de la transaction était de \$20 millions. Cette vente devra toutefois être entérinée par les autres propriétes du circuit.

Le président de l'équipe, Bill Veeck, a précisé avoir reçu l'assurance que les White Sox ne quitteront pas Chicago.

De son côté à Oakland, Finley a annoncé qu'il avait vendu ses Athletics à un groupe dirigé par l'homme d'affaires Walter Haas, son fils et son gendre, Roy Eisenhardt.

Finley a précisé que le montant de la transaction s'était élevé à \$12,700,000, prenant effet le 6 novembre, après ratification par les autres propriétaires de la ligue évoluant.

Charles O. avait acheté l'équipe pour \$2 millions en 1960, alors qu'elle jouait au Kansas, et l'avait ensuite déménagé à Oakland, en 1967.

Watson s'impose à Akron

AKRON, Ohio (AP) — Tom Watson s'est sauvé de tous ses poursuivants en y allant d'un compte de 65, cinq coups sous le par, s'assurant à toute fin pratique d'un quatrième titre consécutif de golfier de l'année et établissant une nouvelle marque pour les gains en une saison, hier, quand il a remporté la Série mondiale de golf, à Akron.

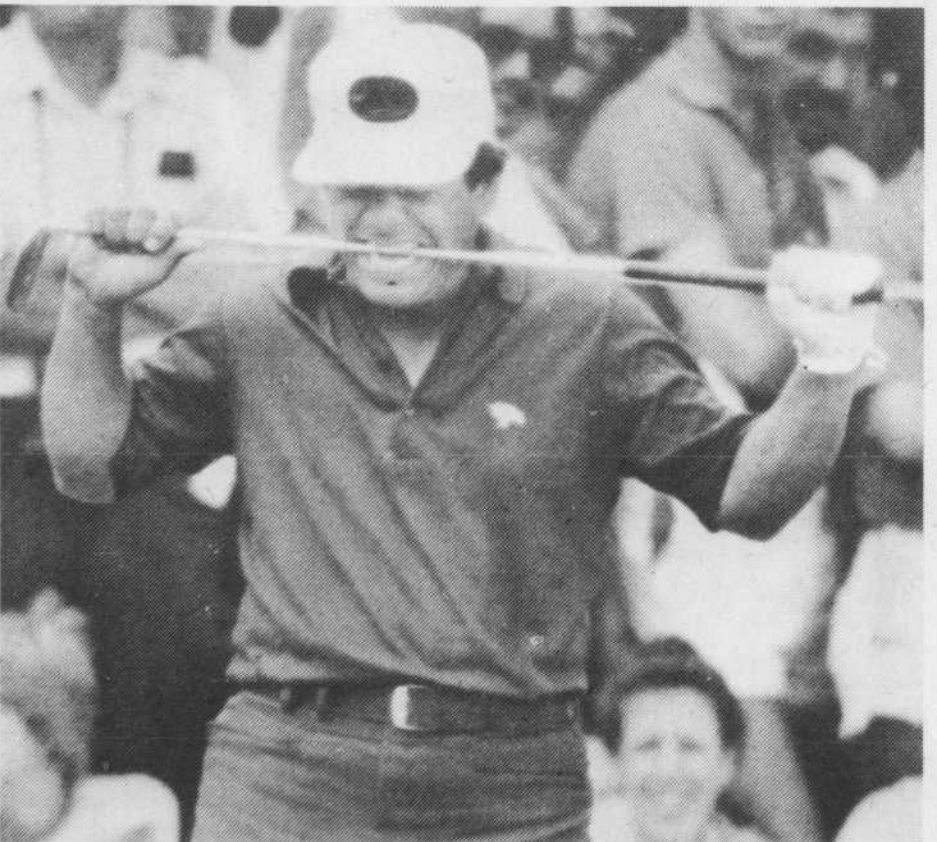
Watson, vainqueur de l'Ornium britannique et auteur de six victoires sur le circuit américain, l'a emporté par la marge de deux coups en présentant un compte global de 270, soit 10 coups sous la normale du difficile club Firestone, long de 7.173 verges.

Watson, le golfier par excellence au cours des quatre dernières saisons, a mérité le premier prix de \$100,000 et il est devenu le premier homme de l'histoire à mériter plus d'un demi-million de dollars en bourses en une seule saison. Il a maintenant empoché \$510,900, abaissant la marque de \$462,636 qu'il avait établie l'an dernier.

Cette victoire lui assure un quatrième balayage des grands honneurs de la saison, soit le premier rang des coursiers, le titre de golfier par excellence et le trophée Vardon.

Seul Jack Nicklaus, vainqueur de l'Ornium des États-Unis et du championnat de la PGA, avait une chance de rejoindre Watson pour le titre de golfier par excellence. Nicklaus se devait cependant de remporter la Série mondiale.

Mais Nicklaus, 40 ans, qui tentait un retour cette saison, s'est blessé au dos sur le terrain d'exercice hier matin et a



Lee Trevino, toujours aussi coloré, n'a pu s'empêcher de mordre la tige de son putter après avoir raté de peu un birdie sur le 6e vert du club Firestone, hier. Le Mexicain-Américain a terminé la Série mondiale du golf à quatre coups du gagnant, Tom Watson. (Photolaser AP)

dû abandonner. Un médecin a mentionné qu'il souffrait de spasmes musculaires au dos. La blessure était si souffrante que Nicklaus a eu besoin de l'aide de deux personnes pour s'asseoir dans le vestiaire.

«J'ai frappé un coup de départ et j'ai ressenti une certaine douleur, a mentionné Nicklaus. J'ai tenté de frapper un autre coup, mais je n'ai pu compléter mon élan.»

Nicklaus est retourné chez lui en Floride pour y subir des traitements.

Chez les boursiers, Watson devance Lee Trevino par plus de \$150,000 et dans la course au trophée Vardon, Watson a porté sa moyenne à 64.94, soit

la meilleure moyenne depuis 12 ans.

«Le jeu de Watson est phénoménal, a dit Ray Floyd, qui est allé d'une ronde de 65 pour prendre la deuxième place avec un total de 272. Il fait tout de façon parfaite. Nous n'en revenons pas de la façon dont il joue. Ce n'est pas seulement une partie de son jeu qui est excellente, mais il fait tout de façon parfaite.»

Jerry Pate, qui a joué 67, a terminé au troisième rang à 273.

Trevino, qui avait entrepris la dernière ronde à égalité avec Watson et Craig Stadler en tête, n'a pu faire mieux que 69 et a terminé à 274 à égalité

avec Hale Irwin, qui a inscrit un 66 hier.

Le champion de l'an dernier Lon Hinkle, Ben Crenshaw et Mike Reid suivent à 275.

Stadler a connu une bien mauvaise journée, inscrivant un 73 pour un total de 289.

D'autre part, le Québécois Greg Olson a bien absorbé un double bogey six au premier trou pour finalement remporter samedi le Championnat canadien amateur de golf masculin présenté à Halifax.

Le golfier d'Aylmer devient ainsi le premier Québécois à gagner ce tournoi depuis 1932. Olson a joué une dernière ronde de 73 — deux au-dessus du par — pour un total de 290.

Expos 2, Padres 0. samedi Gullickson en épate plusieurs

(par Richard Milo) — Après Scott Sanderson, il y a deux ans, puis Dave Palmer, l'an dernier, les Expos ont découvert un autre droitier de grand talent: Bill Gullickson, 21 ans, qui a remporté samedi une sixième victoire à ses six derniers départs en défaisant les Padres 2-0 devant 41.354 personnes au Stade olympique.

Gullickson n'a permis que six coups sûrs, et deux buts sur balles en huit manches avant de recevoir l'aide de John D'Aquisto, en neuvième. Il n'a pas perdu depuis le 23 juillet, contre les Braves d'Atlanta, et sa dernière défaite comme partant remonte au 30 juin contre les Phillies de Philadelphie.

«Le jeune homme m'impressionne, a dit John Mahle, fier de Gullickson. Il a fait des progrès considérables en peu de temps. C'est le début d'une brillante carrière.»

Premier choix des Expos au repêchage de juin 1977, avant Sanderson, qui a été réclamé au troisième tour, Gullickson (6-3) a pourtant connu des saisons bien ordinaires dans les mineures à ses débuts professionnels. Des saisons de 3-3 et 9-9 avec West Palm Beach, en 1977 et 1978, et 1-4 avec Memphis en 1978, avant de connaître l'an dernier une première saison à la mesure de son talent, 3-3 avec Denver et 10-3 avec Memphis.

«J'aime sa détermination, il défie les frappeurs et a un excellent contrôle», a dit Dick Williams, samedi, pendant que Larry Parrish lançait une chaise au milieu de son casier...

Parrish, déçu de sa tenue au bâton à été retiré sur trois prises à sa dernière présence au marbre en huitième. La veille, il avait claqué la porte de la

salle d'entraînement adjacente au vestiaire.

Les Expos ont marqué leurs deux points en cinquième à la suite d'un double de Chris Speier et de trois simples d'affilée par Ron LeFlore, Rodney Scott et Rowland Office. Scott a volé deux buts, en septième, pour porter son total en saison à 51 vols de buts, en de plus que l'ancien record des Expos que détenait Larry Lintz. LeFlore a quant à lui réussi son 81e vol, en cinquième, mais il a été retiré en septième pour la première fois à ses 23 dernières tentatives. Le receveur Bill Fahey, des Padres, a commandé un tir à l'extérieur pour retirer LeFlore.

Steve Mura (4-6) a subi la défaite, sa première en carrière face aux Expos qu'il avait battus une fois cette année, soit le 20 juin à San Diego, et trois fois en carrière.

SAMEDI				EXPOS (2)			
PADRES (0)							
	ab	p	cs pp		ab	p	cs pp
Richids, cg	4	0	1 0	LeFloore, cg	3	1	1 1
O'Smith, ac	4	0	1 0	White, cc	0	0	0 0 0 0
Winfield, cd	3	0	0 0	RScott, 2b	4	0	2 0
Montrez, 1b	4	0	3 0	Office, cd	2	0	2 1
Murphy, cc	4	0	0 0	Dawson, cc	4	0	0 0
Salazar, 3b	2	0	0 0	Parrish, r	3	0	0 0
Tenace, fu	1	0	0 0	Cromt, 1b	4	0	0 0
Fahey, r	3	0	1 0	Carter, r	3	0	0 0
Cash, 2b	3	0	1 0	Speier, ac	2	1	1 0
Mura, l	2	0	0 0	Gullickson, l	3	0	0 0
Perkins, fu	1	0	0 0				
Lucas, l	0	0	0 0				
Totaux	31	0	7 0	Totaux	28	2	6 2

San Diego 000 000 000-0
Montréal 000 020 000-2
DJ—Montréal 2 LSB—San Diego 6, Montréal 10
2B—Richards, Speier, Cash, BV—LeFlore, Murphy, RScott 2, Carter, SAC—Gullickson

San Diego	ml	cs	p	pm	bb	rb
Mura 4-6	7	6	2	2	5	3
Lucas	1	0	0	0	2	2
Fahey	3	0	0	0	0	0
Gullickson 6-3	8	6	0	0	2	5
D'Aquisto 2	1	1	0	0	0	1
Gullickson a affronté un frappeur en neuvième.						
D-2-35 A-41,354						

Angela Taylor gagne encore

DUSSELDORF, Allemagne de l'Ouest (AFP) — La Canadienne Angela Taylor est en voie de se révéler la meilleure sprinteuse de la saison après avoir remporté le 100 mètres du meeting d'athlétisme de Dusseldorf qui a eu lieu dimanche en Allemagne de l'Ouest.

Mile Taylor, de Toronto, a gagné plusieurs épreuves de 100 et 200 mètres depuis le début des compétitions post-olympiques. Hier elle a eu raison de l'Allemande de l'Ouest Annegret Richter. Elle a couvert la distance en 11.30 secondes contre 11.55 secondes pour Richter.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

Montréal 6, San Diego 2
Pittsburgh 4, Cincinnati 2
San Francisco 4, Philadelphie 3
New York 4, Los Angeles 2
St. Louis 7, Atlanta 4
Houston 3, Chicago 2

Samedi

Montréal 2, San Diego 0
Pittsburgh 2, Cincinnati 1
San Francisco 6, Philadelphie 2
Los Angeles 4, New York 2
Atlanta 7, St. Louis 2
Houston 1, Chicago 0

Hier

Montréal 12, San Diego 9
Pittsburgh 5, Cincinnati 2
Los Angeles 3, New York 2
San Francisco 3, Philadelphie

St. Louis à Atlanta

Chicago à Houston

Aujourd'hui

San Francisco, Hargreaves (4-2) à Montréal, Rogers (11-9), 19 h 35

Los Angeles, Reuss (15-4) à Philadelphie, Espinosa (3-4), 19 h 35

Atlanta, McWilliams (9-9) à Pittsburgh, Bibby (15-3), 19 h 35

Chicago, Krukow (8-13) à Cincinnati, Seaver (4-7) ou Liebrandt (10-8), 20 h 05

Houston, Ruhle (7-2) à St. Louis, Sykes (6-9), 20 h 35

Ligue Américaine

Vendredi

Chicago 2, Toronto 0
Cleveland 4, Kansas City 1
Texas 12, Milwaukee 6
Minnesota 6, Detroit 5
Baltimore 3, Oakland 2
Californie 8, New York 4
Boston 1, Seattle 0

Samedi

New York 5, Californie 2
Baltimore 4, Oakland 2
Chicago 5, Toronto 1
Detroit 4, Minnesota 2
New York 5, Californie 2
Baltimore 4, Oakland 2
Texas 7, Milwaukee 5
Kansas City 3, Cleveland 2
Seattle 3, Boston 1

Hier

New York 5, Californie 2
Baltimore 4, Oakland 2
Chicago 5, Toronto 1
Detroit 4, Minnesota 3
Texas 7, Milwaukee 5
Kansas City 3, Cleveland 2
Boston à Seattle

Aujourd'hui

Texas, Clay (1-0) à Toronto, Todd (1-0), 13 h

Un remue-ménage qui dénoue une crise d'autorité chez les Alouettes

Judges, Sweet, Uteck et Yochum sont congédiés

par André Chartrand

La direction des Alouettes de Montréal a fait d'une pierre trois coups, samedi, en congédiant les vétérans Gordon Judges, Dan Yochum, Don Sweet et Larry Uteck.

Les propriétaires de l'équipe ont en effet, du même coup, épuré leur formation des éléments dissidents qui s'étaient manifestés dès le début du camp d'entraînement, entrepris de rajeunir leur

alignement, et fait une importante économie d'argent.

M. Sam Berger, son fils Bob, le directeur gérant Bob Geary ainsi que l'instructeur-chef Joe Scannella ont tous fait preuve d'une belle unité quand il s'est agi d'expliquer leur décision «commune» pour le moins surprenante.

«Les Alouettes, ont-ils dit, s'engagent aujourd'hui dans un programme de rajeunissement». Bel euphémisme, qui

visait simplement à masquer, et cela d'une façon plus ou moins judicieuse, le dénouement d'une crise d'autorité

laire annuel de \$200.000, alors que Scannella aurait vu d'un bien meilleur oeil la mise sous contrat d'un quart-arrière ca-

sive, spectaculaire, capable de marquer beaucoup de points, qui emploierait à ces fins la voie des airs, alors que les Alouettes s'étaient rendus la saison précédente jusqu'en finale de la coupe Grey en présentant du jeu offensif méthodique, terne c'est vrai, mais très, très efficace, et qui était essentiellement basé sur les jeux au sol.

Les joueurs concernés, Barnes le premier, ne voyant pas la justesse de ces réaménagements, ne se gênèrent pas pour critiquer et les Berger et Scannella. Dixit Barnes, dans le *Globe and Mail* de Toronto de vendredi dernier: «Je ne blâme pas Scannella directement, car je crois que ce n'est pas uniquement de sa faute. Je pense plutôt que Berger a mis beaucoup trop de pression sur ses épaules. Il lui a demandé d'axer son offensive sur la passe pour attirer les spectateurs tandis que nous n'en voyions pas la nécessité. Joe a été pris entre deux feux et j'ai eu la très nette impression qu'il ne savait plus quoi faire.» Auparavant, les spectateurs avaient critiqué Barnes parce que rien ne fonctionnait, et celui-ci

avait demandé à être échangé tout en déclarant que «les Berger devraient vendre pour le bien de l'équipe.»

Ladite crise d'autorité a littéralement vu le jour vendredi dernier quand Geary a déclaré à un journaliste de Toronto que ses joueurs «jouent comme un groupe de «bums». Nous avons l'enveloppe salariale la plus élevée de la Ligue canadienne de football, a-t-il poursuivi, et nous leur donnons tout ce qu'ils veulent, et ils ne produisent pas. Nous ne dirigeons pas un club d'école secondaire. Ils sont sensés être des professionnels mais ne se conduisent pas comme tels.»

La réponse n'a pas tardé à venir, de la bouche du botteur de précision Don Sweet, qui était le représentant des joueurs: «Il ne sait pas de quoi il parle, a déclaré Sweet. Peu importe combien d'argent l'on gagne. Rien ne va plus ici...» Les Berger ont alors été obligés de réagir, ce qu'ils ont fait.

Les dissidents ne se sont pas tous faits remarquer par la remise en question de cette nouvelle orientation, qui occasionnait entre autres la récri-

ture complète du cahier des jeux. Certains, tels Yochum et Judges, se sont plutôt mis en évidence quand ils ont décidé au début de l'année de renégocier leur contrat qui, estimaient-ils, ne leur rapportait pas assez de sous compte tenu du nouvel ordre des valeurs introduit dans l'équipe par l'engagement à grand frais de Cousineau. Yochum et Judges, qui ont respectivement joué 10 et 13 saisons dans l'uniforme des Alouettes, n'auront pu en tirer profit très longtemps.

Il est vrai que les Alouettes regorgent de jeunes joueurs prometteurs, mais il est bien évident qu'ils ne sont pas encore prêts à jouer régulièrement. L'exemple de Mike Hameluck, garde gauche, est probant. Hameluck en est à sa troisième saison à Montréal, mais il constitue le point faible de la ligne offensive et n'est pas du tout l'égal du vieux Ray Watrin, un ex-dissident, à qui il a volé son poste pendant le camp d'entraînement. Yochum sera remplacé par Larry Pfohl, Judges par Doug Scott ou Eugene Belliveau, tandis que Gerry McGrath, des Maple

Leafs de Verdun, prendra la place de Sweet.

Seul le congédiement de Uteck apparaît tout à fait logique. Il n'est qu'un réserviste canadien âgé de 27 ans. Il était quand même utile sur les unités spéciales mais l'acquisition de Al Chorney, obtenu en échange de Barnes, ne le rendait plus indispensable.

Tout compte fait, le congédiement de Judges, Yochum, Sweet et Uteck permettra à Bob Berger d'économiser au moins \$175.000, ce qui en ces temps de vache maigre lors des matches locaux des Alouettes, représente une bien jolie somme...

ECHOS—Les Alouettes disputent leur prochain match demain soir au Stade olympique contre les Argonauts de Toronto. Une victoire les hisserait sur un pied d'égalité avec les Argos et les Tiger-Cats de Hamilton... Depuis l'an dernier, pas moins de six joueurs réguliers à l'offensive ont quitté les Alouettes: outre Yochum et Sweet, Watrin, John O'Leary, Barnes et Bob Gaddis ne sont plus à Montréal. Et dire que David Green quittera lui aussi la saison prochaine...

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Lundi	Mardi	Mercredi
Ottawa 33, Montréal 11	Calgary 16, Edmonton 15	Winnipeg 34, Hamilton 13
C.-Britannique 31, Saskatchewan 21	Toronto à Montréal	Ottawa à Edmonton
Hamilton à C.-Britannique	Mardi	Mercredi
Saskatchewan à Winnipeg		

Les meneurs				
Section Est				
	t	tr	pl	s p
Organ, O.	0	12	15	3
Ruoff, H.	0	10	13	4
Zenon, T.	0	9	7	7
Sweet, M.	0	7	7	6
Crump, O.	5	x1	0	0
Walker, M.	4	0	0	0
Newman, T.	3	0	0	0
Rowland, H.	3	0	0	0
Reid, O.	3	0	0	0
Pettersen, H.	2	0	0	0
Crawford, H.	2	0	0	0
Section Ouest				
Hay, C.	0	16	13	4

LIGUE CANADIENNE

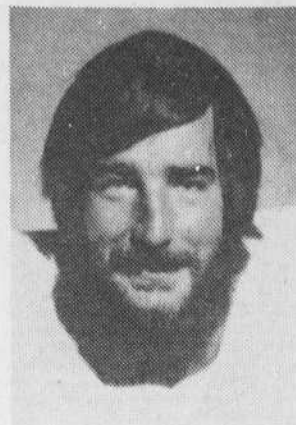
Section Est	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	7	4	3	0	142	136
HAMILTON	6	3	3	0	117	112
TORONTO	6	3	3	0	91	99
MONTREAL	6	2	4	0	82	121
Section Ouest	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	6	5	1	0	158	76
C.-BRITANNIQUE	6	4	2	0	155	131
CALGARY	7	4	3	0	160	146
WINNIPEG	6	2	4	0	122	143
SASHATCHEWAN	6	1	5	0	104	167

Ligue Nationale

(Parties pré-saison)	Vendredi	Samedi
Baltimore 37, Giants NY 20	Dallas 20, Houston 13	Buffalo 14, Green Bay 0
Jets NY 20, Pittsburgh 13	Tampa Bay 20, Cincinnati 14	Cleveland 33, Chicago 31
Kansas City 20, St. Louis 14	Washington 34, Oakland 17	Minnesota 17, Miami 10
Detroit 40, N.-Orléans 17	San Diego 17, Atlanta 9	Los Angeles 26, Denver 13
Seattle 10, San Francisco 7	Philadelphie 23, N.-Angleterre 17	



Don Sweet



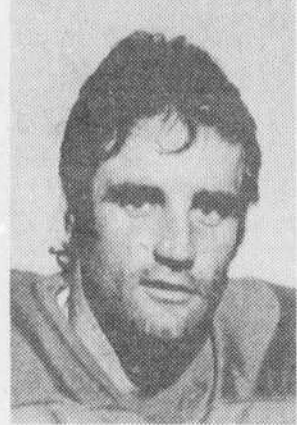
Dan Yochum

dont le quart-arrière Joe Barnes fut la première victime, jeudi dernier.

Il appert, en effet, que les Berger se mélaient de plus en plus de la conduite du club, au grand dam de la plupart des

pable de produire davantage que Barnes, qui était déjà sur son déclin en raison de l'opération à un genou subie un an plus tôt.

Mais la volonté des Berger prévalut sur celle de leur



Larry Uteck



Gordon Judges

joueurs qui connaissent déjà assez de problèmes sans cela. Tout a commencé au milieu de la saison dernière lorsque Sam Berger, 80 ans, a décidé unilatéralement d'engager le second américain tout-étoile Tom Cousineau au sa-

instructeur, et elle prévalut encore une fois semble-t-il quand il a fallu choisir l'orientation à donner à l'offensive du club. Plus préoccupé de questions de marketing et de ventes de billets, les Berger ont voulu une offensive explo-

Obligé d'abandonner après 22 tours

Jacques Villeneuve a failli réussir l'impossible à T.-R.

TROIS-RIVIÈRES (CP) — Au volant d'une March 80-A, Price Cobb, de Dallas, a enlevé hier le premier prix de \$10.000 de la course de formule Atlantique, dotée d'une bourse globale de \$40.000 et disputée dans les rues de Trois-Rivières dans le cadre du Grand Prix Molson de cette ville.

Agée de 25 ans, Cobb avait la première place sur la grille de départ et il a mené du début à la fin de cette épreuve de 48 tours sur un circuit de 2,1 milles.

Cobb l'a emporté en une heure 12 minutes 43,9 secondes, dix secondes de mieux que l'Américain Tom Gloy, de Lafayette, Californie, qui a terminé deuxième au volant de sa Ralt RT-1.

Le favori de la foule, Jacques Villeneuve, de Saint-Cuthbert, près de Trois-Rivières, a dû abandonner après 22 tours, mais il est demeuré au premier rang du classement général nord-américain de la formule Atlantique.

Villeneuve, qui avait mérité la troisième place sur la grille de départ, a été relégué à la fin du groupe des 18 partants lorsque, après avoir pris un départ trop hâtif, le préposé au départ a allumé la lumière verte pendant qu'il revenait prendre sa place.

Le frère de Gilles Villeneuve, le pilote de formule un avec l'équipe Ferrari, s'est alors retrouvé au dernier rang, mais il a effectué une remontée pratiquement miraculeuse, occupant la 13e place après le tour initial, la troisième après 11 tours et la deuxième après 17 tours. Après 22 tours toutefois, Villeneuve a conduit sa March 80-A au puits de ravitaillement où il a été décidé d'abandonner la course.

«Mon moteur avait des ratés et mes freins bloquaient», a dit Villeneuve à propos de son retrait. En ce qui concerne son début de course, il a affirmé: «J'ai volé le départ, mais ma deuxième erreur aura été de penser que le préposé au départ attendrait que je reprenne ma place».

Le Californien Dan Marvin a pour sa part terminé l'épreuve de 97,3 milles en troisième place, devant le Mexicain Rogelio Rodriguez, tous deux au volant d'une Ralt RT-1s.

Cobb, qui avait également gagné à Trois-Rivières en 1977, a récolté 30 points suite à sa victoire et il est ainsi passé seul au deuxième rang du classement général derrière Villeneuve.

Steve Saleen, d'Inglewood, Californie, a fini 7e hier et il a glissé au troisième rang du classement cumulé, totalisant 105 points jusqu'ici cette saison, soit trois points de moins que Cobb et 13 de moins que Villeneuve.

Par ailleurs, la course de la série Can-Am a été gagnée comme prévu par le Français Patrick Tambay, qui a mérité hier la part du lion d'une bourse globale de \$85.000. Tambay a ainsi consolidé son avance en tête du classement de la série Can-Am.

D'autre part samedi, l'Américain Roy Woods a mené du début à la fin pour remporter les honneurs de l'épreuve Trans-Am, disputée dans le cadre du Grand Prix de Trois-Rivières. Parti quatrième sur la grille de départ, Woods s'est emparé du poste de commande dès le début pour mener jusqu'à la fin. Au volant de sa camaro, Woods s'est même permis de terminer l'épreuve avec une crevaillon.

Il a parcouru les 35 tours de l'épreuve en 59 minutes 37,8 secondes, soit à la vitesse moyenne de 72,5 milles à l'heure. Woods a ainsi empoché le premier prix de \$5.500 en plus de prendre possession du deuxième rang du classement général de la série trans-Am. Sa première victoire cette année lui a en effet

valu de porter à 52 son nombre de points jusqu'ici cette saison, soit 47 de moins que le meneur, l'Américain John Bauer.

Le Californien Greg Pickett, au volant d'une Corvette, a terminé deuxième 30,1 secondes de Woods et gagné \$3.800. Le meilleur Canadien fut Al Ratcliff, de Toronto, qui a mé-

rité \$700 grâce à une septième place. Jacques Villeneuve, de Granby, a pour sa part pris la dixième place, ce qui lui a valu un chèque de \$450.

Quant à Bauer, il a connu toutes sortes d'ennuis mécaniques au cours du week-end, et il n'a pu s'aligner sur la grille de départ avec les autres concurrents.

IMPORTANT AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

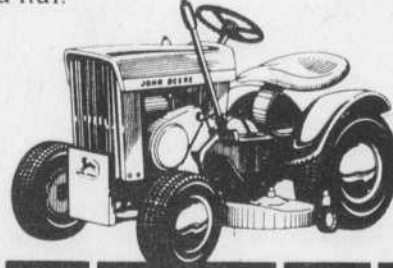
aux propriétaires de vieux tracteurs John Deere pour pelouse et jardin

Il est aussi important d'entretenir l'équipement de sécurité de votre tracteur. La gaine (ou le capuchon) originale de la borne positive de la batterie des tracteurs de modèle 60, 70, 100, 110, 112, 120 ou 140 manufacturés entre les années 1963 et 1974 peut avoir été égarée ou endommagée, ou peut s'être détériorée avec le temps. Si la borne positive de la batterie n'est pas adéquatement couverte, le jaillissement d'une étincelle peut provoquer un incendie et causer des blessures corporelles au moment où vous faites le plein d'essence si jamais vous appuyez accidentellement contre la borne positive, le bidon métallique contenant l'essence. Le danger est encore plus grand si vous utilisez un contenant métallique quelconque non approuvé pour transporter l'essence.

Si vous possédez l'un des modèles ci-dessus, John Deere demande de vous assurer parfaitement que la borne positive de la batterie du tracteur soit adéquatement et correctement isolée. Et pour vous rendre la tâche plus facile—et plus sûre—nous sommes prêts à vous envoyer gratuitement un couvre-batterie. Vous n'avez qu'à remplir le bon ci-dessous et à nous l'envoyer. Le nécessaire que vous recevrez est facile à poser et sera accompagné d'instructions d'installation. Mais si vous préférez, après avoir reçu votre nécessaire, prenez rendez-vous avec votre concessionnaire de tracteurs John Deere pour pelouse et jardin et il le posera pour vous moyennant une modique somme.

Rappelez-vous que la sécurité et l'entretien vont ensemble. Le guide d'utilisation vous aidera avec l'une comme avec l'autre. Relisez-le. Et gardez votre tracteur en parfaite condition de sécurité comme il l'était lors de sa livraison.

Ce peut être le geste le plus important que vous poserez aujourd'hui.



Nécessaire gratuit de couvre-batterie

Pour la borne positive de la batterie

Numéro de modèle John Deere _____

Numéro de série _____
(sur la plaque en dessous de la colonne de direction)

Nom _____
(en lettres moulées)

Adresse _____
(rue)

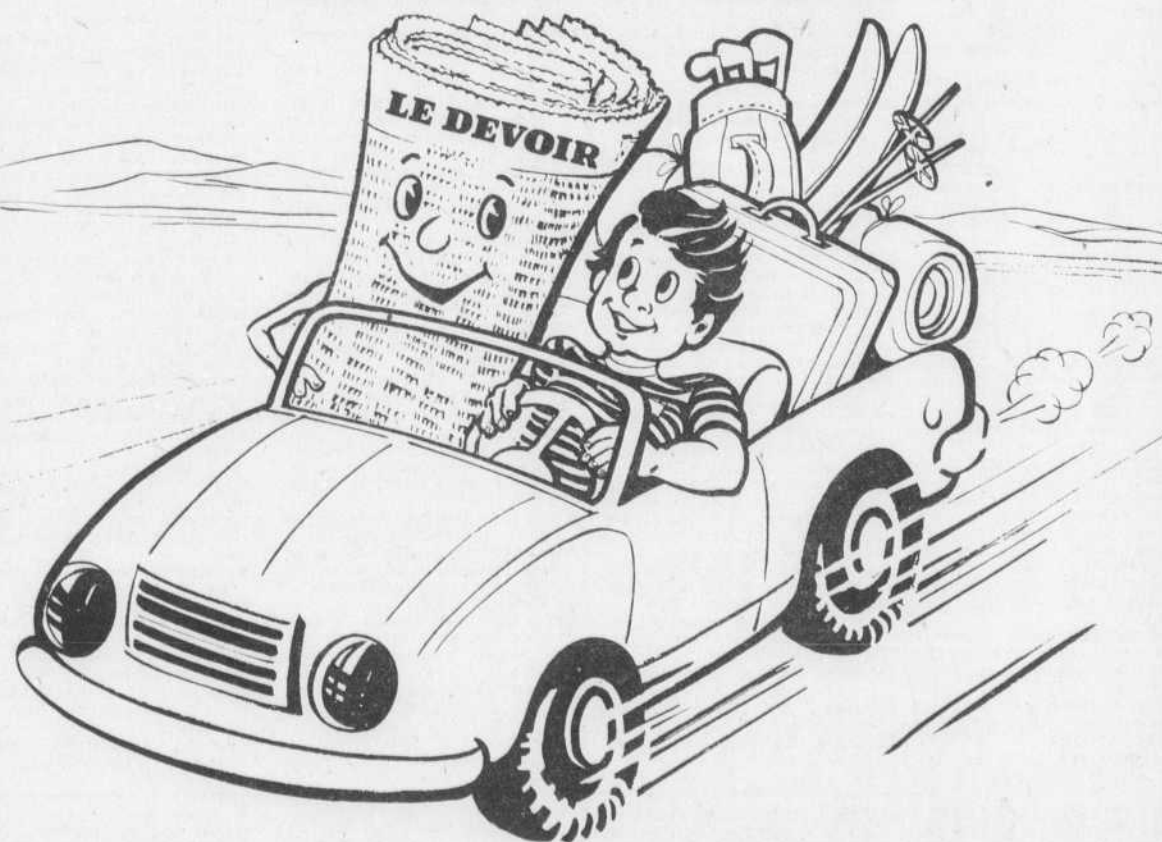
(Ville) _____ (Province) _____ (Code Postal) _____

A poster au
Directeur du service après-vente
John Deere Limitée
295 rue Hunter
Grimsby, Ontario L3M 4H5



F-2

Étudiants et enseignants Faites-vous un DEVOIR de recevoir CHAQUE JOUR LE DEVOIR



ENRICHISSEZ VOTRE ANNÉE SCOLAIRE

- LE DEVOIR vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- LE DEVOIR a même ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

TARIFS D'ABONNEMENT

6 mois.....	\$38.00
7 mois.....	\$43.00
8 mois.....	\$48.00
9 mois.....	\$53.00
10 mois.....	\$59.00

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus \$..... pour un abonnement scolaire de.....

mois à compter du

Nom.....

Adresse.....

Les leçons d'un colloque

L'influence de la critique est fonction de sa crédibilité

par Nathalie Petrowski

Un critique est fou de surestimer son pouvoir car son pouvoir n'est que proportionnel à sa crédibilité. C'est en ces termes que Charles Chaplin, critique de cinéma du *Los Angeles Times*, s'est exprimé au cours d'un colloque sur l'influence de la critique sur le cinéma d'aujourd'hui, tenu hier après-midi à l'hôtel Windsor dans le cadre du quatrième Festival des films du monde. Animé par M. Chaplin, le colloque réunissait Kathleen Carroll du *Daily News* de New York, Judith Stone de *San Francisco Chronicle*, Jean de Barone du quotidien *Le Monde*, Denis Hé-

roux, producteur et président d'ICC-International, Michael Stevenson, président d'Astral Films et Yvette Mallet de Gaumont. Aucun critique québécois ou canadien n'a fait partie du panel.

Le débat s'est déroulé devant un auditoire plein et animé qui ne se gêna pas pour exprimer ouvertement son appui ou son désaccord. Selon M. de Barone, le métier de critique est un métier ingrat qui tient à la fois du gendarme et du juge, un métier souffrant dans la mesure où le critique n'a jamais bonne conscience quand il dit du mal d'un film. Les jours de grand pessimisme, M. de Baronecilli avoue que la critique n'a aucune influence sur les goûts du public. Le critique est un élé-

ment parmi tant d'autres, il doit être modeste, a-t-il conclu. Kathleen Carroll du *Daily News*, le journal qui avait le plus gros tirage aux États-Unis et qui vient tout juste de se faire raser son titre par le *Wall Street Journal*, croit que si les critiques avaient plus d'influence, ils auraient pu empêcher le lot de mauvais films à l'affiche. «Les films des masses sont complètement étanches aux critiques», a-t-elle déclaré. Pour le producteur Denis Héroux qui apporte le point de vue à l'autre extrême, tout cela est une question de bon goût et de mauvais goût variable selon le contexte culturel.

«Il est évident, dit-il, que

pour nous qui faisons du cinéma, nous sommes préoccupés par ce que dit la critique. Leur pouvoir vient avec l'importance de la diffusion et l'importance des médias en général. Un critique est là pour informer et pour faire découvrir.

M. Héroux cite l'exemple de Louis Marcarolles du *Monde* qui encouragea considérablement la diffusion du cinéma québécois en France. M. Héroux soutient toutefois qu'une mauvaise critique ne change rien. La preuve: *Lucky Star* le film d'ouverture du festival a été massacré par la critique francophone et porté aux nues par les anglophones.

«Tout dépend du contexte culturel du critique et des valeurs de la société qu'il représente».

M. Héroux ajoute cependant que la plupart du temps ce qui est de bon goût vient d'ailleurs, reprenant pour conclure le vieux cliché d'une querelle entre créateurs et ratés sympathiques.

Yvette Mallet, représentante de la compagnie Gaumont admet que la critique la terrifie. Citant le cas récent du cinéaste Fellini, elle explique qu'une mauvaise critique peut parfois complètement détruire la carrière d'un film. C'est d'ailleurs en partie à cause du mauvais accueil réservé cette année à Cannes pour *La Cité des femmes* de Fellini et *Loulou* de Maurice Pialat, que les deux films ont été retirés de tous les festivals du film, y compris celui de Montréal.

Michael Stevenson, président d'Astral Film fit ensuite une intervention fort controversée. Déclarant «c'est pas parce que je suis paranoïaque qu'ils ne sont pas après moi», M. Stevenson, se présente comme un vendeur de films crassement commerciaux. «Je ne sais pas si je me suis trompé de colloque; déclarai-til, en 34 ans de carrière, j'ai lu les critiques et j'étais heureux quand ils se montraient gentils, et au bord du désespoir quand ils montraient leurs griffes. Je n'ai jamais contesté leur droit à la parole mais je suis convaincu que c'est plus facile de critiquer que de faire les choses correctement».

M. Stevenson y alla d'une longue et méchante tirade sur la complaisance de gens qui écrivent pour eux-mêmes et non pour le public, de gens qui cherchent l'immortalité littéraire aux dépens des efforts créateurs des autres.

«Ils peuvent toujours descendre le cinéma crassement commercial, c'est néanmoins ce cinéma-là qui fait vivre l'industrie», conclut-il.

Judith Stone du *San Francisco Chronicle* rétorque avec violence que c'était plutôt des gens comme M. Stevenson, des gens qui méprisaient le public, qui provoquaient la mort lente de l'industrie. «Il n'y a rien de mal à vouloir hausser le niveau de conscience des gens, déclare-t-elle. Les producteurs peuvent toujours afficher leur grande fierté; s'il fallait qu'on leur demande des explications sur les combines qui se négocient sous la table au nom de l'industrie, ils seraient peut-être moins fiers».

Le débat se termina avec l'intervention plus tempérée de Charles Chaplin qui tenta de faire la synthèse des idées exprimées.

«Il ne faut pas trop surestimer notre rôle. La critique peut avoir de l'influence dans le cas des films étrangers ou encore de petits films obscurs et difficiles à comprendre. N'oublions pas que sous l'impact de la télévision, le public est devenu plus cinéphile et plus sélectif. Il cherche au cinéma ce que la télévision ne peut lui apporter. Il est vrai aussi cependant qu'avec la dégradation des choses dans le monde, les gens cherchent l'évasion dans le cinéma.

«Ce qui est important c'est que les critiques pratiquent leur métier avec amour. Il faut vraiment aimer le cinéma pour passer à travers le lot de navets qui sortent en une année. En fait le critique vit dans l'espoir constant d'être ressuscité par le cinéma».

A noter, les films *La Cité des femmes* de Fellini ainsi que *Loulou* du cinéaste français Maurice Pialat, deux films inscrits au programme du Festival des films du monde dans le cadre de l'hommage à Gaumont ne seront pas présentés pour des raisons techniques. Selon la représentante de Gaumont, Yvette Mallet, *La Cité des femmes* a été retiré de tous les festivals à cause du mauvais accueil que le film a reçu à Cannes cette année et parce que les sous-titres étaient mal faits.

Quant à *Loulou* de Maurice Pialat, le film serait retourné à la salle de montage à cause de problèmes de longueur et de structure soulignés également à Cannes. On présentera à leur place le 25 août, *Palermo ou Wolfsburg* de Werner Schroeter et le 26 août, *Picasso, l'homme et son oeuvre* d'Edward Quinn.

Vers une solution de la grève des acteurs?

LOS ANGELES (AFP) — Une solution au conflit qui oppose depuis près de cinq semaines acteurs et producteurs américains est peut-être en vue, a laissé entendre samedi un porte-parole du syndicat du cinéma.

Les producteurs, a déclaré Mme Kim Fellner, porte-parole de la Screen Actors Guild, ont fait une proposition «intéressante» concernant la participation demandée par les acteurs aux profits tirés de la vente des vidéo-cassettes. Mme Fellner n'a pas précisé en quoi consistait une telle proposition, déclarant simplement qu'ils s'agissait d'une idée «féconde» que les acteurs

devraient examiner.

Elle a toutefois souligné qu'outre une participation aux bénéfices tirés de la vidéo, les acteurs avaient une quinzaine d'autres revendications salariales. «Un accord est au mieux une question de jours, et non pas d'heures», a estimé Mme Fellner.

Depuis le déclenchement de la grève, le 21 juillet, par les syndicats des acteurs de cinéma et des acteurs de télévision, suivi par celui des musiciens (au total 60.000 à 70.000 personnes), c'est la première fois, souligne-t-on, que le conflit semble se débloquer.

Le principal point d'achoppement des négociations a jus-

qu'à présent concerne la participation des acteurs aux bénéfices de toute production immédiatement après son lancement, notamment ceux de la vidéo. Les syndicats réclament 6 pour cent, alors que les producteurs n'offraient jusqu'à maintenant que 3,6 pour cent, et seulement après deux ans d'exploitation.

Vendredi, les acteurs avaient reçu le soutien du candidat républicain à la présidence, M. Ronald Reagan, qui a lui-même longuement fréquenté les studios d'Hollywood. «J'espère qu'ils arriveront rapidement à un accord», avait-il déclaré, ajoutant: «Ma sympathie sera toujours du côté des acteurs».

Jean-Pierre Londeix, un maître du saxophone

par Gilles Potvin

Le saxophone comme instrument classique est bien implanté au Québec depuis une trentaine d'années. Des le début des années 50, ce pionnier qu'était feu Arthur Romano commença à enseigner l'instrument d'Adolphe Sax au Conservatoire de Montréal et constitua avec ses élèves un premier quatuor de saxophones. Les Jeunes musicales du Canada contribuèrent ensuite à faire connaître ce bel instrument grâce aux tournées du maître français Marcel Mule et de son quatuor puis celles de ses disciples Georges Gourd et Paul Brodie. Plusieurs jeunes Québécois comme Pierre Bourque devinrent les élèves de Marcel Mule et constituèrent des ensembles qui firent des tournées JMC.

Lors du Congrès mondial du saxophone à Toronto en 1972 un jeune disciple français de Mule fit sensation. C'était Jean-Marie Londeix dont la réputation est aujourd'hui considérable auprès des saxophonistes de tous les pays. Invité à enseigner au Centre d'arts d'Orford, il donnait

vendredi soir un récital à la salle Gilles-Lefebvre dans le cadre de la dernière fin de semaine du Festival international de musique d'Orford cette année.

À la fois technicien prodigieux et musicien de premier ordre, Jean-Marie Londeix suscite par son jeu un tel enthousiasme que l'on n'hésite pas à dire qu'il est au saxophone ce que Jean-Pierre Rampal est à la flûte ou Maurice André à la trompette. Entre ses mains, le saxophone absolu révèle des possibilités insoupçonnées tant au plan sonore qu'au plan expressif. Londeix en est le maître absolu dans tout son registre, qu'il s'agisse des sons graves auxquels il donne une rondeur et une richesse de timbre remarquables ou des sons aigus et saurais où il rivalise avec la flûte et la clarinette. Ceci sans parler de l'agilité étourdissante avec laquelle il joue les traits de virtuosité.

Ce fut donc un plaisir sans mélange que de l'entendre exécuter des oeuvres comme la *Légende*, op. 66 de Florent Schmitt et celles de Hindemith et de Paul Creston ainsi que l'entraînant suite *Scaramouche* de Darius

Milhaud. Ce sont là des oeuvres de répertoire dont il donne des exécutions d'un calibre supérieur.

Le jeu de Londeix est cependant encore plus fascinant dans l'exécution d'oeuvres contemporaines comme *Gavambodi II* de Jacques Charpentier, *Le Frêne égaré* d'un jeune compositeur du nom de François Rosse et une *Improvisation* du Japonais Kyo Nada qui lui donna en rappel. Ces oeuvres particulièrement les deux dernières pour saxophone seul, utilisent les plus récentes techniques d'écriture comme les microintervalles et à cet égard, Londeix a démontré que le saxophone pourrait être utilisé avec avantage par les compositeurs d'aujourd'hui toujours à la recherche de sons et d'effets nouveaux.

Il appartenait maintenant aux organisateurs de concerts montréalais de faire connaître à l'art de Jean-Marie Londeix, dont le succès auprès du public est d'avance assuré. À Orford, il avait comme collaboratrice la jeune pianiste Carmen Picard qui s'est montrée à la hauteur de la tâche à tous les points de vue.

«Une amie d'enfance»

Le «kétaine» c'est l'autre

par Suzanne Aubry

Une amie d'enfance, comédie de Louise Roy et Louis Saia, avec Pauline Martin, Jean-Pierre Cartier, Josée LaBrosse et Jean-Guy Viau. Mise en scène de Louis Saia. Au théâtre de la Poudrière jusqu'au 20 septembre.

Selon l'adage bien connu, on est toujours le «kétaine» de quelqu'un d'autre. Mais avec *Une amie d'enfance*, le spectateur se paie le plaisir d'être le témoin privilégié d'une kéténerie bien rassurante, celle des autres. Les autres, petit couple de banlieue parfaitement «avérage», vivent petite - vie - dans - pe-

tite - maison - avec - petit - code - de - bienséance, en toute bonne conscience. Et la visite d'une amie d'enfance accompagnée de son plus récent ami de cœur, sans bouleverser l'existence des banlieusards, agit comme révélateur de la psychologie et du comportement des personnages.

L'écriture est naturaliste et la mise en scène s'attache à faire passer le moindre geste, la plus infime intention; chaque situation est disséquée avec minutie tant au niveau de l'interprétation que de la mise en place.

La tonalité et le sens du spectacle, dont le ressort comique tient au fait que les per-

sonnages ne savent pas alors que nous savons au deuxième degré, prend donc forme à partir d'un verisme le plus précis et le plus juste possible. Dans le cas d'*Une amie d'enfance*, c'est une réussite du genre à tous points de vue.

Pauline Martin a donné à Angèle, une institutrice fausement cultivée, un côté pinbêche et renoué irrésistible et en même temps une sorte de naïveté parfois touchante. Son p'tit trésor Gaston (Jean-Pierre Cartier) est tellement conforme à l'image du gars archi-moyen (ou à l'idée qu'on s'en fait) que l'on est porté à se dire: tiens, c'est exactement mon voisin.

Solange et Coco, couple confronté à de plus dures réalités, portent une férule, cette vulnérabilité à fleur de peau des êtres que le code des bienséances nivèle ou tout simplement ignore. Josée LaBrosse, avec un éternel sourire accroché aux lèvres, transmet avec sensibilité l'arrière-monde fragile de son personnage. Jean-Guy Viau, dans le rôle d'un rocker magané, est vraiment remarquable; le comédien a réussi à n'être plus alors le type du rocker mais un rocker, humanisé et accessible aux émotions.

Une amie d'enfance a été créée au centre d'essai le Conventum, il y a trois ans. Et le spectacle n'a rien perdu de son acuité ni de sa pertinence.

TELEVISION

2 CBFT

- 10.10 Ouverture et horaire
- 10.15 En mouvement
- 10.30 You You
- 10.45 Découvertes des cinq incroyables modes de perception que sont les sens. Oum, le dauphin blanc
- 10.45 Dessins animés
- 11.00 Magazine-Express
- 11.30 Emile
- 11.30 Le Pirelleur
- 12.00 Sur des rails
- 12.30 Qui-questionnaire
- 13.00 Reflets d'un pays: D'Ottawa. Rencontre avec François et Jean-Jules Ropel qui ont décidé d'établir sur une île à l'ouest du Québec des asperges dites écologiques, ainsi que des framboises et des bleuets.
- 13.55 Le Téléjournal
- 14.00 Documentaires: «L'école du mime Marceau». Fin 1978, Marcel Marceau ouvrait à Paris une école du mime-drame. «Alain Souchon». Portrait du chanteur-compositeur. «Les costumes du monde». Présentation du Musée de l'Homme. «Images de Boris Vian».
- 14.30 Cinéma: «Trappist» (Américain 1950) Aventures réalisées par Will Price, avec John Payne, Maureen O'Hara et Howard DaSilva.
- 16.00 Imaginaire
- 16.30 Sol et Gobelet
- 17.00 La légende des chevaliers aux 108 étoiles
- 18.00 Aventures réalisées par Roshio Mase, d'après le roman chinois «Shui Hu Chan».
- 18.25 Nouvelles du sport
- 18.30 Rencontres

17 RADIO-QUÉBEC

- 18.30 Tournoi
- 18.30 Dessins animés
- 19.00 Fleur de madame
- 19.00 Dans le cadre des Floralies internationales, direction: du Pavillon du Québec à Terre des Hommes, Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland accueillent des personnalités qui nous entraînent de l'actualité tant politique, culturelle que sportive.
- 20.00 Visage: «Denise Pelletier, in memoriam». A l'aide de différents témoignages, une émission qui retrace les principaux événements de la vie de l'artiste de la comédienne Denise Pelletier qui a

CINÉMA

- MAISONNEUVE (879-4349) — Relâche.
- CÔTE-DES-NEIGES I, 8809 Côte-Des-Neiges (735-5528) — «Smoky and the bandits» 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
- CÔTE-DES-NEIGES II, «Octagon» 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
- CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — «La rose» 18 h 20, 21 h 00.
- DAUPHIN I, 2396 st. Beaulieu (721-6060) — «Karamazov» 19 h 30, 21 h 30.
- DAUPHIN II, «Express de minuit» 19 h 00, 21 h 00.
- DOVAL I, 260 Dorval (631-8586) — «Oh! Heavely dog» 21 h 00.
- DOVAL II, «Fogal countdown» 19 h 10, 21 h 00.
- DOVAL III, «Being there» 18 h 30, 21 h 00.
- DECARIE SQUARE I, Centre Decarie Square 8655 Carleton Place (311-3190) — «Kadav» 19 h 00, 21 h 00.
- DECARIE SQUARE II, «The blue lagoon» 19 h 00, 21 h 00.
- ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — «Et la tendresse border?» 19 h 00, 21 h 00.
- ÉLYSÉE II, «Le tambour» 18 h 25, 21 h 00.
- FAIRVIEW I, 7555 Autoroute Trans-Canada, Pointe-Claire (897-8095) — «How to beat the high cost of living» 19 h 00, 21 h 00.
- FAIRVIEW II, «Caddyshack» 19 h 00, 21 h 00.
- GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — «Airplane flying high» 18 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
- GREENFIELD II, «A coup de magné» 21 h 00.
- INSPECTEUR HARRY I, 19 h 15.
- INSPECTEUR HARRY II, «Buffet froid» 19 h 50.
- INSPECTEUR HARRY III, «Coup de soleil» 18 h 00.
- GUY, 1435 Guy (931-2912) — «Naked attend» 12 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
- JEAN-TALON, 4255 st. Jean-Talton (725-7000) — «Gratifi américains, la suite» 19 h 00.
- JEAN-TALON II, «Les loups de haute mer» 14 h 25, 16 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- JEAN-TALON III, «Les loups de haute mer» 14 h 25, 16 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- KENT I, 6100 quest, Sherbrooke (498-9707) — «The house of the dragon» 19 h 00, 21 h 00.
- KENT II, «Fogal countdown» 19 h 00, 21 h 00.
- LA CITE I, 3515 Avenue du Parc (844-2829) — «The heavenly dog» 19 h 00, 21 h 00.
- LA CITE II, «Fogal countdown» 19 h 00, 21 h 00.
- LA CITE III, «Airplane flying high» 19 h 30, 21 h 00.
- LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — «L'improbable» 18 h 45, 21 h 00.
- LA SCALA II, «L'homme en colère» 20 h 15.
- LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (588-7777) — «Amityville ou la maison du diable» 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15.
- LAVAL II, «Aventures en Californie» 19 h 25.
- LAVAL III, «Cabine de bain à Bangkok» 20 h 00.
- LAVAL IV, «Collegiennes en folie» 18 h 20.
- LAVAL V, «A coup de magné» 20 h 55.
- LAVAL VI, «Le tendresse border?» 19 h 00, 21 h 00.
- LAVAL VII, «Le ciel peut attendre» 19 h 50.
- LAVAL VIII, «Coup de soleil» 18 h 00.
- LAVAL IX, 3000, 3195 quest, St-Martin, Sherbrooke (687-5207) — «Empire contre-attaque» 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- LAVAL X, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- LAVAL XI, «Les loups de haute mer» 14 h 25, 16 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- LAVAL XII, «Gratifi américains, la suite» 15 h 00.
- L'IMPREVU, 445 Place Jacques-Cartier (878-5397) — en bas «Genesis Theme» Entrée libre dès 20 h 30.
- LOEWS I, 954 quest, St-Catherine (861-7437) — «Dressed to kill» 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
- LOEWS II, «Brubaker» 12 h 15, 14 h 35, 16 h 35, 18 h 15, 21 h 15.
- LOEWS III, «Airplane flying high» 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
- LOEWS IV, «Caddyshack» 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

SURSCÈNE

- BAR EMERY, (Chaz Dumais) 331 rue Emery (849-9007) — Jacques Labelle, tri jazz. Dès 21 h 30 (entrée libre).
- CAPÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 st. Rachel (521-4446) — «La fille de l'once Sam» de Neil Simon. Mise en scène: Yves Desjardins. Avec: Bruno Arsenault, Francine Laroche, Michel Vivier. Jusqu'au 31 août à 20 h 30.
- CAPÉ-MOULIER, 1200 St-Hubert (844-7000) — «L'extraordinaire monde ordinaire» textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Marzelle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carrière. Mar. à lun. 21 h 00 jusqu'au 1er septembre.
- CAPÉ-NELIAGAN, 550 boul. Dorchester (288-9535) — «Pénale à Longueuil» texte, et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, Serge Dupire, Martin Kavan et Diane Regan. Lun. au jeu. 20 h 30. Sam. 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 27 septembre.
- CAPÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — «Pourquoi papa s'endort au théâtre» comédie de et avec Francine Chretien, Noël de Silva, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du jeu. au lun. 20 h 30. Jusqu'au 1er septembre.
- CENTRE BAIDY-BRONFMAN, 5170 Chénin de la Côte St-Catherine (739-2301) — «The Vaudevillians» de Peter Collier, Helmar Piller, David Warrack, avec Peter Mew, Jane Carson et Dean Regan. Lun. au jeu. 20 h 30. Sam. 19 h 30, 22 h 00. Dim. 19 h 30. Relâche: Ven. jusqu'au 14 septembre.
- EXPO-THÉÂTRE, Cité du Havre (288-3651) — «Chorus» Une œuvre musicale de Broadway. Sem. 20 h 30. Sam. dim. 18 h 30, 22 h 00. Relâche: lundi jusqu'au 7 septembre.
- LACHAQUETTE, 338 st. Ontario (843-8620) — «Avec les autres» spectacle solo interprété par Richard Lalancette. Du mar. au ven. 21 h 00. Sam. 21 h 00, 23 h 30. Relâche: dim., lun. du 26 août au 23 septembre.
- L'IMPREVU, Hôtel Inouï, Place Jacques-Cartier (878-9397) — «Highstreet», groupe québécois, du 26 au 31 août. Sem. dim. 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam. 22 h, 1 h 15.

Claude Boissol, avec Yves Renier, Guy Montagne, Michèle Baumgartner et Jean-Pierre Castaldi.

Le téléjournal

Nouvelles du sport

Le jeune homme et le lion.

12ème de Jean-Anouilh, réalisé par Jean Delanyon, avec Georges Wilson, Matthieu Carrière, Robert Party, Magali Milou, Louise Conte et Doris Kunst-

0.10 Les grandes batailles du passé: «Paris 1871, la semaine sanglante».

Documentaire réalisé par J. Pierre Gallo, avec Henri de Turenne, Gilette Barbier et Jacques Ribail.

10.55 Horaire

11.00 Fantôche

11.30 Grégoire et Cie

12.00 Entre deux nuages

12.15 Dix dix vous informe

12.30 Les aspects verts

13.00 Votre amie Suzanne: «Vacances-Québec», «Arts et métiers».

14.00 Cinéma: «Les cinglés à la maternité» (Britanni- que 1972) Comédie réalisée par Gerald Thomas, avec Sidney James, Charles Hawtrey, Hattie Jacques et Kenneth

16.00 Les envahisseurs

17.00 Janette veut savoir: «Qu'est-ce qu'un homme de 20 ans?»

18.00 dix dix vous informe

18.30 Ma soirée bien-aimée

19.00 Hunter

20.00 Dominique

20.30 Hawaii 5.0

21.30 Avec Michel Jasmin

22.30 La quotidienne — tirage

22.31 Les nouvelles TVA

23.00 Sports

23.15 La couleur du temps

23.30 L'homme de fer

24.30 Auto-patrouille

1.00 Les incorruptibles

2.00 Fermeture

21.00 donné sa vie entière au théâtre. «Château de l'homme pour la survie

Une série documentaire et dramatique réalisée par Roberto Rensselli, qui évoque l'histoire de l'homme et sa lutte constante pour la survie.

22.00 Planète: «Nouvelles horizons» La place occupée par les Portugais au Québec et leur intégration à sa culture.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Midi première

Inv. Gérard Le norman

Passage donc me voir

10.30 Aujourd'hui madame: «Les majorettes» Ce reportage nous

connaît quelques-unes des 30.000 majorettes licenciées que compte la France.

11.30 Télé-Faustillon: «Château expérience» Faustillon pro-

duit par Gérard Siry et Guy Godreau.

12.00 Médicales: «D'un fléau à l'autre» Tuberculose-

pompe.

13.00 Orchestre National de France, sous la direction de Maurice Laroche présente

Beethoven.

Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction de Em-

manuel Krivine.

14.00 La grande cocotte

14.30 Les animaux du monde:

«Suite Lorraine» avec Marie Lec-

zinska, Michel Tabachnik et l'Orchestre Philharmonique de Lorraine.

15.00 Jeux de 20 heures

15.30 Actualités régionales: «Est de la France»

17.00 Avis de recherche: «Le

Jeu animé, avec Annie Cordy, le Grand Orchestre du Splendid, Jean Vallée.

17.30 Passé donc me voir

Aujourd'hui madame: «La femme et les quatre éléments»

19.00 Des chiffres et des lettres

19.20 Télé-Faustillon: «L'accusé» D'après le roman et avec

les dialogues de Michel de Saint-Pierre. Réalisation: Pierre Goltas.

19.30 L'enfance africaine: «Le cri du père» Documentaire de Nina

Garbier. Ce «Di du père» c'est, en

Afrique, le pouvoir magique que sont

Mariage et famille: vers un leadership plus pastoral

par Denise Robillard

Les évêques canadiens qui participeront au Synode sur la famille à l'automne n'arriveront pas à Rome les mains vides, si l'on en juge par le document de travail que vient de publier la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) sous le titre: «Le mariage et la famille». Mise en chantier au lendemain du Synode de 1977 sur l'éducation de la foi pour en assurer des suites concrètes, cette étude représente la première phase d'un projet pastoral majeur que s'est donné la CECC portant sur «la croissance de la foi dans et par des communautés chrétiennes vivantes».

«Quelle est la Bonne Nouvelle que l'Eglise annonce quand elle parle de l'amour, de la sexualité, du mariage, de

la famille? Est-ce une annonce moraliste, juridique, sociologique ou bien une présentation authentique du salut à travers l'amour humain et ses valeurs?» (p. 156). S'inspirant d'un nouveau style d'Eglise — le Peuple de Dieu vivant en dialogue avec le monde d'aujourd'hui — le document fait aussi appel à un nouveau style de leadership. Les auteurs — sociologues, théologiens, éducateurs — s'adressent aux évêques, mais aussi aux agents de pastorale et à tous les chrétiens engagés auprès des familles. Le rôle du pasteur est ramené à celui d'«accompagnateur» pour la réalisation d'un projet qui exige la participation active et conjointe des évêques, des prêtres et des laïcs.

Les évêques canadiens nous ont habitués depuis quelques

années à une analyse sans complaisance de la situation sociale d'ici. La première partie du document, axée sur la «Recherche sociologique», s'inscrit dans cette tradition. On reconnaît que les changements qui se sont opérés dans

personnes. Appel à un discernement critique, et à une dénonciation des objectifs matérialistes et égoïstes d'un système social qui survalorise le profit, le succès individuel et le confort, lequel compromet l'avène-

savoir, sur le développement de l'étude scientifique sur la vie de famille, sur les mutations dans la société et la famille, c'est pour tenter d'en faire voir aussi bien la valeur que les limites. Par exemple, les auteurs rejoignent ceux qui dénoncent l'utopie de croissance illimitée d'un système qui a pensé la vie en fonction d'un rendement économique fondé avant tout sur l'argent et qui «condamne la famille à briser ses rapports humains intimes pour être une unité sociale de consommation» (p. 23). On souhaite, pour poursuivre cet effort de lucidité, l'émergence d'une foi articulée et critique.

L'intérêt de cet effort de réflexion critique dépasse le cadre des Eglises. C'est toute la société qui doit s'ouvrir à la lucidité sur le contenu de son

grier idéologie dans l'actuelle recherche de consensus social. Les auteurs déplorent que les projets gouvernementaux — fédéral et provinciaux — de réforme du droit de la famille n'aient pas réussi à proposer une approche globale et positive de la famille et qu'ils ne se soient intéressés qu'à la dissolution du mariage et à la solution des problèmes familiaux (p. 51-55).

Quant à la question controversée de l'éducation sexuelle, on a recensé la documentation produite par les gouvernements, les commissions scolaires et certains producteurs privés. Ces programmes, de l'avis des auteurs, s'inscrivent le plus souvent dans un projet «de refaire la morale et les mœurs» axé sur l'activité physique, l'immédiat, l'individualisme, la satisfaction des

appétits, le relativisme, en dehors de toute référence à la totalité de l'être humain dans ses dimensions personnelle, sociale, biologique et spirituelle. Les critères d'évaluation des programmes et des mouvements familiaux qui sont proposés (p. 181ss) pourraient peut-être permettre de relancer le débat sur des bases moins émotives.

La deuxième partie de ce document porte sur les «Aspects bibliques et théologiques» du mariage. Les auteurs ont fait le tour de la recherche théologique actuelle et en présentent un résumé-synthèse complété par des notes bibliographiques. On a beaucoup parlé des interdits dans le domaine sexuel, reconnaissant, «mais très peu du sens profond que revêtent le mariage et la sexualité du point

de vue de la foi» (p. 83). Les études théologiques récentes proposent de considérer la sexualité humaine comme «force de rencontre», manifestation concrète de l'appel de Dieu à la solidarité entre les humains, porteuse d'exigences de croissance personnelle et interpersonnelle. L'idée de l'Homme ne trouverait sa pleine signification que dans l'homme et dans la femme.

Le mariage est une réalité humaine avant d'être un sacrement. Si l'Eglise reconnaît une valeur au plaisir (éros), ce qui différencie son approche de celle d'autres groupes, c'est son refus de réduire la sexualité à ce seul aspect: la théologie contemporaine parle de rapports entre éros et agapè (l'amour — don de soi). A la base d'une

Suite à la page 15



La Fédération canadienne des sciences sociales, un organisme dont les buts sont de promouvoir la cause des sciences sociales au Canada, a besoin d'un:

AGENT DE RESSOURCES ET DE LIAISON

Fonctions:

- Fournir des ressources de recherches et des renseignements aux comités de la Fédération;
- Entretenir une liaison étroite avec les sociétés membres de la Fédération;
- Echanger des renseignements lors des réunions, des séminaires, et des colloques;
- Etablir des contacts et maintenir des relations avec d'autres organismes et instituts de recherches en sciences sociales.

Exigences:

- Connaissance du milieu des sciences sociales au Canada;
- Diplôme d'études supérieures en sciences sociales;
- Entretien et preuve du sens de l'organisation;
- Capable de travailler dans les deux langues officielles.

Traitement:

Ce poste intéressera les personnes qui reçoivent un traitement annuel de \$18,000.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec le nom de deux (2) répondants, avant le 2 septembre, au:

Directeur général
Fédération canadienne des sciences sociales
151, rue Slater
suite 415
OTTAWA, Ontario K1P 5H3



CEGEP
FRANÇOIS-XAVIER
GARNEAU

CONCOURS NO: 08-080-79

LE COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU REQUIERT DES CANDIDATURES POUR UN POSTE

"D'AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL"

POUR LES SERVICES PÉDAGOGIQUES
SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENCADREMENT

DESCRIPTION DE LA TÂCHE:

A) EN PRIORITÉ:

- Diagnostique à partir d'entrevues individuelles ou de groupes, de tests, des dossiers des étudiants en difficulté d'apprentissage, les causes ou les dangers d'abandons et d'échecs et suggère aux étudiants des remèdes à ces situations;
- Évalue les progrès des étudiants en difficulté en cours de session, en fonction des cours et de l'encadrement scolaire de son secteur;
- Veille à la mise sur pieds de moyens propres à remédier aux difficultés d'apprentissage identifiées (programmes spéciaux, cours d'appoint, etc.).

B) DE PLUS:

- Assure à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation (information pédagogique à l'étudiant, choix de cours, changement de programme, abandon...)

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle avec spécialisation soit en:
 - éducation (option apprentissage)
 - orientation
 - psychologie
- De préférence, expérience dans le milieu scolaire.
- Facilité du travail en équipe.

TRAITEMENT:

- Selon la convention collective des professionnels non enseignants (C.E.Q.), entre \$17,630.00 et \$37,221.00.

CANDIDATURES:

- Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours au plus tard le 5 septembre 1980, à 16:00 heures, à:

Jean Leclerc
Coordonnateur des services du personnel
CEGEP François-Xavier Garneau
1660 Boul. de l'Entente, C.P. 6300
Sillery, P.Q.
G1T 2S5

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET

PROFESSIONS

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

est publiée tous les jours. Le tarif est de 0.68 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3.00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication.

Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:

Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SITUATION DE LA FEMME

cherche

UNE RECHERCHE PRINCIPALE ET ANALYSTE DE POLITIQUE

Pour faire de la recherche, de l'analyse de politiques et de l'administration de recherche sur la condition féminine. Les candidates seront titulaires d'une maîtrise ou mieux en sciences sociales et auront de l'expérience en recherche et en rédaction de même qu'une solide connaissance des problèmes concernant les femmes.

De plus, elles auront une maîtrise des deux langues officielles et il est essentiel qu'elles puissent rédiger leurs rapports en français.

Le salaire se situera entre \$25,000 et \$30,000 selon le niveau d'éducation et l'expérience. Lieu de travail, Ottawa. Faire parvenir un curriculum vitae et un exemple de recherche à

Directrice de la recherche
Conseil consultatif de la situation de la femme
C.P. 1541, Succ. "B"
Ottawa, Canada
K1P 5R5

Quebecor inc.

VÉRIFICATEUR INTERNE SENIOR

Quebecor inc. est une compagnie de gestion d'entreprises œuvrant principalement dans le secteur des communications. Nous sommes actuellement à la recherche d'un vérificateur interne qui assumera les responsabilités suivantes:

- Elaborer et mettre en application des programmes de vérification à l'intérieur des divers secteurs d'exploitation de l'entreprise
- Recommander à la direction de l'entreprise des mesures visant à améliorer le contrôle interne et l'efficacité des opérations
- Exécuter des mandats spéciaux à la demande de la direction de l'entreprise

Les candidats considérés détendront un titre de comptable professionnel et une expérience pratique pertinente à la fonction. De plus, ils sauront faire preuve d'autonomie, d'objectivité et d'habileté interpersonnelle.

La personne choisie aura l'avantage de travailler au sein d'une organisation dynamique offrant de grandes possibilités en terme de cheminement de carrière. De plus, nous offrons un salaire compétitif, déterminé en fonction de l'expérience et des qualifications, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Rose-Marie Charest
QUEBECOR INC.
225 est, rue Roy
Montréal, Québec
H2W 2N6

Agent des programmes de loisirs et des programmes culturels III

\$18,096 à \$23,796

(en voie de révision)

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Fonctions: Il s'agit d'un poste spécialisé dans le domaine du développement, de la promotion et de la gestion des services culturels; le candidat choisi s'occupera du développement des programmes se rapportant aux arts littéraires, au théâtre, aux tournées dans le domaine des arts d'exécution et aux manifestations multiculturelles. Il sera tenu de voyager et de travailler avec des groupes et des individus. En conséquence, une bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits est nécessaire.

Qualités requises: Diplôme universitaire dans un domaine se rapportant au poste et une grande expérience dans un ou plusieurs domaines connexes, soit les arts culturels, les arts de la création, les arts d'exécution ou la gestion des arts. La préférence sera accordée aux candidats qui ont participé à diverses facettes de la culture provinciale et aussi aux candidats qui ont manifesté un grand intérêt pour l'essor culturel du Nouveau-Brunswick. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Lieu de travail: Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles, Fredericton.

Numéro du concours: NB 80-DE-232.

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 4 septembre 1980.



ADRESSER SA DEMANDE À LA:

Commission de la Fonction publique
du Nouveau-Brunswick
Pièce G-17, Édifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

OUTRE-MER

Notre client est un important consortium international qui exploite l'une des plus grandes mine de bauxite au monde, dans la République de Guinée, en Afrique occidentale.

Nous sommes à la recherche de personnes compétentes pour combler les postes suivants:

Ingénieur principal en électricité (opérations minières)

Vous serez responsable des activités de génie électrique sur nos plus importants projets et de la surveillance des entrepreneurs en électricité mandatés sur nos projets industriels. Vous serez aussi appelé à mettre votre expertise technique et électrique au service des autres ingénieurs d'usine, vous serez responsable d'un budget d'ingénierie se chiffant à \$10,000,000 par année.

Les postulants doivent détenir un diplôme reconnu en génie électrique, au moins cinq ans d'expérience pratique et théorique plus particulièrement en installation d'équipement électrique, systèmes électriques de distribution de pouvoir ainsi qu'en systèmes de contrôle électriques et électroniques. Une connaissance approfondie de l'équipement utilisé en transformation du minerai est essentielle. Le bilinguisme est de rigueur.

Ingénieur principal en mécanique (opérations minières)

Vous serez responsable des activités de génie mécanique sur nos plus importants projets et de la surveillance des entrepreneurs en mécanique mandatés sur nos projets industriels. Vous serez aussi appelé à mettre votre expertise technique et mécanique au service des autres départements de l'entreprise. En collaboration avec les autres ingénieurs d'usine, vous serez responsable d'un budget d'ingénierie se chiffant à \$10,000,000 par année.

Les postulants doivent détenir un diplôme reconnu en génie mécanique et au moins cinq ans d'expérience pratique et théorique plus particulièrement en conception de machinerie, transmission thermique, analyse de vibration, graissage, conception structurale et dessin d'usine, installation et dessin de pompes, entretien d'usines et normes de sécurité relatives au génie d'usine. Une connaissance approfondie de l'équipement utilisé en transformation du minerai est essentielle. Le bilinguisme est de rigueur.

RÉMUNÉRATION TRÈS INTÉRESSANTE EN DOLLARS U.S. PLUS 25% EN DEVICES LOCALES

Avantages sociaux: Le salaire en dollars peut être non imposable et fournir ainsi l'occasion de se constituer un capital substantiel; logement moderne meublé et climatisé, assurance-vie gratuite, installations médicales, gratuité scolaire dans les écoles privées française et anglaise jusqu'à la 8e année et allocation généreuse couvrant les frais d'études hors de l'Afrique occidentale aux élèves poursuivant leurs études après la 8e année; vacances annuelles de 6 semaines avec trajet aérien aller-retour défrayé, etc.

Pour une entrevue immédiate, communiquer avec M. Cy Harris

Cowan Personnel Consultants Ltd.
1207 University,
Montréal, Qué. H3B 3A7
Tél.: (514) 866-8351

COWAN
personnel

MÉTALLURGIE ÉNERGIE MINES
PRODUITS CHIMIQUES AIR
CONSTRUCTION
INSTALLATIONS
PÂTES ET PAPI
TRANSPORTS
CONTRÔLE DE
GÉOTECHNIQUE
AGRO-ALIMENTAIRE
CONCEPTION ET G
PROCÉDÉS ÉTUDE
GESTION DE PROJE



Élargissez vos horizons grâce au groupe SNC

Le groupe SNC vous offre la possibilité d'entreprendre une nouvelle carrière à l'étranger. Notre société est une des plus importantes entreprises canadiennes dans les domaines de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la construction et de la gestion de projet tant au Canada que sur le marché mondial. De quel projet s'agit-il? Il s'agit d'un vaste projet d'électrification rurale au Moyen-Orient. Les postes à pourvoir sont les suivants:

Ingénieur en distribution électrique pour concevoir des systèmes de distribution d'électricité, adapter les codes et les pratiques nord-américaines aux besoins du projet, rédiger des devis descriptifs et comparer les soumissions. Les candidats doivent être des ingénieurs diplômés et posséder une expérience de cinq à dix ans dans la conception de systèmes de distribution d'électricité.

Technicien en distribution électrique capable de lire des rapports de levé de terrains, d'aider à faire le tracé de lignes de 53 kV, de dessiner des réseaux à basse tension, de vérifier les plans et d'effectuer des inspections sur le chantier. Les candidats auront au moins cinq ans d'expérience dans les domaines de la conception, du dessin, de la construction et de la supervision sur le terrain de réseaux de distribution d'électricité.

Contrôleur des coûts en chef qui sera responsable de la mise sur pied, de la tenue et de la surveillance d'un système de codification des coûts. De plus, il soumettra des rapports mensuels des coûts et des prévisions de coûts, vérifiera les factures des fournisseurs et les demandes de paiements des entrepreneurs. Les candidats devraient posséder de cinq à dix ans d'expérience dans le contrôle des coûts pour les grands projets de transport et de distribution d'électricité.

Ingénieur des coûts qui devra rédiger des rapports sur le rendement des entrepreneurs en construction et sur l'estimation des coûts, évaluer les demandes de paiements des entrepreneurs sur le chantier et veiller aux méthodes d'établissement des coûts. Les candidats devraient posséder de cinq à dix ans d'expérience en ingénierie des coûts pour des grands projets de transport et de distribution d'électricité.

Administrateur de contrat ayant douze ans d'expérience en construction quant à la mise sur pied et à l'administration de grands projets et de contrats clés en main pour la production ainsi que pour le transport et la distribution d'électricité.

L'hébergement se fait dans un village canadien moderne avec piscine, courts de tennis, terrain de base-ball et de soccer, école et clinique. Primes d'éloignement et avantages sociaux intéressants.

Pour plus de renseignements, envoyez votre curriculum vitae au:

Bureau de l'emploi



Le Groupe SNC
1, Complexe Desjardins
C.P. 10, Succursale Desjardins
Montréal H5B 1C8

Le code n'a rien prévu contre celui qui «débranche» le catalyseur de sa voiture

par André Tardif

Bien que les fabricants d'automobiles aient recours à des systèmes de plus en plus sophistiqués pour réduire les émissions, il est toujours possible, question d'économiser \$0.03 sur un litre d'essence, d'enlever le convertisseur catalytique sur sa voiture. Et cette modification n'aurait rien d'illégal.

Depuis 1972 en effet, le gouvernement fédéral oblige les fabricants à installer des dispositifs anti-pollution sur les voitures, essentiellement un convertisseur catalytique qui nécessite de l'essence sans plomb, beaucoup moins polluante parce qu'elle produit très peu de monoxyde de carbone.

Or, ces convertisseurs peuvent être enlevés assez facilement par un mécanicien le moins compétent. Et la plupart des garages au Québec offrent ce «service» aux automobilistes. Quelques changements de pièces, et le tour est joué.

Le directeur du service d'assainissement de l'air à la Communauté urbaine de Montréal, M. Jean Marier, semble au courant de la situation. Il doute cependant de l'ampleur du phénomène, puisque les émissions de monoxyde de carbone, imputables surtout aux véhicules automobiles, ont diminué de 50% depuis 10 ans, sur l'île de Montréal, soit depuis que les nouvelles normes sont en vigueur. Il note aussi que les

ventes d'essence sans plomb ne cessent de croître.

«Il est évident que le plomb contenu dans l'essence peut être dommageable à la santé des citoyens, s'attaquant notamment au système nerveux», dit-il. C'est pourquoi nous insistons auprès du fédéral pour qu'il force les fabricants à rendre tout changement de plus en plus difficile. Il me semble que c'est beaucoup plus progressiste que de procéder à des inspections.

M. Marier n'écarter cependant pas l'idée d'une inspection annuelle obligatoire des automobiles, comme cela se pratique dans certains États chez nos voisins du Sud. Il opine cependant qu'un convertisseur catalytique défectueux ou manquant devrait

automatiquement provoquer une panne de voiture.

«Les modèles 1981 seront d'ailleurs dotés de mini-ordinateurs qui régleront le mélange air-essence dans le moteur. Aux États-Unis d'ailleurs, on cherche ainsi à obtenir, face à la pénurie de carburant, des conditions idéales pour le transport routier.»

Au ministère fédéral des Transports, M. Robert Malo, ingénieur à l'emploi du Centre d'essais pour véhicules automobiles de Sainte-Thérèse, mentionne que si les normes d'émissions sont moins sévères au Canada qu'aux États-Unis, il croit qu'en enlevant le convertisseur catalytique sur sa voiture, un automobiliste risque de l'endommager gravement, plus particulièrement

s'il s'agit d'un modèle récent. Il ajoute qu'en Ontario, la Police provinciale procède à des examens périodiques sur les véhicules afin de détecter les automobilistes fautifs.

À la Sûreté du Québec cependant, le sergent Gilbert Rochon, conseiller en sécurité routière, précise que rien dans le Code de la route n'empêche d'enlever le système d'assainissement d'un véhicule.

«Le code ne contient même rien de précis concernant les silencieux ou les pneus, sinon d'exiger qu'ils soient en état de fonctionner. C'est assez limitatif, ajoute-t-il.

Au ministère de l'Environnement, on souhaiterait un relevé sur le nombre de voitures dont le catalyseur a été enlevé.

◆ Mariage

Suite de la page 13

anthropologie sexuelle chrétienne on doit trouver les principes fondamentaux suivants: la valeur de la personne humaine, la primauté de l'amour — don de soi, l'égalité de l'homme et de la femme, la dignité du corps humain, de même qu'une reconnaissance de la double nature de la sexualité (relations et procréation) et de son ambiguïté, car elle peut être force de communion ou de désintégration (p. 106-107).

Dans la dernière partie — «Réflexions pastorales» — on reconnaît que les hésitations de l'Eglise elle-même à porter le message évangélique sur la place publique sont en partie responsables de la marginalisation de la vision chrétienne par rapport à l'actualité. Un appel non équivoque est lancé aux chrétiens à participer de façon active, selon leurs compétences, «là où les décisions politiques et législatives se prennent, là où les recherches

scientifiques se font, là où la culture populaire se développe» (p. 167).

C'est sous forme d'interrogation, d'appel à vérifier dans chaque milieu la pertinence des analyses proposées, que l'on veut stimuler l'activité pastorale. En proposant la formule connue du «voir — juger — agir» comme outil pédagogique, on invite les diverses communautés à développer leur propre méthode d'investigation pour bien identifier les problèmes de leurs milieux respectifs.

A partir d'une double conviction: que les gens ensemble peuvent vraiment changer et transformer la réalité temporelle et que l'évangélisation passe nécessairement par l'humanisation, le document voudrait amorcer le renouveau de la famille par ou passera, en est-on de plus en plus assuré, le renouveau de la communauté chrétienne.

Ce document qui fera l'objet de la prochaine assemblée plénière des évêques canadiens à la mi-septembre, sera

suivi de deux autres, l'un sur la parentalité responsable aujourd'hui, l'autre sur les situations concrètes vécues par un nombre de plus en plus grand de familles: séparation, divorce, famille monoparentale, etc.

† DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

FORTIN, Vivianne — Accidentellement, le 23 août 1980 à l'âge de 20 ans, est décédée Vivianne Fortin. Elle laisse dans le deuil son père Georges Fortin et sa mère Gloria Somlyo ainsi que ses deux sœurs: Marie-Claude et Béatrice. Les funérailles auront lieu le lundi 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, No 63 rue Lorne, Saint-Lambert pour se rendre à l'église Saint-Lambert où le service sera célébré à 2 heures 30 et à la cimetière du même endroit.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions
• Heures de l'annonce: 10 heures 30 a.m.

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

• Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. JNO

ANTIQUITÉS À VENDRE

RÉPARATION D'HORLOGES GRAND-PÈRE
Service à domicile
324-1021 — 689-2989
2-9-80

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier, 524-1422. JNO

APPARTEMENTS À LOUER

Wilderton 6.500 près Université de Montréal. 4^e tranquille, avec balcon, chauffage, garage, autres services fournis. Disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9213, soir, sauf samedi. 2-9-80

Cherrier, grand 4^e, ensoleillé, cuisine, réfrigérateur, eau chaude, chauffage, \$320 par mois. Aussi grand 3^e. Après 20h. 482-0296. 26-8-80

CÔTE-DES-NEIGES, 1^e, 3^e, 4^e, semi-sous-sol, propres, meubles, toutes dépenses payées, \$175 - 3^e, 4^e, grands, chauffés, équipés, propres, balcon, \$250 - \$325. 739-2913. 22-9-80

C.D.N. à sous-louer, 3^e pièces, libre fin sept. Bail se termine 30 juin 80 — \$300 — comprenant chauffage et électricité. 731-5618. 26-8-80

C.D.N. 4^e, 3e étage, cuisine, réfrigérateur, boiserie. Libre 1er septembre. \$211 par mois. Chauffé. 738-7106, 681-7896. 26-8-80

APPARTEMENTS À LOUER

Rester en ville... ou vivre LaCité

Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité!



Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur
angle avenue du Parc
Sur rendez-vous seulement
26-8-80 845-4173

APPARTEMENTS À LOUER

Sous-louer, libre immédiatement. 30 novembre, 1^e, centre-ville. Piscine, sauna, \$215. Tél.: 932-6310 av. 9 h.a.m. p. 6 h. p.m. 26-8-80

AUTOS/MOTOS

DIPLOMATE vend Peugeot 504 familiale, manuelle, 1978, 30.000 milles, excellent état, \$7.500. Bureau: 878-4381, domicile: 276-4213. 26-8-80

AUTOS À VENDRE

Peugeot 504, 1976, 40.000 milles. \$2.500. Tél.: 277-2402 après 6 h. 28-08-80

Mercedes 450 S.L.C. 1979, complètement équipée, noir, intérieur velours noir. 25.000km. 4 michelins neufs, toit ouvrant. Etat neuf. \$43.500. Frais virés André: 418-524-4885. J.N.O.

Chevrolet 1932, originale, en très bon état, sacrifierais à \$8.000. 527-8951, 273-0327. 26-08-80

BMW Bavaria 1973, très bon état. Après 18 h. 819-568-5766. 26-08-80

CONDOMINIUM

PRES MÉTRO SHERBROOKE, très beau 4^e, neuf, à voir absolument, 849-9864 ou 656-3340. 30-08-80

APPARTEMENTS À LOUER

Rester en ville... ou vivre LaCité

Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité!



Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur
angle avenue du Parc
Sur rendez-vous seulement
26-8-80 845-4173

APPARTEMENTS À LOUER

Sous-louer, libre immédiatement. 30 novembre, 1^e, centre-ville. Piscine, sauna, \$215. Tél.: 932-6310 av. 9 h.a.m. p. 6 h. p.m. 26-8-80

AUTOS/MOTOS

DIPLOMATE vend Peugeot 504 familiale, manuelle, 1978, 30.000 milles, excellent état, \$7.500. Bureau: 878-4381, domicile: 276-4213. 26-8-80

AUTOS À VENDRE

Peugeot 504, 1976, 40.000 milles. \$2.500. Tél.: 277-2402 après 6 h. 28-08-80

Mercedes 450 S.L.C. 1979, complètement équipée, noir, intérieur velours noir. 25.000km. 4 michelins neufs, toit ouvrant. Etat neuf. \$43.500. Frais virés André: 418-524-4885. J.N.O.

Chevrolet 1932, originale, en très bon état, sacrifierais à \$8.000. 527-8951, 273-0327. 26-08-80

BMW Bavaria 1973, très bon état. Après 18 h. 819-568-5766. 26-08-80

CONDOMINIUM

PRES MÉTRO SHERBROOKE, très beau 4^e, neuf, à voir absolument, 849-9864 ou 656-3340. 30-08-80

FERMES À VENDRE

DURHAM SUD, 35 acres avec maison et grange. Prix \$33.000. Ferdinand Berner. 819-826-5447. Immeubles Express. 26-8-80

GARDERIES

Gardiennage pour bébé 8 mois, 20 h semaine. Prés Outremont. 733-4279 après 18 h. 26-08-80

GARDIENNE

Ville St-Laurent, dame responsable, avec références, enfant 4 mois. Haut de duplex. 5 jours 8.30 à 17.30. Lègers travaux domestiques. 336-1775. 28-08-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Plantagenet adjacent à Outremont, luxueux et spacieux beau duplex, 5^e avec grand hall d'entrée, 2 chambres et salle à dîner. \$520. 731-9878. 26-8-80

LOGEMENTS À LOUER

Petit 4^e près métro Sherbrooke, pas d'animaux S.V.P. Pour le 1er septembre. 845-4764. J.N.O.

MAISONS À LOUER

Maison meublée, 7^e septembre à juillet, \$400, pas chauffé. Prés Université de Montréal et hôpital Ste-Justine. Tél.: 737-2744. 30-08-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada. 878-9381. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT rue St-Denis, ouverture prochaine, recherche chef cuisinier européen et personnel cuisine, bar, salle. Téléphonez 284-3333 de 10h à 19h. 30-8-80

SECRÉTAIRE légale bilingue avec expérience. Bureau situé Place Ville-Marie, 861-3341. 26-8-80

La Revue du monde Arabe publication, recherche étudiant ou étudiante en 2e ou 3e année de journalisme. Travail à la page. Tél.: 331-5550. 27-8-80

Réceptionniste dactylo. Une entreprise d'imprimerie offre des responsabilités intéressantes et variées, bilingue, expérience souhaitable. Tél.: 849-2321. M. Robert. 27-8-80

SAUTEZ SUR L'OCCASION: Cherchez-vous la situation idéale? Si vous êtes bilingue avec le sens de l'organisation, et une bonne expérience du secrétariat; et en plus une personnalité agréable, nous pouvons vous aider. Appelez PERRY & ASSOCIÉS 849-6168. 27-8-80

Etude de notaire situé à Rosemont recherche dactylo, avec expérience de préférence. 378-1300. 26-08-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1.200 à \$600.000, 1^{er}, 2^{ème}, Mlle Léona Loberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1^{er}, 2^{ème} hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LUXUEUX TRIPLEX, 8-4^e-1/2-3^e pièces, secteur Nouveau-Rosemont, revenus intéressants. MLS, Daniel Bouchard 354-2950, 352-8218. DesRosiers Courtier. 26-08-80

LAC McDONALD, nord de Lachute, maison hiversée, meublée, tout confort. 3 chambres à coucher. Terrain paysager \$26.900. Termes à discuter. Direction: Venez à Lachute continuez route 327, par Brownsburg, Pine Hill, Lost River, exactement 2.5 milles après le pont tourner à gauche à l'adresse Lac McDonald. 334-2588. 28-8-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Belle maison Québécoise, dans village à 15 milles de St-Hyacinthe, avec grand hangar. Terrain 70 X 140. Aubaine! \$16.500. Tél.: soir 1-774-9802. 30-8-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE

C'est aussi une boutique de cadeaux!

Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal.
Tél.: 845-4615. 26-8-80

OFFRE D'EMPLOIS

OFFRE D'EMPLOIS

TRAITEMENT DE TEXTES

\$12,000 à \$18,000

Postes de défi pour

SECRÉTAIRES ET DACTYLOS

Françaises ou bilingues

avec ou sans expérience

en traitement de textes

Possibilités d'entraînement

Appelez Mlle Anna:

842-4844. 26-8-80

CENTECH

515 Ste-Catherine Ouest, Suite 525

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits.

282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.

lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine

suite 108, Montréal

(Métro Peel) J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entretiens sur rendez-vous.

Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

NON ZONE AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique, coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. \$0.12 à \$0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres \$12.000, 10 acres \$20.000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST BERNARD DE MICHAUDVILLE — Belle canadienne pièce sur pièce, 150 ans quatre chambres, bonne cave, systèmes récents, environnement de choix. Yvan Boulanger 584-3456 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 26-08-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD, Bungalow, 10 pièces, 7 chambres avec permis pour garder personnes âgées. Bon revenu. Lorraine Duberger, 659-6421, 671-5570. MLS IMMEUBLES BEAUDRY INC. 26-08-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Belle maison Québécoise, dans village à 15 milles de St-Hyacinthe, avec grand hangar. Terrain 70 X 140. Aubaine! \$16.500. Tél.: soir 1-774-9802. 30-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST BERNARD DE MICHAUDVILLE — Belle canadienne pièce sur pièce, 150 ans quatre chambres, bonne cave, systèmes récents, environnement de choix. Yvan Boulanger 584-3456 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 26-08-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD, Bungalow, 10 pièces, 7 chambres avec permis pour garder personnes âgées. Bon revenu. Lorraine Duberger, 659-6421, 671-5570. MLS IMMEUBLES BEAUDRY INC. 26-08-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Belle maison Québécoise, dans village à 15 milles de St-Hyacinthe, avec grand hangar. Terrain 70 X 140. Aubaine! \$16.500. Tél.: soir 1-774-9802. 30-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST BERNARD DE MICHAUDVILLE — Belle canadienne pièce sur pièce, 150 ans quatre chambres, bonne cave, systèmes récents, environnement de choix. Yvan Boulanger 584-3456 467-1120 M

Chirac rend aux piétons la place de l'Hôtel de ville

par Robert Migner
correspondance particulière

PARIS — Après trois ans de gouvernement à Paris, l'un des rêves du maire de la capitale française, Jacques Chirac, est maintenant en voie de réalisation. En effet, toute la célèbre place de l'Hôtel de Ville sera bientôt une aire piétonnière. Les travaux sont commencés, et ce qui avait été jusqu'à maintenant une zone de frénétique circulation automobile est devenu le domaine des excavateurs, des bétonnières, des bouteurs et des caterpillars jaunes orange, et d'une petite armée d'ouvriers maghrébins, turcs et portugais, commandée par leurs contremaîtres français. Ce nouveau «trou» de Paris sera comblé pour 1982, et, entre-temps, la palissade qui l'entoure s'est vue tapissée d'affiches expliquant aux Parisiens ce nouveau projet de prestige de son maire gauliste.

Depuis fort longtemps, et jusqu'au milieu du 9e siècle, l'actuelle place de l'Hôtel de Ville était une grève sablonneuse qui descendait en pente douce vers les roseaux de la Seine. Sous le règne de Louis VII, cette place de Grève, comme on l'appelait alors, comprenait une succession de petits ports animés (port au Poin, au Vin, au Blé, aux Grains, au Bois, au Charbon, au Sel), et c'est là que le ventre de Paris se nourrissait. La place de Grève servait aussi pour les réjouissances populaires, notamment pour les fêtes de la Saint-Jean, et pour les exécutions des criminels. Au sud de la PLACE, une haute croix gothique en pierre, au-dessus de huit marches, et dont le haut était en fer forgé. Destinée à recueillir la dernière prière des suppliciés — un gibet occupait en permanence le milieu de la Place, elle servait aussi aux Parisiens à mesurer la hauteur des inondations, la cote d'alerte correspondant au recouvrement de la troisième marche.

En 1246, saint Louis (Louis IX) crée la première institution municipale de Paris, et nomme à sa tête le prévôt des marchands de l'eau. Le sceau de cette corporation, la fameuse nef, devient bientôt celui de Paris. Au siècle suivant, en 1357, le bourgeois Etienne Marcel installe l'administration de Paris dans une maison

de la Place: la Maison aux Piliers, ancêtre de l'actuel Hôtel de Ville. Reconstruit successivement par François Ier, Henri II, Henri IV et Louis XIII, il est entièrement détruit lors des combats du 24 mai 1871, durant la Commune, puis rebâti de 1873 à 1883 selon le modèle du 16e siècle.

Si la Place de Grève a longtemps joué un rôle économique et urbain important, sa forme, toutefois, relevait du hasard. Agrandie une première fois en 1778, à la veille de la Révolution, sa surface est quadruplée, en 1853, sous l'impulsion du baron Haussmann, le préfet de Paris. Le collaborateur de Napoléon III fait raser toutes les petites rues qui entourent la place de Grève (les petites gens sans travail avaient pris l'habitude de s'y retrouver, allant «en grève», ou «faisant la grève»), et ordonne qu'on perce la continuation de la rue de Rivoli, à l'est de la rue de Rohan jusqu'à la rue de Sévigné. Depuis la fin du siècle dernier, la place de l'Hôtel de Ville possède la forme et les dimensions qu'on lui connaît en 1980.

La réalisation du projet a été confiée à l'architecte Henry Bernard et à son épouse, et le principal problème qui se posait fut celui de la circulation automobile, très dense dans ce secteur achalandé du centre historique de Paris.

Après des études techniques, les architectes ont imaginé une solution symétrique qui ne serait pas en rupture avec l'histoire de la Place, et qui aurait pour objectif de faire ressortir la façade frontispice de l'Hôtel de Ville, très chère aux amoureux de Paris. Toutefois, les contraintes du sous-sol (métro, collecteur) ont rendu impossible le prolongement de l'aménagement jusqu'aux quais hauts. On a pensé isoler la Place du côté de la Seine et de celui de la rue de Rivoli par deux grandes fontaines et des jeux d'eau. Mais le coût de ce projet a été jugé excessif, surtout en cette période de restrictions budgétaires. Deux parterres gazonnés remplaceront les fontaines.

L'automobile! Selon les experts, la réorganisation de la circulation n'entraînera pas de difficultés supplémentaires. Les automobilistes arrivant

par le quai de Gesvres pourront aller tout droit, quai de l'Hôtel de Ville, ou tourner à droite dans la rue Lobau. Ceux venant du pont d'Arcole rejoindront l'avenue Victoria et la rue de Rivoli en tournant à gauche à la sortie du pont, puis à droite pour longer l'immeuble de l'Assistance publique jusqu'à l'avenue Victoria. Ils pourront aussi s'engager quai de l'Hôtel de Ville et prendre la rue Lobau pour aller vers le nord par la rue des Archives. Les voitures arrivant par le quai de l'Hôtel de Ville s'engageront soit sur la rue Lobau, soit poursuivre tout droit en longeant la Place pour rattrapper l'avenue Victoria par le même chemin que celles venant du pont d'Arcole. Les autos venant par la rue du Renard passeront, elles, par la rue de la Coutellerie, dont le couloir d'autobus sera supprimé, et s'engageront dans l'avenue Victoria et la rue Saint-Martin pour passer le pont Notre-Dame ou rejoindre le quai de Gesvres.

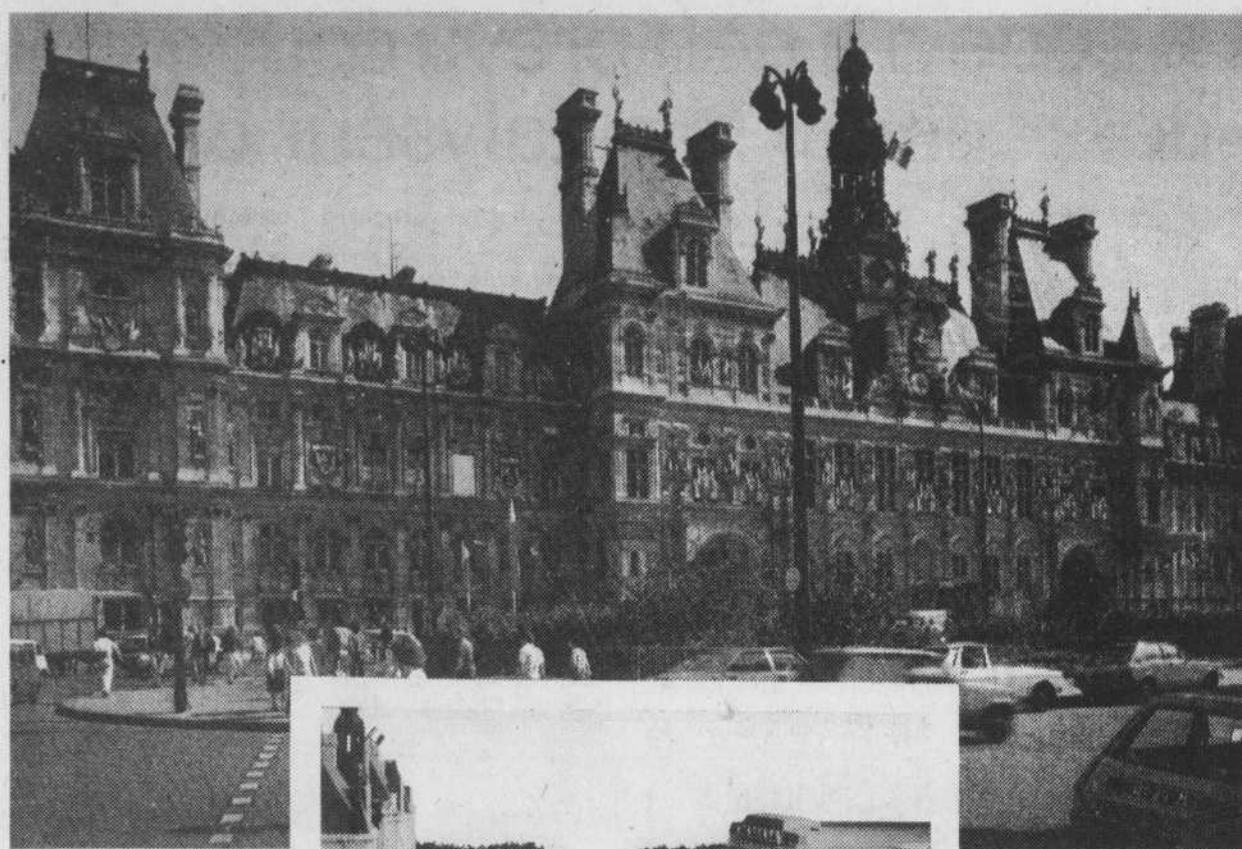
Les travaux de réalisation d'un parc de stationnement souterrain de 532 places, destinés à libérer la Place sont déjà commencés. Depuis le printemps, devant l'Hôtel de Ville, à l'angle du quai, des essais de revêtement sur quelques dizaines de mètres carrés ont été réalisés. Ce dallage de granit de grande qualité a laissé entrevoir ce que sera la couleur du «plancher» de la

Place. Des plantations de peulouze, de platanes, et l'installation de bancs et de luminaires compléteront le schéma de l'équipe d'Henry Bernard.

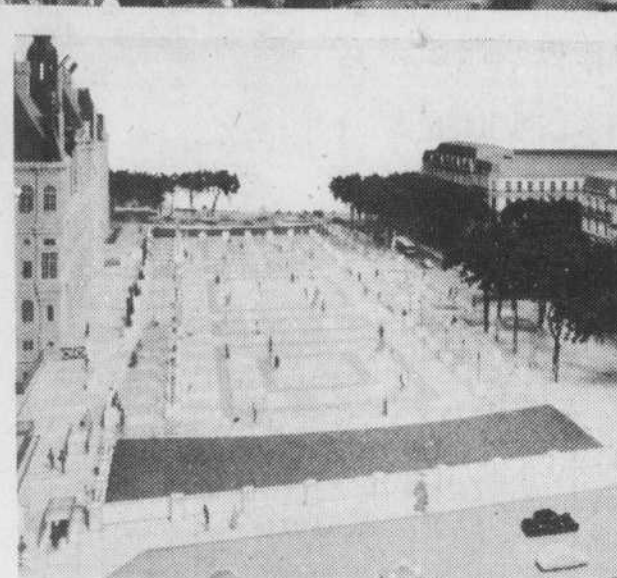
Le maire de Paris passe pour infatigable. «Je ne vais pas dans les cocktails, moi, je travaille!», a-t-il lancé dernièrement à une journaliste parisienne.

En effet, il faut qu'il travaille pour alimenter les nombreuses ambitions qu'il cultive. Le chef du Rassemblement pour la République aspire toujours à la présidence, et on le voit intervenir sur tous les sujets de l'actualité française: politique extérieure, Marché commun, agriculture, etc. Il reçoit le pape d'une main, et rédige un article de fond sur la culture, pour le Monde, de l'autre. Même si, selon un sondage du Point, 51 pour cent des Parisiens trouvaient Chirac «sympa», le maire, après trois ans d'administration que ses adversaires jugent tyrannique, rêve de nouvelles grandeurs.

Chirac est omniprésent. Il porte presque toujours un complet foncé, avec de fines rayures verticales, qui le font passer pour plus grand que ses presque deux mètres. C'est vraisemblablement lors d'une nuit d'insomnie que sa silhouette longiligne a imaginé ce curieux plan de financement de la Place de l'Hôtel de Ville, désormais rendue aux piétons.



L'Hôtel de Ville de Paris, avant les travaux d'aménagement.



La maquette officielle de la place devenue zone piétonnière.

Au début de l'été 80, les habitants du quartier de l'Hôtel de Ville ont eu la surprise de recevoir, par la poste, une lettre de la Ville de Paris leur offrant, avant tout le monde, le privilège d'acquiescer dans le futur parc public de stationnement, sous la place piétonnière, un droit d'occupation du parking souterrain, pour les trente prochaines années! prix de cette place de station-

nement? 77,900 francs, toutes taxes comprises! On peut payer en un seul versement dès maintenant, ou le faire en deux, 38,950 francs maintenant, et le reste plus tard, mais ce solde sera révisé. La lettre conclut: «Toute proposition d'acquisition de droits d'occupation, assortie d'un mode particulier de règlement, pourra être examinée.» Il fallait y penser!

La population scolaire: pas de reprise

QUÉBEC (PC) — Il ne faut pas s'attendre à une revanche des berceaux. En effet, il serait illusoire de croire que la clientèle de niveau primaire va augmenter sensiblement au cours des prochaines années, voire, au cours des 10 prochaines années.

De fait, ces propos du sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, M. André Rousseau, responsable des secteurs de l'enseignement primaire et secondaire, auront sans doute l'effet d'une douche froide pour les groupes de parents qui s'opposent aux fermetures d'écoles, en alléguant que la clientèle scolaire va augmenter considérablement au cours des prochaines années.

Selon M. Rousseau, dans les centres urbains, principalement à Montréal et à Québec, ainsi que dans les régions où il y a une exode marqué de la

population, il faut s'attendre à que la baisse du nombre d'élèves, quoique moins importante, se poursuive encore pendant un certain temps.

Interrogé sur les effectifs des écoles primaires et secondaires, à la veille de la rentrée scolaire qui aura lieu du 3 au 8 septembre, le sous-ministre adjoint a dit ne pas croire que le retour des banlieusards vers la ville, phénomène que l'on observe actuellement ne prenne de l'ampleur au point de faire regretter la fermeture d'écoles.

Selon les chiffres fournis par M. Rousseau, cette année encore, la clientèle de niveau primaire connaît une diminution. Il est prévu 478,260 élèves, soit quelque 13,000 de moins que l'an dernier.

Par contre, au niveau préscolaire (maternelles pour enfants de 5 ans), il y a augmentation de près de 5,000 élèves pour un total de 85,000.

M. Rousseau estime d'ailleurs que c'est au niveau préscolaire que les hausses de clientèle se feront sentir au cours des prochaines années avec le développement des maternelles pour enfants de quatre ans dans les milieux défavorisés. Il précise encore qu'au secondaire, la baisse de clientèle se poursuivra pendant quelques années. Elle pourra être atténuée par le développement d'un secondaire VI dans les commissions scolaires. Cette année les écoles secondaires accueilleront 460,000 étudiants, soit 27,000 de moins que l'an dernier.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial. Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

IQS

Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide

LA STÉNOTYPIE

S'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.

Début des cours, soir: 15 septembre; jour: 3 octobre

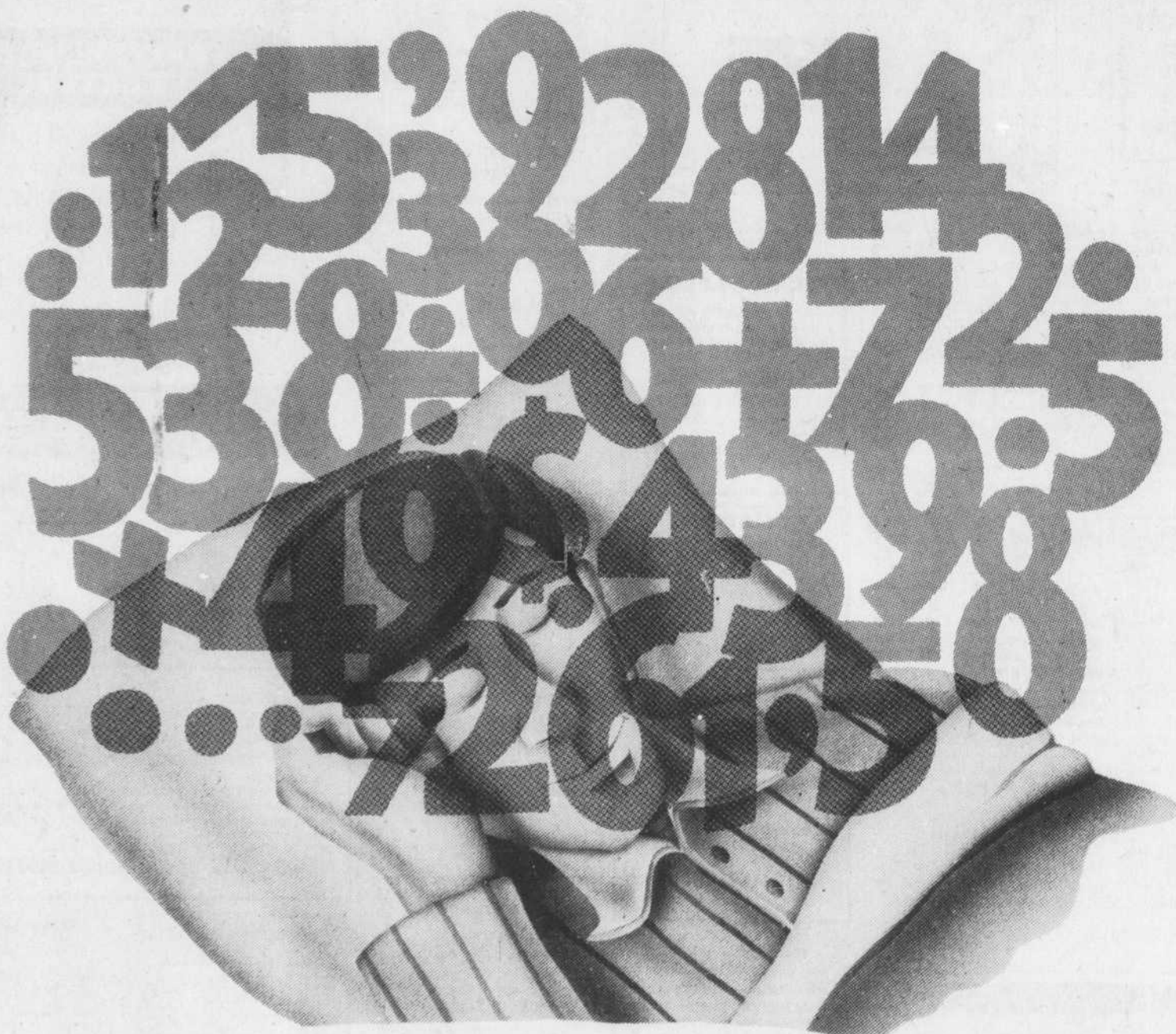
Institut France Guitard de Sténographie I.Q.S.

Permis 749006 (du ministère de l'Éducation)

1290, rue Saint-Denis, suite 88, Montréal

(Métro Berri, sortie Saint-Denis)

288-2241



Vous rêvez en couleur

si vous pensez que l'assurance-vie n'est pas nécessaire dans un programme financier bien équilibré.

Il s'agit là d'une légère exagération. Certains peuvent théoriquement se passer de l'assurance-vie dans l'élaboration de leurs programmes financiers.

Ce sont les gens qui possèdent déjà une fortune considérable et qui peuvent compter sur celle-ci pour constituer le patrimoine de la famille qui leur survivra.

Nous disons que ces gens peuvent se passer de l'assurance-vie, mais ils s'en passent rarement. Ils connaissent trop les avantages uniques de l'assurance-vie pour se priver de sa contribution à leur tranquillité d'esprit.

Les raisons qui les amènent à souscrire de l'assurance-vie peuvent être différentes de celles de la majorité des gens, mais s'ils exigent la présence de l'assurance-vie dans leurs programmes financiers, est-il besoin d'insister sur l'importance de celle-ci dans le

programme de la moyenne des gens.

En effet, l'assurance-vie est la seule forme de service financier qui permet au souscripteur de constituer un «patrimoine instantané» pour sa famille. C'est pour cette raison que l'assurance-vie est irremplaçable... indispensable pour qui veut faire face à ses responsabilités et dormir sur ses deux oreilles.

L'assurance-vie. Avez-vous les moyens de vous en passer?

Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.

Les compagnies d'assurance-vie du Canada